



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

2004 | Fondation
ANS 24 | Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE



Table des matières

LISTE DES ILLUSTRATIONS	5
Avant-propos	7
1. Conduite et gestion de la Fondation	10
1.1 Conseil de fondation	10
1.2 Direction	11
1.3 Ressources humaines	12
1.4 Communication en 2024	18
1.5 Clientèle	22
1.5.1 Abonnés	22
2. Formation professionnelle et continue	23
2.1.1 Formation professionnelle et continue en intendance	23
2.1.2 Formation professionnelle et continue agricole	24
2.2 Activités du département : vue d'ensemble	25
2.3 Formation professionnelle initiale en intendance	29
2.4 Formation agricole initiale	32
2.5 Formation professionnelle supérieure agricole	34
2.5.1 Brevet et maîtrise agricoles	34
2.5.2 Brevet fédéral et Diplôme supérieur de paysanne	39
2.6 Formation continue en agriculture et en économie familiale	41
2.6.1 Un programme riche et varié ouvert à un large public	41
2.6.2 Gestion d'entreprise et économie rurale	43
2.6.3 Production végétale et environnement	44
2.6.4 Production animale	45
2.6.5 Filière alimentaire et espace rural	45
2.6.6 Economie familiale et intendance	46
2.7 Formation en agriculture biologique	47
2.8 Formation dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture	48
2.9 Economie familiale & intendance	49
2.10 Commission de la formation professionnelle	50
3. Conseils, expertises et développement	52
3.1 Introduction – synthèse des activités du département	52
3.2 Production végétale & environnement (PVE)	55
3.2.1 Données météorologiques	56
3.2.2 Essais culturaux	58
3.2.3 Dossier PER, plans de fumure, recensement	59
3.2.4 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16	59
3.2.5 Divers mandats d'expertises	59
3.2.6 Protection des ressources naturelles	60
3.2.7 Station phytosanitaire cantonale	61
3.2.8 Suivi des populations de campagnol	61
3.2.9 Développement arboricole	62
3.2.10 Réseaux écologiques	63

3.2.11	Projets liés à la qualité du paysage	64
3.2.12	Etudes d'impact	64
3.3	Production animale (PAN)	65
3.3.1	Prestations en production animale	66
3.3.2	Projets particuliers en production animale	67
3.3.3	Relation externes et collaborations	68
3.4	Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)	70
3.4.1	Les prestations du domaine Gestion en 2024...	71
3.5	Agriculture biologique	73
3.6	Filière alimentaire et espace rural (FAER)	78
3.6.1	Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois	79
3.6.2	Les projets	80
3.6.3	Les projets en discussions	96
3.6.4	Concours Suisse des produits du terroir	98
4	Fiduciaire FRI	99
4.1	Mission	100
4.2	Collaborateurs	100
4.3	Tenue de comptabilités	102
4.4	Satisfaction clients	103
4.5	Outils informatiques	103
4.6	Statistiques	106
5.	Secteurs de production et gestion des sites	106
5.1	Exploitation de formation en cultures spéciales	106
5.2	Secteur hôtelier	106
5.2.1	Restaurant de Courtemelon	106
5.2.2	Restaurant DIVCOM et DIVART	107
5.3	Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse	107
5.3.1	Courtemelon	107
5.3.2	Loveresse	108
5.4	Agriviva	108
5.5	Médiathèque – Centre de documentation	109
6.	Finances	110
6.1	Etats financiers (en CHF)	110
7	Annexes	112
8	Remerciements à nos fidèles partenaires	123

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 :	Collaborateurs-trices FRI	9
Figure 2 :	Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements	12
Figure 3 :	Organigramme de la FRI au 31.12.2024	17
Figure 4 :	Mise en valeur des 256 formulaires de satisfaction retournés en 2024.	53
Figure 5 :	Les principaux défis de l'agriculteurs du Jura et du Jura bernois à l'horizon 2025 formulés par les conseillers de la FRI lors d'une séance le 26 janvier 2024.	54
Figure 6 :	Diagrammes des précipitations (colonnes) et des températures (lignes brisées) à Courtemelon en 2024.	57
Figure 7 :	Analyse des activités de la FRI, en 2024, en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail	118

Tableaux

Tableau 1 :	Effectif du personnel au 31.12.2024 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris)	12
Tableau 2 :	Mutations de personnel en 2024 (CDI et CDD)	13
Tableau 3 :	Personnel FRI, évaluation, satisfaction et appréciation générales, présentée par Département	16
Tableau 4 :	Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)	21
Tableau 5 :	Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	22
Tableau 6 :	Activités déployées en 2024 dans les prestations de formation au sein de la FRI	25
Tableau 7 :	<i>Faits marquants de 20 ans de formation professionnelle et continue à la FRI</i>	28
Tableau 8 :	<i>Effectifs des personnes en formation au sein de la FRI durant 20 ans</i>	29
Tableau 9 :	Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.	30
Tableau 10 :	Nombre de classes ouvertes et de cours dispensés	31
Tableau 11 :	<i>Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance</i>	31
Tableau 12 :	<i>Effectif dans la filière agricole</i>	32
Tableau 13 :	Nombre de classes ouvertes et volume de cours dispensés	33
Tableau 14 :	<i>Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole</i>	33
Tableau 15 :	Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	33
Tableau 16 :	Offre modulaire proposée en 2023-24 et 2024-25 à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien et effectifs enregistrés	35
Tableau 17 :	Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricole	36
Tableau 18 :	Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles	36
Tableau 19 :	Offre modulaire proposée en 2023-24 et 2024-25 dans la formation de la paysanne et effectifs enregistrés	39
Tableau 20 :	Effectifs dans les cours du brevet et du diplôme supérieur de la paysanne	40

Tableau 21 :	Résultats obtenus dans le cadre du brevet fédéral et du diplôme de paysanne	40
Tableau 22:	Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2024	42
Tableau 23 :	Participation aux prestations de formation continue 2024	43
Tableau 24 :	Formations dispensées par la FRI dans les domaines connexes à l'agriculture et l'intendance au profit de différents partenaires de formation	49
Tableau 25:	Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2024 avec les valeurs moyennes de la période 1981-20110 et 1991-2020 mesurées à Delémont par MétéoSuisse	58
Tableau 26:	Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2024	63
Tableau 27 :	Essais légumineuses associées en 2024	75
Tableau 28:	Etat de certification au 31.12.2024	80
Tableau 29:	La répartition des heures 2024 du projet 4000 est principalement réalisée comme suit	101
Tableau 30 :	Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	112
Tableau 31 :	Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	115
Tableau 32 :	Conseil de Fondation au 31 décembre 2024	119
Tableau 33:	Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2024	119
Tableau 34 :	Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2024	120
Tableau 35 :	Lauréats AFP Agropraticien 2024	120
Tableau 36:	Lauréats diplôme de paysanne 2024	120
Tableau 37 :	Lauréats CFC Agriculteur 2024	121
Tableau 38 :	Lauréats maîtrise fédérale agricole 2024	122
Tableau 39:	Lauréats brevet fédéral agricole 2024	122
Tableau 40:	Lauréats brevet fédéral de paysanne 2024	122

Avant-propos

« La FRI s'engage depuis 20 ans pour l'agriculture, pour ses produits, ainsi que pour l'intendance dans le canton du Jura et dans l'espace du Grand Chasseral »

La FRI a fêté ses 20 ans et c'est aux côtés des paysannes et paysans qu'elle a choisi de le faire à la fête de la Tête de Moine, lors de la cérémonie de clôture ou encore au CINEMAJOIE pour les côtés festif. Pour l'avenir, nous avons mené avec la HAFL une enquête et une réflexion prospective avec les partenaires du monde rural. Il en ressort un bon niveau de satisfaction et des pistes d'optimisation ont été identifiées pour les prestations de formation, de conseil, de fiduciaire, de promotion des produits régionaux Jura l'original et Grand Chasseral. Les réflexions stratégiques qui ont été menées dans le cadre des 20 ans de la FRI en 2024 ont été une bonne occasion de préciser la vision de développement rural avec les partenaires de la FRI et de confirmer notre mission et nos prestations.

Formation agricole : nouveau record d'effectif et présence de 31% de filles. L'école n'a jamais été aussi remplie et séduit de plus en plus de jeunes avec 197 apprenants au total. Coté formation continue, 1'200 personnes ont pris part à l'offre de 62 cours.

Formation hôtellerie & intendance : 54 élèves, c'est un record, se forment selon un nouveau plan d'étude, afin de rejoindre les mondes de l'hôtellerie ou de l'intendance en tant que GHI ou EHI.

Conseil : en gestion d'entreprise, en productions animale et végétale, 916 nouveaux mandats ont été enregistrés. La FRI est également active sur de nombreux projets collectifs, dans le but de permettre à l'agriculture de la région de s'adapter à l'évolution des attentes de la société.

Formation continue : nouveau programme, volontairement maintenu sur papier, mais accompagné d'un nouveau site internet permettant de s'inscrire aux formations ou de recevoir des infolettres thématiques, selon les choix et les branches de production des entreprises agricoles.

Restaurants DIVART, DIVCOM, DIVSSA et Collège de Delémont : suite à la reprise de restaurants scolaires à Delémont, la FRI réalise dorénavant 50'000 repas servis dans 5 restaurants. L'approvisionnement avec 50% de produits régionaux et 25% de produits bio dans les assiettes, en respectant l'équilibre financier, constitue un réel défi.

Terroir Jura Région : les compétences se sont exportées jusqu'à Nidwald afin d'organiser le 1^{er} Concours international des produits du terroir des Alpes, sur mandat de Culinarium Alpinum. Les investissements profonds dans le secteur laitier, les magasins et la commercialisation commencent à porter leurs fruits. Les nouvelles marques « Grand Chasseral » et « Jura L'Original » connaissent des succès croissants.

CEDD-Agro-Eco-Clim : Des problèmes très concrets sont abordées en lien avec le changement climatique et en favorisant les approches transdisciplinaires à l'aide des sciences sociales et en impliquant les agriculteurs-trices dans la recherche de solutions.

Communication : un film de présentation de la FRI permet de conserver un regard sur les volées d'élèves et les projets en cours. Le directeur Olivier Girardin y explique les enjeux pour la FRI, après ses 20 ans d'activités à partir des sites de Courtemelon et de Loveresse.





Nicolas Pape
Vice-président
Conseil de Fondation

Dr. Olivier Girardin
Directeur

Christian Tszanz
Président
Conseil de Fondation

Centre d'excellence pour le développement durable



Le Centre d'excellence et de compétences pour le développement de systèmes agroécologiques durables dans l'Arc jurassien dans un contexte de changement climatique (CEDD-Agro-Eco-Clim) est une aventure commune entre La Fondation Rurale Interjurassienne et l'Université de Neuchâtel.

Après deux années d'existence, ce centre a permis de développer de nombreuses dynamiques et collaborations entre acteurs régionaux et recherche dans l'adaptation aux enjeux environnementaux et sociaux contemporains liés à la production alimentaire dans le Jura et le Jura bernois. Les efforts se sont répartis entre accomplissement de projets existants, développement de nouveaux projets portés par l'Université et la FRI et accompagnements d'initiatives locales ou citoyennes.

Highlights des implications du CEDD en 2024

Projet Terres Vivantes : Accompagnement du bilan final et retour d'agriculteur-trices sur le projet.

Journées du CEDD « Les défis de la transdisciplinarité »: Pour des projets de développement et de recherche qui intègrent mieux les perspectives des acteurs de la pratiques.

Projet ENHANCE : La microbiologie, les champignons et les bactéries pour soigner les cultures spéciales ?

Contributions aux débats sur l'avenir de l'agriculture : Dialogues des Sciences en Valais ; Projection Film « La Ferme des Bertrand » et débat, à Porrentruy ; Dispute sur l'agriculture, Lausanne ; Journée de la Transition, Neuchâtel ; Forum Région Capitale Suisse, Fribourg.



Retour des agriculteurs de Terres Vivantes : « tops et bofs » pour apprendre les uns des autres

Figure 1



Collaboratrices & Collaborateurs

L'ensemble de notre personnel constitue notre richesse

 Affeller Caroline Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Allier Karine Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Altomareth Jocelyn Président Ruraliste Interjurassien	 Anselme Denis Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Barone Claude-Alain Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Bekkeret Julien Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Berret Julien Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Bessire Camille Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Bourhal Heude Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Bourrel Charlotte Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne
 Bourreau Gaëlle Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Brakic Françoise Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Buisson Olivier Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Bourquin Sylvie Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Borel Emmanuel Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Bourquet Céline Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Carrelot Sandrine Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Cattelan Julien Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Chavret Jean Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Charrelat Camille Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne
 Christian Henry Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Courlet Sébastien Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Courvoisier Murielle Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Demarec Valérie Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Egger Victor Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Buchmann Isabelle Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Faller Amélie Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Fringet Pierre-André Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Entreprise apprenante	 Gervais Murielle Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne
 Gellera Thierry Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Gervais Anne-Christine Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Gervais Pierre-André Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Girardin Olivier Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Girardin Simon Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Girardin Marianne Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Guenet Julie Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Jager Hélène Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Hassani Yassin Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Hermonville Julie Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne
 Herber Claude-Alain Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Respect	 Javel Jean-Jacques Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Jullien Laurent Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Jullien Vincent Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Jullien Marie Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Jullien Caroline Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Jullien Pascal Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Jullien Pierre-André Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Kléber Fabienne Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne
 Kuster Enzo Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Kuster Amélie Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Kuster Nadège Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Kuster Stéphane Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Lambert Simon Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Lambert Denis Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Lambert Olivier Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Lambert Stéphanie Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Lambert Catherine Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Hartermann Lucienne Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne
 Maffei Veronique Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Mauret Valérie Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Membreux Heude Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Merlot Jean Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Membreux Anne-Cécile Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Esprit d'équipe	 Meringe Sébastien Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Odet Pierre-André Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Pellegrin Mathieu Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Rousseau Lucien Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne
 Rey Sarah Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Ruchti Nicolas Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Saugy Nicolas Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Schaffler Henriette Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Scherrer Luc Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Schindler Marie Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Schwab Claude Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Sullman Daniel Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Tallier Philippe Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Toffi Quentin Président de la Fondation Rurale Interjurassienne
 Thevoz Florence Présidente de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Tschopp Anne-Christine Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Ullmann Alexandre Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Vanasse Yves-André Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 van Rossum Amélie Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Verge Lucien Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Wernli Anne Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Wernli Gael Président de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Wernli Sacha Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Wernli Bertrand Président de la Fondation Rurale Interjurassienne
 Wernli Sabine Administratrice de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Wernli Sébastien Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Engagement	 Yvelin Nicolas Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne	 Zschalig Pierre-François Administrateur de la Fondation Rurale Interjurassienne					

2004
ANS
24

Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTINÉLOY LOMPRESE

1. Conduite et gestion de la Fondation

1.1 Conseil de fondation

« La FRI s'adapte agilement à l'évolution du contexte tout en gardant ses valeurs et sa mission »

Le Conseil de fondation se retrouve chaque année à 6 reprises, en alternance sur les sites de Loveresse et de Courtemelon. Le Conseil est composé par les représentants des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, ainsi que par les cantons de Berne et du Jura. Le bureau du Conseil, qui réunit le Président, le Vice-président et le Directeur se retrouvent à intervalles réguliers pour préparer les séances du Conseil et assurer le suivi et la mise en œuvre des décisions.

Lors de sa séance de mars 2024, le Conseil a validé le programme de la journée de réflexion stratégique du 10 avril, basée sur la mise en valeur des résultats de l'enquête de la HAFL. Celle-ci a porté sur l'évaluation des prestations de la FRI.

2024 a été rythmée par le 20e anniversaire de la FRI, tout au long de l'année, avec plusieurs manifestations et événements.

Pour l'occasion les 4-5 octobre une sortie du personnel a été organisée dans le canton de Lucerne à laquelle le Conseil a participé. Ce fut un moment convivial très apprécié, qui a permis des échanges informels, entre les membres du Conseil et les collaborateurs-trices.

Le Conseil a également pour mission de prendre connaissance de différents dossiers avec des prises de décisions ou simplement à titre d'information.

Les projets suivants ont été acceptés par le Conseil :

- Participation au projet PDR – Produire et manger local dans le Grand Chasseral - Jura bernois.
- Mandat pour l'organisation du concours **Devant :** des Alpes.
- Adhésion de la FRI à AgriImpact, pour le conseil aux agriculteurs et mandat d'AgriJura pour établir les bilans carbonés.
- Soumission pour l'appel d'offre des restaurants scolaires du CEJEF.

Différents points internes validés par le Conseil :

- Le renouvellement des 2 conventions de prestations avec AgriJura et CAJB pour 24-25.
- Les comptes 2023 et le rapport d'audit.
- La mise à jour de l'analyse des risques.
- Le rapport d'activités 2023.
- Le programme de formation continue 2024-2025.
- La reconduction de la convention pour le recensement en apiculture.
- Le budget 2025.
- Le changement de nom de 2 domaines d'activités : **Terroir Jurarégion et Alimentation et Services hôteliers.**
- Le renouvellement des membres de la Commission interjurassienne pour la gestion des marques.

Le Conseil a pris congé de **Sabine Lachat** (représentante du canton du Jura) en juin 2024, qui a été remplacée par **Valérie Soguel-Gerber**.

La dernière séance, s'est terminée par la photo ci-dessous et par la présentation des collaboratrices engagées durant l'année 2024.

Conseil de fondation en 2024 : il comprend 15 membres et gère l'institution.



Olivier Girardin (Directeur FRI), Christian Tschanz (Président), Nicolas Pape (Vice-président).

De gauche à droite : Valérie Soguel-Gerber (Canton JU), Jean-Paul Lachat (Chef ECR JU), Claude Schlüchter (canton JU), François Monin (Directeur AgriJura), Michael Schlappach (Canton BE), Didier Erard (canton JU), Sylvie Bourquin (secrétaire FRI), Daniel Balmer (canton BE), Walter Habegger (canton BE), Thierry Blaser (AgriJura), Alexandre Geiser (CAJB), Daniela Allemann-Gerber (Secrétaire générale CAJB).

Absent sur la photo : Michael Gysi (Directeur OAN).

1.2 Direction

Chaque dernier lundi du mois, l'équipe direction se réunit sur le site de Courtemelon. En 2024, elle s'est retrouvée à 11 reprises. En juillet, aucune séance n'est fixée en raison des vacances estivales.

12 membres, 3 femmes et 9 hommes constituent notre Equipe. La force de l'équipe est notamment axée sur la diversification des compétences de chacun-e qui enrichissent les connaissances et favorise l'ouverture d'esprit.

Nos valeurs sont :

RESPECT – ESPRIT D'EQUIPE – ENGAGEMENT – ENTREPRISE APPRENANTE.

Les points abordés lors des séances de direction et qui nécessitent un engagement de la FRI sont soumis au Conseil de fondation pour information et/ou pour prise de décision.

Pour cette années 2024, l'Equipe de direction a travaillé sur l'élaboration du programme pour les 20 ans de la FRI, avec notamment une présence à diverses manifestations, à l'élaboration d'une enquête de satisfaction auprès des clients menée avec la HAFL et une sortie avec l'ensemble du personnel dans le canton de Lucerne.

L'équipe a également redéfini le cadre pour le nouveau site Interne de la FRI www.frij.ch ainsi que ses différents contenus. En parallèle, elle a discuté d'un concept de communication en lien avec le nouveau site pour les abonnés avec notamment l'envoi d'Infolettres.

En parallèle, lors des séances direction l'équipe prend connaissance des différents projets qu'ils soient nouveaux ou de leur état d'avancement. Il est notamment discuté de différents points RH, des budgets et des comptes, de l'analyse des risques et bien d'autres points qui font partie de la vie d'une Fondation.

Le présent rapport présente les activités déployées par l'ensemble des collaborateurs-trices de la FRI en 2024.



Equipe de direction fin 2024, composée de 12 membres.

De gauche à droite

Laurent Joliat, Olivier Girardin (Directeur FRI), Maude Membrez, Claude-Alain Baume, Julien Catellani, Pierre-André Odiet, Olivier Lapaire, Fabrice Berret, Véronique Frutschi, Sylvie Bourquin, Beat Knobel. Olivier Boillat.

1.3 Ressources humaines

L'effectif du personnel au 31 décembre 2024 est représenté à l'aide du tableau ci-dessous. Le nombre de collaborateur est de 91 personnes au total, dont 7 apprentis et 3 stagiaire.

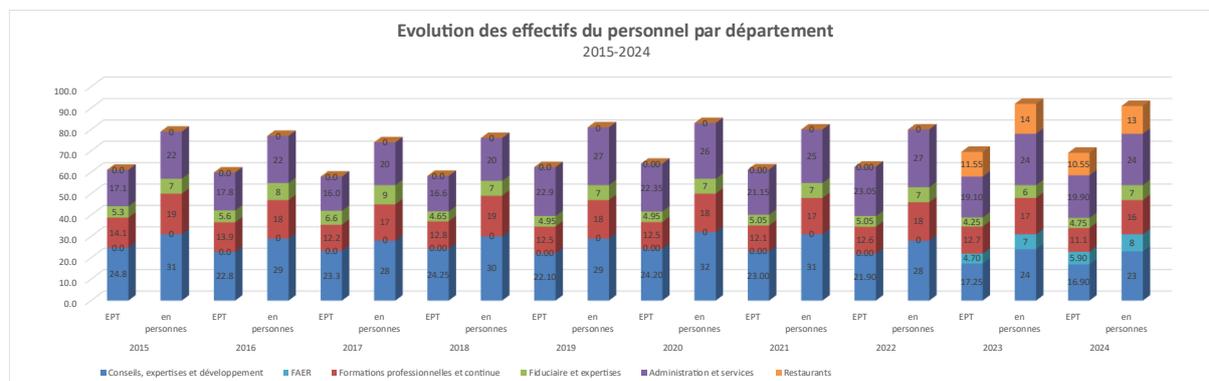
Tableau 1

Effectif du personnel au 31.12.2024 (civiliste, stagiaires et apprenti-e-s non compris).

	Effectif du personnel en 2024					
	en personnes			en équivalence à plein temps (EPT)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Administration	9	15	24	7.6	12.3	19.90
Restaurants	6	7	13	5.8	4.75	10.55
Conseils	15	8	23	11.5	5.4	16.90
FAER	3	5	8	2.7	3.2	5.90
Fiduciaire	3	4	7	2.5	2.25	4.75
Formation	7	9	16	5.6	5.5	11.10
Total	43	48	91	35.7	33.4	69.10

Les EPT (équivalent plein temps) à fin 2024 sont de 69.1. Les EPT par département et par année sont représentés à la figure 2.

Figure 2



Durant l'année 2024, on distingue les engagements suivants :

- 4 collaboratrices ;
- 2 collaborateurs ;
- 4 apprentis (2 femmes et 2 hommes) ;
- 3 stagiaires CDD d'une année (2 femmes, 1 homme).

La FRI adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances.

Turnover - Source : *Swissalary*

Le turnover 2024 (taux de rotation du personnel) est de 17.39%, ce qui représente 7.02% de moins qu'en 2023 (24.41%). Par rapport à la moyenne suisse qui se situe à 16.1%* pour l'année 2023 (taux de rotation brut, incluant les changements d'entreprise et l'arrêt de l'activité professionnelle), la FRI se situe dans la moyenne et suit la tendance actuelle qui voit une augmentation générale du taux de rotations du personnel. Cette tendance à une augmentation s'explique par les modifications sociétales et les attentes des jeunes générations liées au marché du travail. En Suisse, les sondages soulignent l'importance que les gens accordent à leur travail et le fait qu'ils cherchent du sens à leurs activités. Dès lors, s'ils ne sont plus satisfaits de leur poste, ils auront tendance à chercher autre chose qui leur plaise davantage et qui corresponde mieux à leurs valeurs.

Dans le courant de l'année 2024, 9 personnes ont quitté la Fondation : 7 départs volontaires, 1 licenciement et 1 décès. 4 apprentis ont terminé leur formation, alors que 2 jeunes ont mis un terme à leur apprentissage, ainsi qu'une fin prévue de stage (CDD).

*Source : *Office fédéral de la statistique, mobilité du personnel*

Le tableau 2 présente les mutations de personnel en 2024 (CDI et CDD) et la figure 3, l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2024.

Tableau 2

Mutations de personnel en 2024 (CDI et CDD).

ENTREES					
Domon	Elena	Da FAER	Stagiaire FAER	80%	15/01/24
Klötzli	Fabienne	Dpt Formation	Enseignante NAL / TCL	80%	01/02/24
Von Kaenel	Axelle	Dpt Fiduciaire	Etudiante HEG	50%	01/02/24
Ulmann	Alexandre	Restaurants	Cuisinier	100%	01/06/24
Schaffter	Henriette	Dpt Formation	Enseignante CG	80%	01/08/24
Beuret	Charlotte	Dpt Formation	Enseignante CG	70%	01/08/23
Wittwer	Sacha	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	01/08/24
Morange	Swen	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	01/08/24
Kohler	Amelia	Dpt Administration & Services	Apprentie GEI	100%	01/08/24
Guenot	Julie	Restaurants	Apprentie cuisinière	100%	01/08/24
Receveur	Lucien	Dpt Administration & Services	Stagiaire EC 2+1	100%	01/08/24
Jolissaint	Marie	Da FAER	Conseillère FAER	80%	01/09/24
Couvé	Nicolas	Da FAER	Conseiller FAER	80%	01/10/24

Apprentis-stagiaires

Personnes entrée et sortie dans la même année

SORTIES					
Gogniat	Fanny	Dpt Formation	Enseignante NAL / TCL	90%	31/01/24
Bögli	Nathalie	Dpt Formation	Enseignante NAL / TCL	80%	29/02/24
Martinaud	Fabien	Restaurant	Cuisinier	100%	30/04/24
Bolle	Arthur	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	31/07/24
Voillat	Julie	Dpt Administration & Services	Apprentie maraîchère	100%	31/07/24
Neubathie	Gina	Dpt Administration & Services	Apprentie GEI	100%	31/07/24
Esposito	Marine	Dpt Administration & Services	Apprentie GEI	100%	31/07/24
Tâche	Jeremy	Dpt Administration & Services	Apprenti cuisinier	100%	31/07/24
Joray	Guillaume	Dpt Administration & Services	Maraîcher	80%	31/07/24
Faivre	Aurélie	Dpt Formation	Enseignante CG	90%	31/07/24
Comment	Soraya	Dpt Formation	Enseignante CG	40%	31/07/24
Reichenbach	Quentin	Dpt Conseil	Conseiller	80%	
Ackermann	Magali	Da FAER	Conseillère FAER	50%	
Valente Vinagre	Ryan	Restaurant	Apprenti cuisinier	100%	30/09/24
Choulat	Sébastien	Dpt Formation	Enseignant	100%	30/11/24
Domon	Elena	Da FAER	Stagiaire FAER	90%	31/12/24

Apprentis-stagiaires

Personnes entrée et sortie dans la même année

Taux d'absentéisme - Source : Timelead, rapport et vue, vue annuelle, absences, graphique

Le taux d'absentéisme concernant la maladie pour l'année 2024 se situe à 1.47% (2.24% en 2023, 5.77% en 2022). Celui concernant les accidents se situe à 0.59% (0.41% en 2023, 0.82% en 2022)

Si l'on tient compte du taux d'absentéisme total (congrés maternité, congrés paternités, congrés non payés, déménagements, maladies d'un membre de la famille, etc...), le taux s'élève 2.93% (3.67% en 2023%) ; Un taux d'absentéisme moyen annuel de 4 ou 5% est encore très satisfaisant et témoigne d'une bonne santé de la structure. Ces chiffres réjouissants montrent un haut degré d'investissement de nos collaboratrices ainsi qu'une gestion saine des absences.

Ancienneté - Source Swisssalary, liste jubilaires, années de service

S'agissant de l'ancienneté, elle est en moyenne de 15.44 années pour les hommes contre 7.78 ans pour les femmes. Les chiffres sont en légère baisse par rapport à l'année précédente mais démontrent toutefois un réel engagement du personnel dans son activité professionnelle.

On constate d'une manière générale que l'ancienneté se réduit au fil des générations chez les hommes, mais moins chez les femmes*

*bfs.amin.ch/les générations sur le marché suisse du travail, contenu

Formation continue - *Source : Timelead, approbations, approuver les entrées TL, projet 7020 pour l'année 2021*

La FRI encourage et favorise les efforts du personnel pour se former et se perfectionner. En 2024, ce sont 801 heures de formation continue qui ont été effectuées par les collaborateurs-trices. Selon les derniers chiffres statistiques (datant de 2015), en moyenne 0.8% des heures travaillées cette année-là en Suisse ont été consacré à la formation continue des collaborateurs.

Selon les chiffres présentés, la FRI présente un taux de 0.6%, un effort reste donc à fournir pour inciter les collaborateurs-trices à bénéficier des 5 jours de formation qui sont offerts chaque année.

Satisfaction du personnel

Le degré de satisfaction du personnel est présenté dans le tableau 3. Cette analyse résulte de la mise en valeur des 75 entretiens d'évaluation conduits en 2024. Les entretiens ont été conduits par les responsables de département avec la participation des responsables de domaines. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de département a également été prise en compte. La moyenne générale est de 1.90 pour 2024. Comme les années précédentes, les relations entre les collègues (1.7) et avec les clients (1.8) sont deux critères qui récoltent une très bonne note : cela démontre une satisfaction générale des collaborateurs dans leurs activités.

Il est également réjouissant de relever la satisfaction de l'ensemble des collaborateurs dans leur rôle de responsable de projets (1.8) ainsi que dans les responsabilités confiées (1.9). La FRI met en place un environnement de travail qui favorise les initiatives personnelles et l'accompagnement des projets qui ont du sens pour les collaborateurs.

Un point de vigilance est à relever du côté de la charge de travail cette dernière devrait être adaptée aux ressources de chaque collaborateur afin de dégager un résultat répondant aux attentes tout en préservant un équilibre entre vie professionnelle et personnelle. La FRI est particulièrement attentive à cet indicateur (2.2) et s'engage à mettre en place des mesures pour préserver une surcharge de travail et des situations d'épuisement professionnel.

Les entretiens ont été réalisés pour l'ensemble du personnel, exceptés les apprentis, les collaborateurs en période de dédite, en congé sabbatique ou en arrêt de travail.

Source : SharePoint, dossiers N°3. Entretiens annuels

Emplacement : Fondation Rurale Interjurassienne\Ressources Humaines - General\Collaborateurs\Suivi du personnel\Entretien annuel de collaboration/année concernée

Tableau 3

Personnel FRI, évaluation, satisfaction et appréciation générales, présentée par département.

Thèmes évalués	Fiduciaire & expertises	Conseil, expertise et développement	Formation professionnelle et continue	Administration et services	Equipe direction	Filière alimentaire et espace rural	Moyenne
Clarté missions et objectifs	1.9	2.0	2.0	2.0	1.8	2.0	1.9
Tâches confiées	1.7	2.0	2.0	1.9	1.5	1.6	1.9
Responsabilités confiées	1.9	2.0	2.0	1.9	1.5	1.6	1.9
Encadrement, délégation, contrôle	1.7	1.8	2.0	1.9	1.6	2.0	1.8
Relation avec les clients	1.7	1.8	1.9	1.7	1.3	1.8	1.7
Charge, volume, répartition du travail	2.1	2.3	2.2	2.1	2.2	2.4	2.2
Mon bien-être psychologique	2.0	2.2	2.0	2.1	2.1	2.3	2.1
Moyens, instruments et outils de travail	1.9	2.0	2.0	2.0	1.6	2.6	2.0
Aménagement place de travail	1.9	2.0	1.9	2.0	1.7	2.4	1.9
Diffusion et circulation de l'information	2.4	2.3	2.0	2.1	1.8	1.8	2.1
Ambiance, climat travail	1.6	1.8	2.0	1.9	1.8	1.8	1.8
Possibilités de formation	1.9	2.1	1.9	1.9	1.7	2.0	2.0
Possibilités d'évolution	1.9	2.2	1.9	2.1	1.7	2.2	2.0
Relation avec les collègues	1.3	1.7	1.9	1.8	1.4	1.4	1.7
Ma satisfaction activités de resp. de projet	-	1.8	1.9	1.8	1.7	1.5	1.8
Qualité relation et fréquence avec resp. Dpt	1.6	2.0	2.1	1.8	1.4	1.9	1.9
Qualité relation et fréquence avec resp. Da	1.7	1.9	1.9	1.7	1.4	1.7	1.8
Qualité relation et fréquence avec directeur	1.9	2.1	2.0	1.9	1.4	2.0	1.9
Appréciation du supérieur	2.0	1.5	2.0	1.9	1.5	1.8	1.8
Appréciation du collaborateur	1.9	2.0	2.0	2.0	1.5	2.0	1.9
Nombre de personnes évaluées	7	22	11	20	10	5	75
Moyenne générale	1.70	2.00	2.00	1.90	1.60	1.90	1.90

Evaluation

1 = Très bonne

2 = Bonne

3 = Passable / Développement souhaitable

4 = Insatisfaisante

Figure 3

Organigramme de la FRI au 31.12.2024.

Départements / Domaines d'activités		Conseil de fondation / Président : Christian Tschanz, Vice-président : Nicolas Pape		
		Directeur: Olivier Girardin		
		Formations professionnelles et continue	Conseils, expertises et développement	Administration et services
		Pierre-André Odiet	Claude-Alain Baume	*Olivier Girardin
Agroécosystèmes	Production animale	Véronique Frutschi Jean-Claude Girardin Camille Charmillot	Véronique Frutschi Jocelyn Altermath Pierre-Alain Juillerat	Olivier Boillat Maude Membrez Sylvie Bourquin Maude Beuchat Sandra Cardicchi Valérie Maurer Nicole Yerly Lucien Receveur (EC 2+1)
	Production végétale et environnement	Beat Knobel	Beat Knobel Julien Berberat Julie Hernandez Gaëlle Beureux Brieuc Lachat Emmanuel Brand Luc Scherrer Victor Egger Thibault Amélie Fietier P.-André Fringeli Laura Vorpe Bertrand	Denis Anselmo Marie Schindelholz Pascal Jubin Elise Liechti (appr. 3è) Swen Morange (appr. 3è) Sacha Wittwer (appr. 2è)
Economie rurale	Gestion d'entreprise et économie rurale	Fabrice Berret Pierre-André Odiet Mathieu Petignat	Fabrice Berret Claude-Alain Baume Camille Bessire Mélanie Gyger Vincent Jolidon Cédric Linder Jenny Mérillat Quentin Tatti	Opt Fiduciaire Julien Catella Caroline Affolter Jade Chalverat Vérène Dessarzin Simon Girardin Martine Glauser, (domicile) Stéphanie Koller Nicolas Ruchti Axelle von Kaenel
Filière alimentaire, espace rural et milieu de vie	Filière alimentaire et espace rural (FAER)	*Olivier Lapaire	*Olivier Lapaire Nicolas Couvé Elena Domon Marie Jolissaint Madège Koller Laurie Marchand Veronica Matti Gaël Willemin	
	Economie familiale et intendance (habitat)	Laurent Joliat Charlotte Beuret Céline Broquet Sébastien Courtet Mélanie Derivaz Anne-Catherine Gerber Claude-Alain Hofer Fabienne Klötzli Anne-Cécile Monnin Henriette Schaffter Claudia Cochard Schwartz	Laurent Joliat Restaurant FRI Thierry Gélineau (chef) Alexandre Ulmann Karine Allaz Sabrina Wüthrich Philippe Taillard, Courtemelo Françoise Bindit Berre-Yves Zwahlen, Loverses Amelia Kohler (appr. 1ère) Danial Suliman (appr. 3è)	Restaurant Divcom Jean-Jacques Iseli (chef) Yasin Hassani Caroline Jubin Miljaim Sacipi Anne-Claude Tschopp Christian Mary (appr. 2è) Restaurant Divart David Lachat (chef) Isabelle Eschmann Aster Wendimu
Développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois				
* Domaine FAER: O. Girardin fonctionne en tant que responsable de département				(Apprenti-e-s)
* Restaurants: L. Joliat fonctionne en tant que responsable du Service hôtelier				

1.4 Communication en 2024

En 2024, la FRI a fêté ses 20 ans, par une présence auprès de ses membres lors de la Fête de la Tête de Moine AOP ou en invitant ses membres au cinéma autour du film « La Ferme des Bertrand ». Voici quelques chiffres en vrac :

- **76'900 auditeurs** touchés chaque semaine par « Minute des terroirs » sur les radios RFJ (audience 44'670) et RJB (audience 32'230) ;
- **57'000 visiteurs** à la 57^e Foire du Jura, avec espace terroirs et implication sur l'espace agricole ;
- **50'000 repas** servis par les 5 restaurants FRI avec produits régionaux (50% et Bio (25%) ;
- **10'000 visiteurs** à la 7^e Fête de la Tête de Moine AOP: concours de dégustation organisé par la FRI ;
- **10'000 visiteurs** à la ferme pour la Maison du père Noël, Mormont ;
- **1'185 abonnés FRI en Agriculture et 418 abonnés en Economie familiale FRI** globalement très satisfaits des prestations FRI (enquête HAFL 2024 auprès des membres) ;
- **1'000 visiteurs** au 27^e Marché paysan de Loveresse ;
- **900 élèves** des écoles secondaires JU informés des métiers et formations à la FRI ;
- **70 cours** de formation continue proposés ;
- **20 ans : l'âge de la FRI !**



Les communiqués publiés par FRI en 2024 sont :

- Remise des diplômes FRI ;
- Remise des brevets romands ;
- Le Père Noël s'invite à la ferme à Mormont ;
- La FRI servira 50'000 repas à 50% régionaux et 25% bio dans ses 5 restaurants ;
- Restaurant de Courtemelon ouvert au public ;
- Le projet PDR Créalait comprend 11,2 mio d'investissement dans le canton du Jura ;
- Revue agricole Almanach du Jura.

Le **nouveau site internet** www.frij.ch a été développé sur un système indépendant géré par FRI (WordPress). Il s'adresse aux publics suivants :

- Au monde de L'HOTELLERIE & INTENDANCE ;
- Au monde AGRICOLE ET PRODUCTEURS ;
- Aux élèves en formation AGRICULTURE ;
- Aux élèves en formation HOTELLERIE & INTENDANCE.

Les nouvelles « **Infolettres thématiques** » sont envoyées à toutes les personnes intéressées, chaque samedi matin à 7h00. Il est possible en tout temps de 's'inscrire / désinscrire. Nous espérons ainsi avec notre nouvel outil (WordPress – AcyMailing) apporter l'information uniquement aux personnes concernées :

- Terrien interjurassien (version infolettre par mail = idem papier) ;
- Infolettre - Production animale ;
- Infolettre - Production végétale ;
- Infolettre - Gestion d'entreprise ;
- Infolettre - Terroir Jura Région ;
- Infolettre – Intendance ;
- Infolettre - Informations générales FRI ;
- Infolettre - Alimentation & développement personnel ;
- Lettre d'information à l'agriculture du Jura bernois.



S'abonner

Les groupes Whats'APP suivant sont gérés :

- Céréales et maïs – Vallée de Delémont ;
- Céréales et maïs – Franches-Montagnes ;
- Céréales et maïs – Ajoie ;
- Céréales et maïs – Jura bernois ;
- Colza ;
- Betteraves ;
- Herbages – montagne ;
- Herbages – plaine.



L'**agenda interjurassien** www.frij.ch/agenda-partage/ permet à chaque organisation de déposer des événements / consulter ceux des autres organisations du territoire concerné. Ils sont tirés par :

- JB - Assemblées, événements, conférences, marchés de bétail ;
- JB - Echéances administratives ;
- JU - Assemblées, événements, conférences ;
- JU - Echéances administratives ;
- JU-JB Marchés publics de bétail ;
- Agenda-FRI.

Monde numérique à la FRI : pour chaque projet, ainsi que pour chaque collaboration dans d'autres institutions, le FRI utilise les nouveaux outils Office 365, dont l'application de groupe **Microsoft Teams** permet des vidéoconférences et échanges de données. Cette forte connectivité permet des gains de temps, de transports et apporte une **puissante réactivité dans les projets FRI**. Il n'y a plus aucun appareil téléphonique à la FRI : le personnel répond depuis le nouveau système Teams, sur ordinateur ou téléphone portable simultanément.

Pour atteindre les agriculteurs, la FRI utilise des **SMS et des groupes Whats'App fermés et par thème**. De plus, chaque collaborateur est équipé d'un ordinateur nomade avec système de transmission sécurisé VPN, lui permettant en tout temps et tout lieu du globe, de travailler avec les données et échanger avec ses collègues et autres institutions partenaires.

Le bulletin Terrien interjurassien est publié 11 fois par an à 2'300 exemplaires, envoyé en courrier A. La version électronique avec ses liens sur le site Internet de la FRI est envoyée à 1'400 personnes. Les pages 1, 2 et 3 sont réservées à l'éditorial FRI, suivi de prises de positions des Chambres d'agriculture, en alternant entre Jura bernois et Jura. La FRI en rédige les éditoriaux, qui se veulent techniques, apolitiques, innovants et reliant les 100 projets en cours à la base paysanne.



11 numéros du « Terrien Interjurassien » publiés en 2024.

Les principaux réseaux sociaux Facebook sont « FRI Agriculture » et « FRI Intendance » ; ils connaissent une augmentation de l'affluence. Ils sont complétés au niveau des domaines par des pages spécifiques selon leurs besoins de communication.

- FRI Intendance : **646 abonnés** (633 en 2023, 581 en 2022, 558 en 2021, 518 en 2020, 314 en 2019, 352 en 2018, 262 en 2017) ;
- FRI Agriculture : **1'657 abonnés** (1'540 en 2023, 1'346 en 2022, 1'076 en 2021, 748 en 2020, 562 en 2019, 346 en 2018, 169 en 2017) ;
- Terroir-Juraregion : **5'478 abonnés** (5'267 en 2024, 4'919 en 2022, 4'654 en 2021, 4'146 en 2020, 3'644 en 2019, 2'902 en 2018, 2'500 en 2017) ;
- Concours suisse des produits du terroir : **3'356 abonnés** (3'379 en 2023, 3'104 en 2022, 3'105 en 2021, 2'505 en 2020, 2'497 en 2019, 1'958 en 2018, 1'900 en 2017) ;
- Viande Chevaline suisse l'Originale : **213 abonnés** (208 en 2023, 208 en 2022, 209 en 2021, 206 en 2020, 195 en 2019, 169 en 2018, 160 en 2017).
- Restaurant de Courtemelon : **104 abonnés** (nouveau 2024).
- FRI Alimentation & Développement personnel : **23 abonnés** (nouveau 2024).
- Les Jardins de Courtemelon : **1'174 abonnés** (nouveau 2024).

La chaine YOUTUBE « Fondation Rurale Interjurassienne comprend 12 films, classés selon les Playlists suivantes. Ces vidéos sont accessibles depuis n'importe quel téléviseur domestique numérique, téléphone ou ordinateur :

- FRI GENERAL
- Formations FRI
- Production végétale & Environnement
- Production animale FRI
- Créalaït
- Apiculture
- Station d'arboriculture
- Gestion & Economie rurale
- Gestionnaire en intendance
- Filières alimentaires FRI
- Concours Suisse terroir
- Concours internationaux.

Le tableau 4 présente les statistiques de fréquentation du site Internet de la FRI qui a attiré en moyenne 2'440 visiteurs par mois, ceux-ci effectuant 4'203 visites sur les 10'164 pages par mois.

Tableau 4

Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch) en 2024.

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages visitées
Janvier 2024	2'571	4'492	11'464
Février 2024	2'111	3'726	9'912
Mars 2024	3'095	5'323	13'673
Avril 2024	2'671	4'341	9'397
Mai 2024	3'138	5'169	11'108
Juin 2024	3'119	5'955	14'866
Juillet 2024	2'179	3'542	8'757
Août 2024	2'665	4'504	10'532
Septembre 2024	3'729	6'046	14'093
Octobre 2024	2'309	3'827	9'187
Novembre 2024	963	1'931	5'005
Décembre 2024	738	1'587	3'976
Moyenne	2'440	4'203	10'164
Total	29'288	50'443	121'970

1.5 Clientèle

1.5.1 Abonnés

On constate une augmentation de 2 abonnements agricoles au niveau du Jura bernois ; avec une diminution de 11 exploitations agricoles dans la région. Pour le Jura, c'est une diminution de 8 abonnements agricoles avec une diminution de 12 exploitations sur le territoire. Pour les abonnements de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en diminution de 5. Le produit des abonnements agricoles en 2024 est de CHF 289'856.- (CHF 268'963.30.- en 2023) et celui des abonnements en économie familiale se situe à CHF 21'300.- (CHF 21'400.- en 2023).

Tableau 5

Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

Région	Membres agri. /éco. Fam.	TYPES D'ABONNEMENT				EVOLUTION	
		Exploitations	Agricole	Abonnés expl. (%)	Economie familiale	Abo. FRI	
						Agr.	Ecof.
	<u>2023</u>	<u>2023</u>	<u>31.12.23</u>	<u>2023</u>	<u>31.12.23</u>	<u>2023</u>	<u>2023</u>
Jura	797/284	896	797	89%	284	98.65 %	97.25 %
Jura bernois	407/133	513	407	79,3%	133	98 %	100 %
Totaux	1204 / 417	1409	1204	84.15%	417	98.3 %	98.6 %
	<u>2024</u>	<u>2024</u>	<u>31.12.24</u>	<u>2024</u>	<u>31.12.24</u>	<u>2024</u>	<u>2024</u>
Jura	789/287	884	789	89,25%	287	99.7 %	98.95%
Jura bernois	396/125	515	396	76.9%	125	96,97 %	93.98%
Totaux	1185 / 412	1399	1185	83,1%	412	98.33%	96.46%

2. Formation professionnelle et continue

2.1.1 Formation professionnelle et continue en intendance

« Des professionnel-le-s recherché-e-s sur la marché du travail »

Les gestionnaires et employé-e-s en hôtellerie-intendance assurent l'accueil, le service et l'entretien dans divers établissements tels que les hôtels, foyers, crèches, homes et hôpitaux. Elles et ils disposent d'une large palette de compétences dans les domaines de l'accueil et du conseil aux clients, l'entretien et l'aménagement des locaux, le circuit du linge, le service des boissons et des mets ou encore des tâches administratives. Ces professions sont idéales pour celles et ceux qui aiment travailler en équipe, ont un sens aigu du service et de l'organisation et souhaitent évoluer dans un environnement dynamique et varié.

LES FAITS MARQUANTS

Le tableau ci-dessous illustre en quelques chiffres l'année 2024 dans les formations d'employé-e-en intendance (EEI) et en hôtellerie-intendance (EHI) AFP et de gestionnaire en intendance (GEI) et en hôtellerie-intendance (GHI) CFC.

	AFP EEI	CFC GEI
Effectifs 2023-24	7	42
Effectifs 2024-25	13	41
Nbre de diplômé-e-s 2024	-	13

Si les effectifs ont fléchi depuis 2022, l'introduction des nouvelles formations d'employé-e et de gestionnaire en hôtellerie-intendance et d'importants efforts de communication ont permis d'inverser cette tendance, les effectifs ont à nouveau progressé à la rentrée d'août 2024 à l'École des Métiers de l'Intendance (EMI).

Pour cette rentrée, le plan d'étude école a été revu pour s'adapter aux nouveaux plans de formation en hôtellerie-intendance. Une plateforme en ligne sur laquelle les apprenti-e-s trouvent les supports de cours et où les différents lieux de formation (entreprises formatrices, cours interentreprises et écoles) collaborent a été mise en place par l'OrTra nationale. L'appropriation de ce nouvel environnement de formation par les

apprenti-e-s, les enseignant-e-s et les formatrices et formateurs a nécessité d'importants efforts. Cela permettra toutefois de renforcer les collaborations.

LES DEFIS

Dans les institutions médico-sociales ou le secteur hôtelier en particulier, la maîtrise des activités d'intendance est un élément essentiel pour la satisfaction des clients et le bon fonctionnement de l'entreprise. Le marché du travail recherche actuellement des professionnel-le-s bien formé-e-s dans ce domaine, mais les candidat-e-s sont peu nombreux-ses. La mise en place des nouvelles formations doit contribuer à améliorer la situation. Le premier défi consiste à améliorer l'image de ces professions auprès des jeunes et de renforcer les effectifs en formation. La rentrée 2024 a répondu à ces attentes. Il conviendra également d'élargir la formation au secteur hôtelier et de gagner de nouvelles places d'apprentissage dans ce secteur. Enfin, il importera de bien positionner les futur-e-s diplômé-e-s sur le marché du travail.

En collaboration avec l'OrTra Intendance Interjurassienne, un important travail de communication doit encore être réalisé auprès des futur-e-s apprenti-e-s, mais également auprès des maîtres d'apprentissage. Les entreprises du secteur hôtelier doivent également être approchées pour tenter d'ouvrir de nouvelles places d'apprentissage dans ce secteur. Une nouvelle collaboration avec Gastro-Jura et Gastro-Jura bernois est nécessaire dans ce cadre.

Au-delà de la formation professionnelle initiale, des offres de formation continue seraient opportunes dans le domaine hôtellerie-intendance pour le renforcer.



Nouvelles formations en hôtellerie-intendance : des professionnel-le-s au service des clients.

2.1.2 Formation professionnelle et continue agricole

« La formation professionnelle agricole séduit toujours les jeunes »

L'agriculture a pour mission de produire de la nourriture de qualité et d'assurer la sécurité alimentaire, tout en préservant les ressources naturelles et l'environnement. Dans ce contexte, l'agriculture suisse fait face à plusieurs défis majeurs. Le changement climatique entraîne des conditions météorologiques imprévisibles, affectant les récoltes et la production animale. La nécessité accrue de préserver le sol et sa fertilité, les ressources naturelles et la biodiversité engendre une évolution importante des méthodes de production agricole. Les agriculteurs doivent s'adapter aux nouvelles technologies et aux pratiques agricoles durables. De plus, la compétitivité sur le marché global, les fluctuations des prix et la stagnation des revenus agricoles ajoutent une pression économique importante. Une solide formation professionnelle et une formation continue renouvelée en permanence s'avèrent essentielles dans ce contexte pour assurer la durabilité des exploitations et de la filière agroalimentaire.

LES FAITS MARQUANTS

En 2024, l'école d'agriculture a enregistré un nouveau nombre record d'apprenti-e-s. La formation professionnelle agricole séduit toujours la jeune génération.

Formation	Effectifs 2023-24	Effectifs 2024-25	Nbre diplômés 2024
AFP agro praticien-ne	10	10	5
CFC agriculteur/trice	103	109	34
Brevet paysanne	28	25	6
Brevet agriculteur/trice	54	45	17
Maîtrise agricole	-	10	-

En formation continue, 62 cours ont été dispensés, sur 73 proposés. Plus de 1'200 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 2'029 participations.

En 2024, le corps enseignant de l'école d'agriculture a suivi et participé à la révision de la formation professionnelle initiale agricole. Il va désormais s'approprier les documents de mise en œuvre et préparer activement l'entrée en vigueur de la nouvelle formation pour la rentrée 2026.

Du 19 au 22 septembre 2024 deux jeunes agricultrices et agriculteurs du Jura et du Jura bernois, accompagné-e-s de deux collègues valaisans ont représenté les couleurs de la Suisse à l'Europea Agrochallenge, à Säreveere en Estonie, où ils ont décroché une magnifique 5^e place, parmi 19 équipes en lice, et remporté le prix de production animale.

Débuté en 2022, le projet Réseau de formation à l'entrepreneuriat agricole Suisse Afrique, soutenu par Movetia, s'est terminé en 2024. Dix jeunes agriculteurs et agricultrices suisses dont deux représentant-e-s du Jura et du Jura bernois ont participé à un stage de 10 jours au Cameroun. La phase finale a réuni en Suisse en novembre tou-te-s les formatrices et formateurs impliqué-e-s dans le projet et a permis de consolider le réseau mis en place et de poser les bases pour la suite à donner.

LES DEFIS

Au niveau de la formation initiale, les apprenti-e-s doivent acquérir un solide bagage technique, une bonne compréhension de l'agroécosystème dans lequel s'insère l'exploitation et quelques bases de gestion, notamment au niveau des branches de production. Il importera de veiller à ces éléments lors de la mise-en-œuvre de la nouvelle formation.

Le développement des compétences entrepreneuriales est un élément essentiel de la formation professionnelle supérieure. A ce niveau, l'attractivité et l'accessibilité de la formation pour un maximum de titulaires du CFC constitue un enjeu important. Ces éléments seront à prendre en compte dans la révision de la formation supérieure qui débute actuellement.

La formation continue complète le dispositif. Elle a pour défi de répondre tant par le contenu que par la forme aux besoins des professionnel-le-s pour les aider à adapter en permanence leurs connaissances et leurs compétences à un contexte en constante évolution.



Formation agricole ancrée dans la pratique.

2.2 Activités du département : vue d'ensemble

La FRI offre une palette complète de formation professionnelle initiale, supérieure et continue agricole, en hôtellerie-intendance et en économie familiale. Les formations proposées s'articulent sur six axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en hôtellerie-intendance : AFP d'employé-e en intendance et en hôtellerie-intendance, CFC de gestionnaire en intendance et en hôtellerie-intendance ;
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropraticien-ne, CFC agricole ;
- Brevet et diplôme supérieur de paysanne ;
- Brevet et maîtrise agricoles ;
- Formation continue agricole et en économie familiale ;
- Formations dans les domaines connexes.

Tableau 6

Activités déployées en 2024 dans les prestations de formation au sein de la FRI.

Projet	Heures travail ⁽¹⁾	EPT ⁽²⁾	Apprentis Participations 23-24	Apprentis Participations 24-25
AFP Employée en intendance	2'084	1.1	7	13
CFC Gestionnaire en intendance	8'426	4.6	42	41
AFP Agropraticien	708	0.4	10	10
CFC Agricole	9'663	5.3	103	109
Brevet de paysanne et diplôme de paysanne	1'455	0.8	28	25
Brevet et maîtrise agricoles	1'717	0.9	54	55
Formation continue	3'218	1.8	1'554	
Formations domaines connexes :				
- AFP Aide en soins et accompagnement	152	0.1	8	12
- Brevet concierge	136	0.1	7	7
- Formation continue auxiliaires de santé	0	0.00	9	
- MAS Production intégrée CABI	2	0.00		
- Formation continue & appui pédagogiques ⁽³⁾	655	0.4		
Total	28'218	15.7		

(1) Sans mandataires externes

(2) EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

(3) Mandat IFFP, cours et appui internes

Le tableau 6 présente et quantifie les activités déployées par le département formation professionnelle et continue en 2024. Le regroupement de toutes les prestations de formation professionnelle et continue au sein d'un seul et même département permet certaines synergies et une utilisation efficiente des ressources. Outre les aspects quantitatifs, on relève un très haut niveau de satisfaction des personnes en formation face aux prestations offertes.



Diplômé-e-s FRI 2024.

Regard sur 20 ans d'activités au sein du département formation

A l'occasion des 20 ans d'existence de la FRI, nous nous permettons de porter un bref regard sur ces 20 années au sein du département formation professionnelle et continue.

Depuis la rentrée 2005, la FRI a enregistré dans ses classes 4'870 personnes en formation : 1'173 apprenti-e-s gestionnaires en intendance, 203 employé-e-s en intendance, 1'936 apprenti-e-s agricultrices et agriculteurs, 126 agropraticien-nes, 497 candidates au brevet fédéral de paysanne et 7 au diplôme supérieur de paysanne, 728 candidates et candidats au brevet fédéral d'agricultrice et d'agriculteur et 200 à la maîtrise fédérale agricole. Elle a en outre enregistré 40'453 participations à ses cours de formation continue.

La FRI s'est montrée proactive et a participé activement à l'évolution de la formation professionnelle en intendance et agricole. Dans la filière en intendance, elle a mis en place en 2005 la nouvelle formation de gestionnaire en intendance CFC, qui succédait au CFC de gestionnaire en économie familiale. L'AFP d'employée en intendance a été introduite en 2010. En 2014 et 2015, l'école des métiers de l'intendance s'est impliquée dans la révision de ces deux formations en intendance et dès 2019 elle a participé à la fusion des professions de l'hôtellerie et de l'intendance.

En formation professionnelle initiale agricole, la FRI a collaboré activement à l'élaboration et à l'introduction en 2009 du nouveau CFC d'agricultrice et d'agriculteur. L'AFP d'agropraticien-ne a été introduite en 2010. Elle s'est également impliquée dans la révision de la formation agricole de 2014 à 2017. Depuis 2018, la FRI participe activement à la grande révision de la formation professionnelle agricole en cours.

En formation professionnelle supérieure, on relève l'implication dans la refonte du brevet et de la maîtrise agricoles de 2007 à 2014. Un travail important a également été fourni dans la formation professionnelle supérieure de la paysanne pour redynamiser cette formation et l'intégrer dans le champ professionnel de l'agriculture et des branches spéciales.

A ses débuts, la FRI a complètement revu son concept de formation continue agricole et en économie familiale, pour l'adapter dans la forme et dans le contenu aux besoins de sa clientèle et à l'évolution du contexte. Elle a également peu à peu ouvert ses cours à un plus large public, non issu du monde agricole et en économie familiale, intéressé par les thématiques abordées.

Au fil des années, des formations ont également été développées et proposées dans les domaines connexes de l'agriculture et de l'intendance. Notons les cours destinés aux auxiliaires de santé de la Fondation d'aide et soins à domicile, la participation aux cours préparatoires au brevet fédéral de concierge, de même qu'aux cours préparatoires au brevet fédéral d'apiculteur, ou encore la participation au master en gestion intégrée des ravageurs proposé par le CABI en collaboration avec l'université de Neuchâtel.

Parmi les faits marquants qui ont jalonné ces 20 ans de formation au sein de la FRI (cf. tableau 7), on relèvera l'obtention en 2014 de la certification ISO 9001 pour le département formation professionnelle et continue, la fermeture des classes durant la pandémie de Covid et l'introduction en 2 semaines de l'enseignement à distance en 2020. La FRI s'est également toujours soucieuse de faire évoluer ses pratiques et ses offres de formation. Elle a notamment introduit au fil du temps la digitalisation et l'usage des nouvelles technologies de la communication et de l'information dans ses différentes filières de formation. L'usage de MS365 dès 2018 a facilité le passage à l'enseignement à distance durant la période Covid. L'usage systématique de l'ordinateur personnel par les apprenti-e-s a été introduit en 2021. En formation continue, on a profité de ces nouvelles technologies pour diversifier les offres de formation.

Tableau 7

Faits marquants de 20 ans de formation professionnelle et continue à la FRI

Formation professionnelle initiale en intendance	Formation professionnelle initiale agricole	Formation professionnelle supérieure de la paysanne	Formation professionnelle supérieure agricole	Formation continue	Formations connexes	Département formation
Introduction nOrFo CFC GEI	Début de la réforme de la FPI agricole			Nouveau concept de formation continue		
					Collaboration Ecole d'économie économie familiale - Option réussite	
		Enquête sur les besoins en formation de la paysanne	Début de la réforme de la FPS agricole		1er cours pour auxiliaires de santé FASD	
1ers CFC GEI Rénovation des cuisines et locaux de pratique EMI						
	Introduction nOrFo CFC agricole en 3 ans				1er cours d'apiculture	
Introduction de l'AFP EEI	Introduction de l'AFP agropraticien	Promotion et nouveau concept de formation				
					1ers cours d'intendance pour ASA AFP	
1ères AFP EEI	1ers CFC nOrFo et 1ères AFP agropraticien				1ers cours préparatoires au brevet fédéral de conciergerie	
					Cours HEP-BEJUNE en économie familiale	Installation d'un réseau pédagogique dans toutes les classes
Petite révision des OrFo par l'OrTra Intendance Suisse	Ré-évaluation de l'OrFo par l'OrTra AgriAliForm		Introduction du nouveau brevet agricole		1ers cours de formation continue en intendance avec Avenir formation	Certification ISO 9001/2008
	Introduction du module "Gestion des données administratives de l'exploitation"			Journée nationale des grandes cultures bio	1ers cours préparatoires au brevet fédéral de spécialiste domaine équin orientation attelage 1er cours MAS IPM CABI	
Introduction des OrFo AFP et CFC révisées						
	Introduction des OrFo AFP et CFC révisées		Introduction de la nouvelle maîtrise agricole	1er AgroFRI	1ers cours préparatoires au brevet fédéral d'apiculteur	Certification ISO 9001/2015
Enquête auprès des lauréates 14-17 : formation adaptée au besoins du marché du travail	Début des travaux de révision de la FPI agricole			Promotion d'une offre tout public		Introduction MS365
Début de la révision de la FPI en hôtellerie-intendance	Projet Movetia : stage de 10 jours pour 7 apprenti-e-s à l'IAO au Cameroun		Concept de formation Herd-manager			
Enseignement à distance durant la période covid	Enseignement à distance durant la période covid	Enseignement à distance durant la période covid	Enseignement à distance durant la période covid	Enseignement à distance durant la période covid	Enseignement à distance durant la période covid	Nouvel environnement informatique MS365 indépendant et déploiement de TEAMS
	Usage systématique de l'ordinateur personnel dans les classes CFC			Sommet mondial GASL (Programme mondial pour un élevage durable)	Digitalisation de la formation MAS IPM CABI	
		Passage d'une offre modulaire sur 3 ans à une offre sur 2 ans			Concept de formation Micro-Ferme	125 ans de la formation agricole
			Projet Movetia : stage de 10 jours pour 9 jeunes romands dont 3 JUJB au CSRS en Côte d'Ivoire			
Introduction des nouvelles OrFo EHI AFP et GHI CFC			Projet Movetia : stage de 10 jours pour 10 jeunes romands dont 2 JUJB à l'IAO au Cameroun Début de la révision de la FPS agricole			

Tableau 8*Effectifs des personnes en formation au sein de la FRI durant 20 ans*

FPI Intendance				FPI agricole				FPS Paysanne				FPS Agricole				Effectifs totaux formation professionnelle	Formation continue Participations
Apprenti-e-s AFP	Apprenti-e-s CFC	Lauréat-e-s AFP	Lauréat-e-s CFC	Apprenti-e-s AFP	Apprenti-e-s CFC	Lauréat-e-s AFP	Lauréat-e-s CFC	Candidat es brevet	Candidat es diplôme	Lauréat es brevet	Lauréat es diplôme	Candidat-e-s brevet	Candidat-e-s maîtrise	Lauréat-e-s brevet	Lauréat-e-s maîtrise		
	45		10		94		21	15				32	10	15	5	196	1200
	59		7		112		23	25		1		11	17	2	2	224	2435
	72		17		117		38	9		3		25	14	14	2	237	1903
	78		14		96		27			6		9		1	4	183	2642
	81		17		110		20	7		2		25	12	10	4	235	2046
	73		23		122		34	5				1	16	6	2	217	2141
9	63		26	5	109		30	13		2		51	10	28	6	260	2243
16	57	7	11	14	94	7	47	23				13	18	13	3	235	2182
19	61	5	15	6	85	7	28	21		4		43	11	17	6	246	2347
19	59	8	18	8	89	1	30	28		10		8	20	9	3	231	3263
21	63	6	13	13	79	4	19	27		2		33	14	10	3	250	2164
20	64	7	15	11	91	7	38	37		4		50	8	7	2	281	2134
18	68	7	19	8	89	5	29	35	2			47	9	15		276	2075
14	58	3	18	6	90	2	27	39	2	6	2	41	9	8	2	259	2037
18	50	9	10	10	92	9	37	38		5		42	6	8	3	256	1946
12	53	5	18	10	85	5	33	40		10		47	7	7	2	254	1195
12	44	2	12	10	96	8	38	44		9		60	7	9	3	273	1784
11	45	6	9	7	88	7	26	39	2	7		73	7	15	1	272	1577
7	38	8	12	8	95	5	29	24	1	9		63	5	12	1	241	1591
7	42		13	10	103	5	34	28		6		54		??		244	1548
203	1173	73	297	126	1936	72	608	497	7	86	2	728	200	206	54	4870	40453

2.3 Formation professionnelle initiale en intendance

L'école des métiers de l'intendance (EMI) dispense les cours professionnels pour les deux professions d'employé-e-s en intendance (EEI) et hôtellerie-intendance (EHI) AFP, ainsi que de gestionnaire en intendance (GEI) et en hôtellerie-intendance (GHI) CFC, ainsi que 50 % de la formation pratique pour les apprenti-e-s en école de métier dans ces deux filières. Sur mandat de la profession, elle a organisé et dispensé 27 jours de cours interentreprises. Les journées d'examen blancs et intermédiaires et quatre journées de préparation pratique aux examens figuraient également au programme.

L'année 2024 a d'autre part été marquée par l'introduction pour la rentrée d'août des nouvelles formations d'employé-e en hôtellerie-intendance (EHI) AFP et de gestionnaire en hôtellerie-intendance (GHI) CFC.

Dans la filière en école de métier, il importe d'assurer une formation pratique conforme à ce que l'on trouve en entreprise et répondant aux besoins du marché du travail. La FRI, avec ses secteurs hôtelier, restauration et conciergerie, offre de nombreuses possibilités de mettre les apprenti-e-s en situation de travail similaires à ce qu'ils trouveront par la suite dans leur vie professionnelle. Ainsi, l'EMI collabore étroitement avec ces secteurs de production de la FRI. Dans le même but, les apprenti-e-s de l'EMI ont participé à diverses mises en situation pratiques au sein la FRI et à l'extérieur. Ils ont notamment assuré le service des invités à l'assemblée générale de la BCJ, de l'apéritif offert au terme de la cérémonie d'assermentation de la police cantonale, ou encore du repas lors de la remise des diplômes à Courtemelon. A chaque occasion, la prestation des apprenti-e-s de l'EMI a été grandement appréciée par les bénéficiaires.

Sur le marché du travail, les professionnel-le-s bien formé-e-s dans le domaine de l'hôtellerie-intendance sont recherché-e-s. La polyvalence de ces professions est un de leurs nombreux atouts. Toutefois, un grand travail de communication doit encore être effectué auprès des jeunes en recherche d'une profession ou des employeurs potentiels. Dans ce but l'EMI a présenté les nouvelles professions en hôtellerie-intendance au salon interjurassien de la formation professionnelle, en février 2024. Elle a également présenté ces professions dans les classes de transition de l'école de culture générale et lors des six forums dans les classes 10H, ainsi qu'à deux groupes TOPP (Transition Option Projet Professionnel).

Après avoir fléchi en 2022, notamment dans la filière EEI AFP, les effectifs se sont légèrement repris en 2023. Les efforts de communication déployés en 2023 et 2024 ont porté leurs fruits pour la rentrée 2024, qui a enregistré des effectifs réjouissants dans les nouvelles classes EHI et GHI.

Tableau 9

Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.

Classe	Nombre d'apprenti-e-s					
	Total		JU		JB	
	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25
EEI /EHI* 1 EM	6	7	6	6		1
EEI /EHI* 1 dual	1	2			1	2
EEI 2 EM		3		3		
EEI 2 dual		1				1
GEI /GHI* 1 EM	3	7	2	5	1	2
GEI / GHI* 1 dual	7	12	4	9	3	3
GEI 2 EM	4	3	3	3	1	
GEI 2 dual	6	8	3	6	3	2
GEI 3	22	11	15	7	7	4
Totaux	49	54	33	39	16	15

*Dès la rentrée 2024, les professions EHI et GHI succèdent à EEI respectivement GEI

Tableau 10

Nombre de classes ouvertes et volume de cours dispensés.

Filière	Année	2023 – 2024			2024 - 2025		
		Classe	Leçons / classes	Leçons totales	Classes	Leçons / classe	Leçons totales
AFP EEI / EHI	EEI / EHI 1 duale ⁽¹⁾	1	200	200	1	360	360
	EEI / EHI 1 EM ^{(2) (3)}	0.5	905	452.5	1	1'051	1'051
	EEI 2 duale ⁽¹⁾	0	200	0	1	360	360
	EEI 2 EM ⁽²⁾	0	740	0	0.5	740	370
CFC GEI / GHI	GEI1 / GHI duale ⁽¹⁾	1	369	369	1	360	360
	GEI1 / GHI EM ^{(2) (3)}	0.5	941	470.5	1	373	373
	GEI2 duale ⁽¹⁾	1	373	373	1	373	373
	GEI2 EM ^{(2) (3)}	0.5	526	263	0.5	526	263
	GEI3 ⁽⁴⁾	1	392	392	1	392	392
	Totaux		5.5		2'520	8	

(1) Classes duales : uniquement cours professionnels théoriques. En 1^{ère} et 2^e année, les deux filières EM et Duale sont réunies par année pour les cours professionnels.

(2) Classes EM : seul les cours de pratique en école sont reportés.

(3) Les demi-classes indiquent que les cours pratiques sont dispensés en classes communes EEI1 et GEI en école de métier.

(4) En 3^e année toute la formation pratique se déroule sous forme de stage en entreprise. Seul les cours professionnels sont dispensés à l'EMI.

En juin 2024, 14 apprenti-e-s gestionnaires en intendance se sont présenté-e-s aux examens de fin d'apprentissage et 13 obtiennent le CFC.

Tableau 11

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance.

2024	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
GEI	4.69	13	1	93%

Défis pour l'avenir

Dans les institutions médico-sociales ou le secteur hôtelier en particulier, la maîtrise des activités d'intendance est un élément essentiel pour la satisfaction des clients et le bon fonctionnement de l'entreprise. Le marché du travail recherche actuellement des professionnels bien formés dans ce domaine, mais les candidat-e-s sont peu nombreux-ses. La mise en place des nouvelles formations doit contribuer à améliorer la situation. Le premier défi consiste à améliorer l'image de ces professions auprès des jeunes et de renforcer les effectifs en formation. La rentrée 2024 a répondu à ces attentes. Il



Mise en situation des apprentis GEI et EEI en école de métier.

conviendra également d'élargir la formation au secteur hôtelier et de gagner de nouvelles places d'apprentissage dans ce secteur. Enfin, il importera de bien positionner les futur-e-s diplômé-e-s sur le marché du travail.

2.4 Formation agricole initiale

L'école d'agriculture (EA) accueille les apprenti-e-s agropraticien-ne-s AFP et agriculteurs-trices CFC du Jura et du Jura bernois pour les cours professionnels. En 1^{ère} et 2^e année, les cours sont dispensés à Courtemelon ou Loveresse selon la provenance des apprenti-e-s. Les cours de 3^e année sont dispensés à Courtemelon. La FRI, sur mandat des organisations professionnelles, organise également les cours interentreprises, dont 15 jours ont été organisés en 2024.

Pour l'organisation de cours à option réunissant de faibles effectifs, la FRI collabore avec le centre de formation de Grangeneuve et le Pôle Terre et Nature du Centre de formation Professionnelle Neuchâtelois pour les cours de production porcine et d'élevage et garde du cheval, et avec Aviforum pour la production avicole. Ce mode de collaboration permet de réunir des effectifs suffisants dans des domaines spécifiques. Il favorise aussi l'émulation entre les personnes en formation et les formateurs issus de différents horizons.

Le 10 septembre 2024, les apprentis de 3^e année ont profité de la journée AgroFRI et de la présentation des résultats du projet « Terres vivantes » pour approfondir leurs connaissances en pédologie et s'imprégner des bonnes pratiques en matière de travail et d'utilisation du sol, deux aspects essentiels d'une production durable. Cela a permis de faire un lien direct entre la recherche appliquée menée par les conseillers en production végétale et la formation professionnelle initiale. Cette manière de transférer directement de nouvelles connaissances issues du terrain chez les jeunes professionnels est à encourager et à répéter.

Du 19 au 22 septembre 2024 s'est déroulé l'Europea Agrochallenge 2024 à Säreveere en Estonie, sous l'égide du réseau des écoles professionnelles de la terre et de la nature « Europea international » dont la FRI est membre. Joan Scheidegger (JB), Sarah Girardin (JU) et leurs deux co-équipiers valaisans Sandy Balleys et Matthias Lattion, sous la conduite de leur coach Olivier Boillat, ont représenté les couleurs de la Suisse. Ils ont décroché une magnifique 5^e place, parmi 19 équipes en lice, et remporté le prix de production animale.

En 2024, le corps enseignant de l'école d'agriculture s'est impliqué dans la révision de la formation professionnelle initiale agricole menée par l'OrTra AgriAliForm. Plusieurs enseignant-e-s ont ainsi participé aux workshops organisés pour l'élaboration des documents de mise en œuvre de la nouvelle formation.

Les effectifs enregistrés à la rentrée 2023 à l'école d'agriculture ont atteint 113 apprenti-e-s et un nouveau record a été atteint avec 119 apprenti-e-s en formation agricole à la rentrée 2024.

Tableau 12

Effectifs dans la filière agricole.

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autres ⁽¹⁾	
	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25
Agroprat 1	5	4	2	4	2		1	
Agroprat 2	5	6	1	2	2	1	2	3
Agr 1	31	26	20	13	11	11		2
Agr 2	36	36	18	22	14	12	4	2
Agr 3	36	47	27	20	8	20	1	7
Totaux	113	119	68	61	37	44	8	14

(1) Apprentis en provenance de BE germanophone, NE, SO et VD.

Tableau 13*Nombre de classes ouvertes et volume de cours dispensés*

Filière	Année	Leçons/classe	2023 – 2024		2024 - 2025	
			Classes	Leçons totales	Classes	Leçons totales
AgroPrat	Agro prat 1 ⁽¹⁾	360	0.5	180	0.5	180
	Agro prat 2 ⁽¹⁾	360	0.5	180	0.5	180
CFC agricole	Agr 1	360	2	720	1	360
	Agr 2	360	2	720	1	360
	Agr 3	880	2	1'760	1	880
	Totaux		7	3'560	4	1'960

(1) Les deux classe Agr prat 1 et Agr part 2 sont regroupées pour les cours professionnels et le PEE adapté en conséquence.

Au printemps 2024, 36 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens de fin d'apprentissage et 34 ont obtenu le CFC d'agriculteur et d'agricultrice. Au niveau de l'AFP d'agropraticien-ne, les 5 candidat-e-s ont obtenu leur diplôme.

Tableau 14*Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole.*

2024	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echec-s	% réussite
Agropraticien AFP	5.0	5	0	100%
Agriculteur CFC	4.81	34*	2	94%

* dont 8 candidat-e-s avec domaine spécifique agriculture biologique

Tableau 15*Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération.*

2024	Nbre exploitations		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC / AFP	896	525	31	7	103.6%	40%

Défis pour l'avenir

La formation professionnelle initiale agricole est en pleine révision. La nouvelle ordonnance de formation sera mise en œuvre dès la rentrée 2026. La FRI a participé très activement à cette révision, qui débouchera sur un CFC en 3 ans avec 6 orientations à choix en 3^e année. Les cours professionnels seront dispensés selon un système linéaire sur les trois ans de formation. Cela permettra aux apprenti-e-s d'acquérir une formation plus approfondie dans l'orientation choisie et la formation pratique sera renforcée. La formation professionnelle agricole doit notamment apporter de solides compétences dans les techniques de production et former à des pratiques agricoles résilientes dans un contexte de changement climatique, qui préservent les ressources naturelles, limitent le recours aux intrants et l'impact sur l'environnement.

Au niveau de la formation initiale, les apprenti-e-s doivent acquérir un solide bagage technique, une bonne compréhension de l'agroécosystème dans lequel s'insère l'exploitation et quelques bases de gestion, notamment au niveau des branches de production. Il importera de veiller à ces éléments lors de la mise-en-œuvre de la nouvelle formation. Afin d'assurer une formation suffisamment large répondant aux besoins d'exploitations diversifiées, les apprenti-e-s pourront acquérir durant une année de formation supplémentaire une deuxième orientation avec à la clé un deuxième CFC. Inciter un maximum d'apprenti-e-s à opter pour une deuxième orientation est un élément important du succès de la révision.



Enseignement de terrain à l'école d'agriculture.

2.5 Formation professionnelle supérieure agricole

2.5.1 Brevet et maîtrise agricoles

La conduite performante et durable d'une exploitation agricole requière un haut niveau de compétences dans les domaines techniques, la gestion et la préservation des ressources, la gestion d'entreprise, la valorisation des productions et la maîtrise des marchés. La formation professionnelle supérieure agricole apporte les compétences requises dans ces différents domaines. A ce niveau de formation, l'expérience pratique dans la conduite d'une entreprise agricole s'avère particulièrement importante pour établir des liens entre la matière vue en cours et les problématiques à résoudre au quotidien par un chef d'exploitation et atteindre ainsi le niveau de compétence attendu.

Le/la chef-fe d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie et conduit son entreprise, il/elle met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes. Le/la chef-fe d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance. L'ECE Arc jurassien, organisée par la FRI en collaboration avec le pôle Terre et Nature du Centre professionnel Neuchâtelois (CPNE-TN), propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

Tableau 16

Offre modulaire proposée en 2023-24 et 2024-25 à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien et effectifs enregistrés.

	Modules	Périodes totales	2023-2024		2024-2025	
			Dispensés	Participants	Dispensés	Participants
Brevet agricole Gestion	B01 Compétences personnelles et méthodiques du chef d'entreprise	48	X	10	X	15
	B02 Rentabilité de l'entreprise (EP1)	80	X	13	X	17
	B02 Rentabilité de l'entreprise (EP3&4)	40	X	38	X	29
	B03 Marketing	40	X	12	X	17
	B04 Gestion du personnel	40	X	18	X	20
Techniques de productions et prestations de services	LW01 Grandes cultures	64	X	7		
	LW02 Production fourragère et conservation des fourrages	80	X	16	X	6
	LW03 Grandes cultures bio*	60	X	7 ⁽¹⁾		
	LW04 Production fourragère et conservation des fourrages bio*	60			X	3 ⁽⁶⁾
	LW05 Bétail laitier	68			X	17
	LW07 Engraissement de gros bétail	48			X	8
	LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive	48			X	8
	LW10 Soins aux ongles des bovins	40	X	18 ⁽²⁾		
	LW12 Insémination des bovins	40			X	12
	LW20 Approfondissement santé des bovins – A Elevage*	20	X	6		
	LW20 Approfondissement santé des bovins – B Santé*	20			X	5
	BF03 Energies et matières premières renouvelables*	40	X	24 ⁽³⁾		
	BF06 Biodiversité*	40	X	5		
	BF12 Production de volaille pour la viande*	40	X	1		
	BF13 Production de volaille pour les œufs*	40			X	2
	BF21 Verger haute tige	64	X	4 ⁽⁴⁾ (5)		
	BF22 Transformation artisanale des fruits	40			X	6 ⁽⁵⁾ (7)
	BF23 Distillation	32			X	3 ⁽⁵⁾
BF27 Apiculture	40			X	5 ⁽⁸⁾ (9)	
BF30 Smartfarming	40			X	18 ⁽¹⁰⁾	
Maîtrise	M01 Planification économique et financière	48			X	8
	M02 Economie politique et politique agricole	48			X	8
	M03 Droit agricole et formes d'entreprises	40			X	8
	M04 Assurances, impôts, fiscalité	40			X	8
	M05 Gestion stratégique	48			X	10

*Modules dispensés en collaboration avec les écoles de chefs d'exploitation romandes (Agrilogie Grange-Verney, Institut agricole Grangeneuve, Ecole d'agriculture Châteauneuf) et Aviforum.

(1) dont 4 candidat-e-s issus des autres écoles romandes et 1 personne en formation continue à la carte

(2) dont 2 personnes en formation continue à la carte

(3) dont 7 candidat-e-s issus des autres écoles romandes

(4) dont 1 candidate au brevet fédéral de paysanne

(5) module intégré dans le cours pour arboriculteurs patentés

(6) module dispensé en classe commune avec LW02 et aspects spécifiques bio dispensés en commun dans une classe romande

(7) dont 3 candidates au brevet fédéral de paysanne

(8) module intégré dans les cours dispensés en collaboration avec les sociétés d'apiculture JUJB

(9) dont 5 candidates au brevet fédéral de paysanne

(10) dont 13 candidat-e-s issu des autres écoles romandes

A la rentrée 2023, les modules LW06 Production porcine, LW11 Elevage et garde du cheval, BF28 Techniques agricoles et BF31 Petits fruits – Introduction n'ont pas enregistré suffisamment d'inscriptions et ont été annulés. Les modules préparatoires à la maîtrise faisaient également partie de l'offre 2023-2024 et ont été reportés d'une année faute d'inscriptions suffisantes.

Pour l'année scolaire 2024-2025, les modules LW06 Production porcine, LW09 Engraissement des veaux, LW18 Module supplémentaire grandes cultures, BF14 Economie familiale dans le ménage agricole, BF28 Techniques agricoles et BF32 Innovation et création de valeur ont également été proposés. Ils n'ont pas enregistré d'inscriptions, ou pas suffisamment pour être dispensés et ont été annulés. Le module LW17 Fabrication fromagère est en attente d'inscription en formation continue à la carte pour pouvoir être confirmé.

Après un léger recul à la rentrée 2023, les inscriptions au brevet en 1^{ère} année reviennent dans la moyenne en 2024. L'année scolaire 2023-2024 comptait 54 candidat-e-s au brevet fédéral d'agriculteur-trice, dont 10 en 1^{ère} année. A la rentrée 2024, on a enregistré 45 candidat-e-s au brevet, dont 17 en 1^{ère} année. Huit candidat-e-s ont débuté la formation requise pour l'obtention de la maîtrise, accompagné-e-s par deux candidat-e-s qui terminent la préparation aux examens finaux.

Tableau 17

Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles.

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autres ⁽¹⁾	
	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25
Brevet	54	45	23	18	21	15	9	11	1	1
Maîtrise		10		7		1		2		
Totaux	54	55	23	25	21	16	9	13	1	1

(1) Candidat venant du TI

Résultats obtenus

L'ECE Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la direction des examens de brevet et de maîtrise agricoles d'AGORA. L'organisation et la conduite des examens finaux de brevet et maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 18 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc Jurassien dans les examens modulaires et finaux du brevet et de la maîtrise agricoles.

25 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens finaux du brevet, 17 lauréat-e-s décrochent leur diplôme.

Tableau 18

Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles.

	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	10		10	0	100%
Marketing	9		9	0	100%
Gestion du personnel	16	4.41	12	4	75%
Grandes cultures	5	4.30	3	2	60%
Production fourragère et conservation des fourrages	13	4.62	11	2	85%
Grandes cultures bio	6	4.42	5	1	83%
Soin aux onglons des bovins	17	4.82	17	0	100%
Energies et matières premières renouvelables	20	4.85	20	0	100%
Vergers hautes-tiges	3	5.53	3	0	100%
Examens finaux brevet agricole	25	4.31	17	8	68%

Les résultats des examens modulaires présentés dans le tableau 18 sont globalement satisfaisants.

Pour l'obtention du brevet, le travail à consacrer à l'étude d'exploitation est certes conséquent. Il offre toutefois une occasion privilégiée pour le ou la candidat-e d'analyser son entreprise, son organisation et ses résultats et de formuler des propositions d'amélioration. Il convient cependant de ne pas sous-estimer le travail à fournir et le niveau attendu dans ces travaux. Les résultats obtenus en 2024, sont en deçà des objectifs. Une planification rigoureuse du travail des candidat-e-s et un suivi très fin de ces derniers devraient permettre d'améliorer la situation. Une attention particulière doit également être portée à la préparation technique des candidat-e-s pour l'entretien professionnel sur l'exploitation.

Il convient cependant de saluer les efforts consentis par les lauréat-e-s et la qualité du travail fourni pour atteindre le niveau de compétences attendu tant au niveau du brevet que de la maîtrise.

Défis pour l'avenir

Au niveau de la formation professionnelle supérieure agricole, le défi principal consiste à renforcer l'attractivité de la formation et à motiver les titulaires du CFC à entrer en formation supérieure et les lauréats du brevet à poursuivre avec l'obtention de la maîtrise. Ces aspects seront à prendre en considération dans la révision de la formation professionnelle supérieure agricole qui débute actuellement et à laquelle la FRI participe activement. La formation supérieure doit en outre permettre d'approfondir et d'élargir les compétences techniques et surtout de développer les compétences entrepreneuriales essentielles pour s'adapter en permanence à l'évolution du contexte et assurer la durabilité de l'entreprise.

Réseau de formation à l'entrepreneuriat agricole Suisse Afrique

Huit jeunes agriculteurs-trices romand-e-s et quatre enseignant-e-s issu-e-s d'Agrilogie (VD), de l'Ecole d'Agriculture du Valais et de la Fondation Rurale Interjurassienne ont participé, du 26 octobre au 5 novembre 2023, à un stage de formation et d'échange avec des jeunes agriculteurs-trices de Côte d'Ivoire (17) et du Cameroun (8), accompagné-e-s de leurs formateurs et formatrices. Du 13 au 23 avril 2024, dix jeunes agriculteurs-trices et quatre enseignant-e-s issu-e-s des mêmes écoles romandes ont fait de même durant un stage similaire avec des jeunes agriculteurs-trices de Côte d'Ivoire (8) et du Cameroun (16), accompagné-e-s également de leurs formateurs et formatrices. En novembre, les participant-e-s se retrouvée-s en Côte d'Ivoire pour un séjour des plus enrichissants consacré à l'entrepreneuriat agricole au Centre Suisse de Recherches Scientifiques à Abidjan, dans le cadre du projet « Réseau de formation à l'entrepreneuriat agricole en Suisse et en Afrique » soutenu par Movetia. Il en fut de même en avril à l'Institut agricole d'Obala au Cameroun.

Le projet porté et conduit par des partenaires suisses (Agrilogie, l'Ecole d'agriculture du Valais, la FRI et la Haute école des sciences agronomiques forestières et alimentaires (HAFL), camerounais (l'Institut Agricole d'Obala (IAO) et ivoiriens (le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) et l'Institut National de Formation en Production Agricole (INFPA)) visait à :

- Concevoir et dispenser une formation à l'entrepreneuriat agricole inédite par l'immersion des futurs entrepreneurs suisses dans le contexte inconnu des systèmes agropastoraux de Côte-d'Ivoire et du Cameroun ;
- Développer au sein des institutions et chez les formateurs et formatrices impliqué-e-s la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la conception et la dispense de formations en réseau international ;
- Développer les compétences personnelles et sociales chez les jeunes en formation dans un nouvel environnement culturel et économique ;
- Développer les compétences dans l'usage du numérique chez les personnes en formation participant au projet ;
- Développer et structurer un réseau d'échanges unique entre écoles d'agriculture en Suisse, au Cameroun et en Côte d'Ivoire.

La première phase du projet s'est déroulée en Suisse en novembre 2022. Les formateurs et formatrices du Cameroun et de Côte d'Ivoire ont rejoint leurs collègues suisses et tou-te-s ont échangé sur les pratiques de la formation à l'entrepreneuriat agricole dans les trois pays. Ils ont ensuite conçu un module d'initiation à l'entrepreneuriat agricole, qui se positionne au début de la formation professionnelle supérieure agricole. Durant le premier semestre 2023, des trios d'enseignant-e-s issus des trois pays ont monté les cours en collaboration internationale à distance. Les séquences introductives du module ont été dispensées dans les trois pays en amont, des stages, puis l'essentiel de la formation s'est ensuite déroulé en Côte d'Ivoire, respectivement au Cameroun, réunissant les personnes en formation et les formateurs et formatrices des trois pays.

Les stages en Côte d'Ivoire, au Centre suisse de recherches scientifiques à Abidjan, et au Cameroun, à l'Institut agricole d'Obala, ont constitué les phases deux et trois.

Pour les jeunes suisses, au terme de ces deux stages en immersion dans les contextes agropastoraux de Côte d'Ivoire et du Cameroun, le fait de travailler dans un contexte totalement inédit a contribué au développement de leurs compétences personnelles, sociales et professionnelles d'entrepreneurs. On relève également que la collaboration entre les formateurs et formatrice des trois pays durant la préparation et surtout l'enseignement des cours sur place ont été très riches et leur ont également permis de compléter leur bagage professionnel, pédagogique et personnel.

Le projet s'est terminé en novembre 2024 au terme d'une rencontre de dix jours qui a réuni en Suisse tou-te-s les formateurs et formatrices des trois pays qui ont participé aux différentes phases du projet. Une conférence internationale, qui s'est déroulée le 14 novembre à la HAFL a réuni une centaine de participant-e-s, dont une trentaine en ligne depuis les pays africains. Cette dernière phase a permis la consolidation des acquis du projet, l'établissement et la structuration d'un Réseau fonctionnel et dynamique de formation à l'entrepreneuriat agricole Suisse Afrique. Différentes pistes ont également été esquissées pour donner une suite au projet, par une offre d'échange proposée par les écoles suisses aux étudiant-e-s en formation professionnelle supérieure agricole. Des actions de mobilité pour les enseignant-e-s sont également esquissées.



Entrepreneuriat agricole Suisse Afrique – Jeunes agriculteurs et agricultrices suisses en formation avec leurs collègues camerounai-se-s et ivoirien-ne-s dans un contexte inédit.

2.5.2 Brevet fédéral et Diplôme supérieur de paysanne

La formation de la paysanne proposée par la FRI, en collaboration avec le CPNE-TN, dans le cadre de l'ECE Arc jurassien permet d'accéder au brevet fédéral de paysanne ou offre des possibilités de formation continue à la carte. Après l'obtention du brevet fédéral de paysanne, les candidates intéressées peuvent poursuivre leur formation en vue de l'obtention du diplôme supérieur de paysanne (maîtrise).

Les candidates, à la base souvent d'origine non agricole, viennent chercher dans cette formation des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer à la conduite de l'exploitation de leur conjoint ou partenaire. Dans certains cas, elles valorisent les compétences acquises dans des activités para-agricoles ou développent de nouvelles prestations sur l'exploitation. Certaines candidates acquièrent également cette formation pour bénéficier des droits équivalents à ceux du CFC d'agriculteur dans le cadre de la législation agricole (reprise d'exploitation, accès aux paiements directs et aux crédits d'investissements, etc).

Tableau 19

Offre modulaire proposée en 2023-24 et 2024-25 dans la formation de la paysanne et effectifs enregistrés.

Modules	Périodes totales	2023-2024		2024-2025	
		Dispensé	Participant-e-s	Dispensé	Participant-e-s
BP01 Entretien du linge et de l'habitat	64			X	14
BP02 Gestion de l'habitat	40			X	17 ⁽¹⁾
BP03 Famille et société	40	X	10 ⁽¹⁾		
BP04 Jardinage	60	X	16 ⁽²⁾		
BP05 Alimentation et préparation des repas	80			X	16
BP06 Transformation et mise en valeur des produits	60	X	13 ⁽¹⁾		
BP07 Droit rural	48			X	16 ⁽⁹⁾
BP08 Comptabilité agricole	40	X	9 ⁽³⁾		
BP09 Economie Rurale	48	X	17 ⁽²⁾		
BP11 Introduction à l'élevage bovin	40	X	13 ⁽⁴⁾		
BP13 Garde des ovins, caprins, lapins et de la volaille	40			X	10 ⁽¹⁰⁾
BP16 Transformation du lait	40	X	5 ⁽⁵⁾		
BF04 Accueil à la ferme (base)	32	X	9 ⁽⁶⁾	X	7 ⁽¹¹⁾
BF04D Accueil à la ferme (vente directe)	24	X	7 ⁽⁷⁾	X	8 ⁽¹¹⁾
BF07 Office de formation à la ferme	24	X	8 ⁽⁸⁾		

⁽¹⁾ dont 1 candidate issue d'une autre école

⁽²⁾ dont 2 candidates issues d'autres écoles

⁽³⁾ dont 1 personne en formation continue à la carte

⁽⁴⁾ dont 7 candidates issues d'autres écoles

⁽⁵⁾ dont 3 candidats au brevet d'agriculteur et 1 personne en formation continue à la carte

⁽⁶⁾ dont 2 candidates issues d'autres écoles et 4 candidats au brevet d'agriculteur

⁽⁷⁾ dont 2 candidates issues d'autres écoles et 3 candidats au brevet d'agriculteur

⁽⁸⁾ dont 2 candidates issues d'autres écoles, 1 candidat au brevet d'agriculteur et 2 personnes en formation continue à la carte

⁽⁹⁾ dont 2 candidates issues d'autres écoles

⁽¹⁰⁾ dont 1 candidate issue d'une autre école et 3 personnes en formation continue à la carte

⁽¹¹⁾ dont 1 candidate issue d'une autre école et 3 candidats au brevet d'agriculteur

Durant l'année scolaire 2023-2024, 28 candidates ont suivi les cours préparatoires au brevet fédéral de paysanne et tous les modules proposés ont été ouverts. La rentrée 2024 a enregistré 25 inscriptions avec une fréquentation élevée des sept modules proposés.

Tableau 20*Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne.*

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autres ⁽¹⁾	
	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25
Brevet fédéral	28	25	10	10	5	4	4	4	9	7
Diplôme										
Totaux	28	25	10	10	5	4	4	4	9	7

(1) Candidat-e-s provenant de VD, FR, GE

Résultats obtenus

L'ECE-Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la Direction romande des examens professionnels de paysanne. La conduite des examens finaux et l'attribution du brevet ou du diplôme sont assumées par cette dernière.

Tableau 21*Résultats obtenus dans le cadre du brevet fédéral et du diplôme de paysanne.*

Module	Candidates	Moyenne	Lauréates	Echecs	%Réussite
Famille et société	10	5.15	9	1	90%
Jardinage	16	4.83	16	0	100%
Mise en valeur des produits	13	4.93	12	1	92%
Comptabilité	8	4.56	7	1	88%
Economie rurale	18	4.22	15	3	83%
Introduction à l'élevage bovin	13	5.12	11	2	85%
Transformation du lait	4	5.13	4	0	100%
Vente directe	6	5.25	6	0	100%
Offre de formations à la ferme	8	4.56	7	1	88%
Examens finaux Brevet	9	4.23	6	3	67%

Selon le tableau 21, on note de bons à très bons résultats dans les examens de modules. D'autre part, 9 candidates se sont présentées aux examens finaux, 6 obtiennent le brevet fédéral de paysanne. Les résultats sont ici en-deçà des objectifs. Le niveau attendu dans le travail de projet à réaliser pour les examens finaux, ainsi qu'à l'entretien professionnel ont été quelque peu sous-évalués. Ce point mérite une attention particulière dans les cours préparatoires aux examens finaux. Il convient encore de relever que concilier formation, vie familiale, activités sur l'exploitation et souvent travail à l'extérieur représente un investissement considérable.

Défis pour l'avenir

Maintenir l'attractivité de la formation professionnelle supérieure de la paysanne et l'adapter aux besoins des participantes, issues d'horizons très divers, constitue un enjeu important dans la formation professionnelle supérieure de la paysanne. Il conviendra également à l'avenir de tendre vers une plus grande perméabilité et transversalité entre les deux brevets d'agriculteur et de paysanne. Ces éléments constitueront des enjeux importants de la révision de la formation professionnelle supérieure agricole qui débute actuellement.



Brevet fédéral d'agriculteur/trice, brevet fédéral de paysanne, diplômé-e-s 2024.

2.6 Formation continue agricole et en économie familiale

2.6.1 Un programme riche et varié ouvert à un large public

Elaboré en étroite collaboration avec les organisations professionnelles, le programme de formation continue de la FRI vise à accompagner les agriculteurs-trices, ainsi que les acteurs du développement rural dans un contexte en constante évolution. Au-delà de la mise à jour des connaissances et de l'acquisition de nouvelles compétences, la formation continue offre également aux participant-e-s un espace de rencontre, de partage et d'échange.

S'il répond d'abord aux besoins des agriculteurs-trices, le programme de formation continue de la FRI est également ouvert à toute personne non issue du monde agricole intéressée par les thématiques abordées. Les cours proposés sous la rubrique « Alimentation et développement personnel » s'adressent ainsi à un large public.

Tableau 22

Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2024.

Thématiques	Offert	Dispensé	% dispensés	Cours non dispensés
Gestion d'entreprise et économie rurale	6	3	50%	Panneaux solaires photovoltaïques et biogaz : actualités Emploi de personnel : à quoi faut-il faire attention ? Gérer et stocker ses données numériques
Agriculture biologique	4	4	100%	
Production végétale (sans bio)	9	7	78%	Le sanglier, qu'elles problématiques pour un animal bien connu qui reste méconnu ? Techniques culturales simplifiées et réduction des coûts en ménageant le sol
Environnement	1	0	0%	Agroforesterie
Cultures spéciales	3	3	100%	
Production animale (sans bio)	11	9	82%	Elevage et garde des chevaux Santé et élevage des bovins laitiers – Approfondissement Actualisation en production ovine
Equipement rural et constructions	4	4	100%	
Produits du terroir espace rural	6	5	83%	Transformation du lait à la ferme – Produits frais
Cuisine alimentation	20	18	90%	Tous en cuisine Fleurs en cuisine
Santé, bien-être, développement personnel	3	3	100%	
Activités créatives	6	6	100%	
Total	73	62	85%	

62 des 73 cours proposés ont été dispensés. Plus de 1200 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 2'029 participations.

Tableau 23*Participation aux prestations de formation continue 2024.*

Domaine	Sujet	Participations	Nbre cours	Nbre sessions	Pers./ session	Pers./ cours
Ecof	Activités créatrices	78	6	9	8.7	13.0
	Cuisine alimentation	725	18	80	9.1	40.3
	Santé développement personnel	90	3	12	7.5	30.0
	Total / Moyenne Ecof	893	27	101	8.8	33.1
Gestion	Agriculture biologique	12	1	1	12.0	12.0
	Gestion	74	3	3	24.7	24.7
	Equipement rural	77	4	7	11.0	19.3
	Total / Moyenne Gestion	163	8	11	14.8	20.4
PAN	Production animale	11	1	1	11.0	11.0
	Production laitière	171	3	4	42.8	57.0
	Production de viande	42	2	2	21.0	21.0
	Apiculture	32	2	2	16.0	16.0
	Total / Moyenne PAN	271	9	5	54.2	30.1
FAER	Produits du terroir	65	5	6	10.8	13.0
PVE	Cultures spéciales	24	3	3	8.0	8.0
	Agriculture biologique	84	4	4	21.0	21.0
	Grandes cultures	527	5	23	22.9	105.4
	Herbages	2	1	1	2.0	2.0
	Total / moyenne Production végétale	637	13	31	20.5	49.0
Total / moyenne FRI		2'029	62	154	13.2	32.7

Défis pour l'avenir

La formation continue complète le dispositif de formation proposée par la FRI. Elle doit répondre tant par le contenu que par la forme aux besoins des professionnel-le-s pour les aider à adapter en permanence leurs connaissances et leurs compétences à un contexte en constante évolution. L'évaluation des prestations de la FRI menée en ce début d'année a permis de préciser les éléments à prendre en compte dans le développement de la formation continue. Le contenu doit être adapté en permanence à l'actualité et il convient de pouvoir répondre rapidement à de nouveaux besoins en fonction de l'évolution du contexte. La collaboration avec différents partenaires dans l'organisation et la dispense des cours doit permettre de maintenir un haut niveau d'approfondissement des sujets traités. Il convient également de diversifier les formes de formation proposées, notamment par l'usage accru des technologies de l'information et de la communication. Enfin, si les agriculteurs-trices constituent actuellement le public cible de base de nos offres de formation continue, celles-ci s'adressent également à un public plus large, notamment dans les domaines de l'alimentation, la mise en valeur des produits, les cultures spéciales et le jardinage, ou encore le développement personnel. Une offre de formation continue destinée aux professionnel-le-s de l'intendance mérite également d'être développée.

2.6.2 Gestion d'entreprise et économie rurale

A l'instar des années précédentes, les cours de formation continue dans le domaine gestion d'entreprise n'ont pas rencontré le succès escompté. Durant l'année 2024, trois des six cours proposés ont dû être annulés faute d'un nombre suffisant de participants ! Les raisons sont en partie connues : pudeur à aborder certains aspects en groupe, sentiment d'impuissance face à des sujets jugés trop complexes ou inaccessibles, manque de prise de conscience par rapport à l'importance de certains aspects du métier, etc. Il est également probable que l'offre ne soit pas suffisamment bien définie : besoins trop ou trop peu spécifiques, périodes de l'année mal adaptées, communication insuffisante ou mal ciblée, etc.

Ce bilan quelque peu négatif se doit néanmoins d'être nuancé et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, certains succès viennent ponctuellement contredire ce constat. Ce fut le cas en 2024 avec la projection – dans le cadre du 20^e anniversaire de la FRI – du film « La Ferme des Bertand » qui a réuni un beau public et qui a servi de base à des échanges très enrichissants lors de la conférence qui a suivi. Ensuite, les personnes n'ayant pas la possibilité de suivre un cours ne sont pas laissées pour compte, mais orientées vers des prestations de conseil individuel. Enfin, d'autres canaux d'information sont mis en place pour transmettre les éléments les plus importants. À cet égard, l'ouverture de notre nouveau site Internet et la mise en place d'infolettres hebdomadaires nous permet d'être plus réactifs et de communiquer sur les éléments essentiels.

A terme, notre intuition et notre espoir sont que ce mode de faire permettra de susciter suffisamment d'intérêt pour permettre d'organiser certains cours avec succès. Il ne s'agit toutefois pas d'un but en soi : l'important est bel et bien de répondre aux attentes de nos client-e-s et de veiller à ce qu'ils disposent des informations nécessaires pour relever les défis auxquels ils sont confrontés dans la pratique et cela indépendamment du moyen retenu pour y parvenir.

2.6.3 Production végétale et environnement

Le domaine production végétale et environnement (PVE) propose chaque année un programme de formation continue diversifié, conçu pour répondre aux besoins de formation et d'information des agriculteurs et agricultrices. Les formations en production végétale s'adressent principalement aux professionnel-le-s actifs-ves dans les domaines des grandes cultures, des cultures spéciales, des herbages et de l'environnement. Il est essentiel pour les conseillers et conseillères de garantir un transfert de compétences efficace auprès des agriculteurs et agricultrices en formation, afin qu'ils et elles puissent en tirer le maximum de bénéfices pour la gestion de leurs exploitations.

Les visites de cultures et d'herbages constituent des moments privilégiés pour actualiser les connaissances techniques et favoriser le partage d'expériences entre agriculteurs-trices et conseillers-ères. Ces visites permettent de replacer les cultures dans un contexte agricole en constante évolution, et sont souvent complétées par des actions plus spécifiques, voire individualisées, en fonction des besoins.

D'autres formations plus ciblées sont proposées, en particulier sur des sujets tels que la gestion des vergers et des jardins, la protection des plantes, les techniques innovantes, ainsi que la permaculture.

Pour renforcer les échanges avec les agriculteurs et agricultrices, le domaine PVE continue d'utiliser les groupes WhatsApp créés en 2020, touchant ainsi environ 600 agriculteurs. Des formations en ligne ont également été mises en place, notamment sur les mesures de la nouvelle politique agricole touchant à la production végétale, ainsi qu'un cours en plusieurs épisodes portant sur la gestion de la matière organique, dans le cadre du projet « Terres vivantes ».



AgroFRI 2024 restitution dans le terrain des résultats du projet Terres vivantes.

2.6.4 Production animale

Après une légère diminution les années précédentes, le domaine production animale (PA) a pu à nouveau proposer une très belle offre de formation continue en 2024. Du côté des bovins laitiers, l'ouverture de l'Interprofession de la Tête de Moine à la traite robotisée a donné l'occasion d'organiser un grand Rallye du robot de traite. Environ 150 personnes ont participé à cette journée. D'autre part, le groupe d'intérêt Productivité et santé des bovins laitiers a poursuivi ses rencontres et l'aspect santé et prévention des maladies continue d'être proposé chaque année.

En production de viande bovine, la traditionnelle journée « Actualisation en élevage allaitant » de début mars rencontre toujours autant de succès et semble très bien répondre aux besoins. Dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral d'agriculteur-trice, une journée portant sur la CH-TAX et le marché de la viande a été ouverte en formation continue à la carte pour les personnes intéressées.

Le domaine PA propose également des formations pour les éleveurs d'ovins et caprins. La journée de visites de bâtiments bien adaptés aux ovins, dans les Vosges en France voisine, a rencontré un joli succès et permis d'observer des possibilités d'adaptation de bâtiments existants aux besoins et exigences de la production ovine.

Le domaine PA s'efforce toujours de valoriser au mieux les connaissances et avancées développées dans le cadre de ses projets de recherche appliquée. C'est le cas dans le domaine du parasitisme des bovins. Ainsi, nous pouvons apporter du contenu de qualité, construit avec des références régionales, dans le cadre de formations, ainsi que par des articles publiés sur le site internet de la FRI.



Retour dans le terrain des résultats du projet « Laitficient ».

2.6.5 Filière alimentaire et espace rural

Une demi-douzaine de cours a impliqué le domaine filière alimentaire et espace rural (FAER) afin de mettre en valeur les produits régionaux et l'agritourisme. Si les cours proposés dans le cadre de la préparation aux brevets fédéraux de paysanne et agricole sont toujours ouverts aux participant-e-s en formation continue à la carte (Marketing, Accueil à la ferme, Vente directe, Transformation du lait), le domaine FAER a mis sur pied des nouveaux cours pour l'année 2024 et planché sur leur continuité pour 2025. Cela fait suite à une demande des organisations faitières, notamment les associations regroupant les paysannes du Jura et du Jura bernois.

L'élargissement de l'offre des cours proposés correspond également à une observation du marché et à l'actualité des projets menés par le domaine FAER. L'exemple du cours portant sur les cabanons de vente directe illustre parfaitement ce constat : derrière la vente directe, différentes facettes méritent d'être étudiées, notamment l'hygiène et la sécurité alimentaire, l'offre de produits à proposer à sa clientèle ou encore des aspects de communication et de promotion afin de faire connaître son offre via l'élaboration de supports de communication ou par les réseaux sociaux. Un accompagnement des cabanons de vente directe fait également partie des projets menés par l'association Produire et Manger local qui mène un Projet de développement régional (PDR), en lien avec la marque Grand Chasseral, avec l'appui de la FRI.

Une autre actualité qui occupe la FRI est la thématique de la restauration collective. Au-delà de leur gestion, la question de l'approvisionnement en produits régionaux présente d'importants défis. Si l'offre est présente, si les cuisiniers présentent un intérêt pour les produits régionaux, le partage d'information (quel produit en quelle quantité à quel moment ?) n'est pas simple malgré la multitude d'outils de communication existants. La conférence organisée sur cette thématique, qui a réuni une cinquantaine de participant-e-s a permis de resserrer les liens entre les partenaires concernés.

En résumé, à l'instar des autres domaines de la FRI, le domaine FAER reste à l'écoute des besoins du terrain et permet aux différents acteurs d'obtenir une meilleure compréhension globale des enjeux, de les mettre en réseau et ainsi optimiser la création de valeur-ajoutée au travers des prestations de formation continue proposées.

2.6.6 Economie familiale et intendance

Nouvelle année, nouvelle vision. En 2024, la formation continue en économie familiale adopte une approche plus personnalisée pour renforcer le lien avec les personnes en formation. Une attention particulière a été portée à la communication des cours proposés à un large public dans la rubrique "Alimentation & Développement personnel", désormais dotée de sa propre entrée dans le programme de formation continue. Ce choix permet de mieux répondre aux attentes en associant compétences pratiques, épanouissement individuel et un visuel modernisé qui favorise cette appartenance.

Face à l'évolution des habitudes d'inscription, nous avons renforcé notre communication via des canaux digitaux, des newsletters régulières et des campagnes ciblées, tout en assurant la flexibilité de nos formateurs et formatrices pour accompagner ce nouveau rythme. Cette approche garantit un cadre où qualité, appartenance et reconnaissance sont au cœur des priorités.

Un point de vigilance concerne le taux de participation dans les Groupes d'animation rurale, qui montrent un léger relâchement ces dernières années (« Après covid »). Nous suivons de près cette tendance, afin d'identifier et d'appliquer les mesures nécessaires pour redynamiser cet engagement.

Grâce à cette approche personnalisée et une offre renouvelée, nous sommes confiants de pouvoir attirer et fidéliser nos abonné-e-s. Pour mieux répondre à leurs besoins, nous adaptons notre calendrier en tenant compte de leur disponibilité, concentrant les cours sur les périodes creuses, en particulier durant la période hivernale et évitant celles où leurs obligations limitent leur participation.



Atelier de formation pour enfants : une offre originale pour éveiller l'attention sur l'alimentation.

2.7 Formation en agriculture biologique

La FRI veille à promouvoir une production agricole durable dans le cadre de ses formations, ceci indépendamment du mode de production. Il importe en outre de ne pas opposer les modes de production, bio ou PER par exemple, qui peuvent tout à fait être complémentaires et gagnent souvent à être combinés les uns avec les autres. Les formations en agriculture biologique visent donc un large public. L'intégration de l'agriculture biologique à tous les niveaux de formation s'inscrit dans cette démarche.

Pour les 120 périodes de cours dispensées en classe séparée en 3^e année d'apprentissage aux apprentis qui suivent le domaine spécifique agriculture biologique, la FRI collabore avec les autres écoles d'agriculture de Suisse romande. Tou-te-s les apprenti-e-s romand-e-s optant pour ces cours bio sont réuni-e-s au sein d'une classe itinérante et les cours sont dispensés durant trois semaines de cours blocs. La FRI en collaboration avec le CPNE-TN de Cernier assume la semaine introductive. Ce mode de faire favorise l'émulation entre les personnes en formation et les formateurs issus de différents horizons.

En 2023-24, les semaines blocs ont été organisées de la manière suivante :

- 02-06.10.2023, Courtemelon et Cernier : historique, réglementation fédérale et labels, productions végétale (oléagineux, sol) et animale (élevage bovin et porcin) ;
- 04-08.03.2024, Grangeneuve : production animale, stratégie herbagère globale et vente directe ;
- 22-26.04.2024, Grange-Verney : production végétale - biodiversité, lutte mécanique, couverts végétaux, céréales, sarclées, légumineuses, agriculture bio de conservation.

Dans ce cadre, huit apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois ont suivi les cours du domaine spécifique en agriculture biologique, avec 21 collègues issus des autres cantons romands. A la rentrée 2024, l'intérêt des apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois pour le domaine spécifique agriculture biologique perdure, puisqu'ils et elles sont huit inscrit-e-s dans la classe romande, qui compte au total 25 apprenti-e-s.

Aux procédures de qualification 2024, 8 candidat-e-s au CFC, sur 36, ont opté pour le domaine spécifique agriculture biologique et tou-te-s ont obtenu ce titre.

Le programme des cours préparatoires au brevet fédéral d'agriculteur et d'agricultrice propose notamment les modules LW03 Grandes cultures bio et LW04 Production fourragère et conservation des fourrages bio. En 2023-2024, les cours du module LW03 ont réuni sept candidat-e-s issu-e-s des trois écoles de chefs d'exploitation romandes, dont trois de l'Arc jurassien. Pour l'année scolaire 2024-2025, trois candidat-e-s suivent les cours du module LW04 au sein de l'ECE ArcJU.

Afin de proposer un programme de cours attractif, la FRI collabore étroitement avec les autres institutions de vulgarisation et de conseil romandes pour la formation continue en agriculture biologique, ainsi qu'avec les organisations membres de Bio Suisse. Les cours sont aussi ouverts aux agriculteurs et agricultrices PER intéressé-e-s par les pratiques de l'agriculture biologique ou qui s'interrogent sur l'opportunité de convertir leur exploitation, mais qui n'ont pas encore tous les éléments pour franchir le pas ou renoncer. Dans ce cadre, les échanges d'expériences entre les participant-e-s sur les différentes pratiques apportent un net plus à la formation. Les cours suivants figuraient au programme en 2024 :

- Introduction à l'agriculture biologique (cours de base reconversion) ;
- Journée Actualisation grandes cultures bio, en collaboration avec le FiBL ;
- Visites de cultures biologiques, en collaboration avec BioJura ;
- Atelier betteraves sucrières bio ;
- Visite de la plateforme cultures spéciales bio CropDiva et l'essai lin ;
- Journée herbages bio, en collaboration avec la CNAV ;
- Journée suisse des grandes cultures bio.

Tous ces cours ont pu être dispensés et ont réuni au total une centaine de participant-e-s.

En collaboration avec Bio Suisse, la FRI anime un groupe ProBio maraîchage. L'objectif de ce groupe d'échange est d'approfondir les techniques de cultures maraîchères liées aux spécificités pédoclimatiques de notre canton et de s'organiser pour répondre à la demande du marché. Sur ce point, les restaurants scolaires de Courtemelon et des Divisions Artisanale et Santé-Social-Art du Centre Jurassien d'Enseignement et Formation (CEJEF) désirent augmenter la part de produits régionaux et bio dans la composition des menus proposés à leur clientèle. Cela crée de nouvelles opportunités auxquelles les producteurs bio sont appelés à répondre.

Enfin, la production maraîchère bio et la permaculture intéressent un large public. Des cours ouverts à tout public sont organisés sur cette thématique et dispensés sur l'exploitation de formation en cultures spéciales.

2.8 Formation dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture

La FRI met ses compétences au service de différents partenaires de formation dans les domaines connexes à l'agriculture et à l'intendance.

Ainsi, l'EMI dispense les cours professionnels dans le domaine de l'intendance (60 périodes) aux apprenti-e-s d'Aide en Soins et Accompagnement (ASA) AFP, issu-e-s de la Division Santé Social Arts du CEJEF. Pour les auxiliaires de santé actifs au sein de la Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile (FASD), l'EMI propose deux cours sur les activités d'intendance et l'aménagement du lieu de vie :

- Un cours de perfectionnement de 1 jour ;
- Un cours d'approfondissement de 3.5 jours.

Dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral de concierge, organisés par le Centre de Formation Professionnelle Berne Francophone (CEFF), la FRI dispense le module Environnement et jardinage (74 périodes).

En collaboration avec les Fédérations d'apiculture du Jura et du Jura bernois, la FRI propose des cours d'apiculture pour débutants. Les cours se déroulent sur deux ans : 17 séances en première année permettent d'acquérir les bases et neuf séances en deuxième année approfondissent les aspects pratiques et techniques.

Le CABI, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, propose un master en protection intégrée des cultures, fréquenté par un public international, issu prioritairement des pays de l'hémisphère sud. Depuis 2022, la formation a été digitalisée et dispensée en ligne. Dans ce cadre, la FRI a notamment réalisé des séquences vidéo sur les thématiques suivantes :

- Protection intégrée des cultures ;
- Production de semences et sélection variétale ;
- Agriculture biologique.

Tableau 24

Formations dispensées par la FRI dans les domaines connexes à l'agriculture et l'intendance au profit de différents partenaires de formation

Partenaire	Formation	Nombre participant-e-s	
		2023	2024
CEJEF Div. Santé Social Arts	Aide en Soins et Accompagnement AFP Cours professionnels domaine intendance	9	10
Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile	Formation continue Auxiliaire de santé Perfectionnement en intendance	9	
CEFF Artisanat	Brevet fédéral de concierge Environnement et jardinage,	7	7
CABI et Université de Neuchâtel	Master en protection intégrée des cultures		
Société d'apiculture du Jura et du Jura bernois	Cours d'apiculture pour débutants	51	32

2.9 Economie familiale & intendance

Les activités du domaine économie familiale et intendance s'articulent principalement autour de la formation professionnelle initiale et supérieure, ainsi que de la formation continue.

L'année 2024 a vécu l'introduction des premières volées d'employé-e-s en hôtellerie-intendance AFP et de gestionnaire en hôtellerie-intendance CFC. Ceci a généré un important travail de mise à jour auprès des enseignant-e-s, notamment en raison de l'introduction de l'outil numérique WIGL pour tous les lieux de formation.

Un aspect positif à relever dans le cadre de l'introduction des nouvelles formation est un regain d'intérêt chez les apprenti-e-s. En effet, 28 personnes ont débuté en août 2024, contre 17 l'année précédente. Les différentes actions de promotion auprès des classes secondaires et de transition, ainsi que la présence au Salon interjurassien de la formation professionnelle à Moutier ont contribué à cette hausse réjouissante des effectifs de la filière en hôtellerie-intendance.

Les apprenties de l'EMI collaborent régulièrement avec les services hôteliers de la FRI et plus particulièrement avec celui de la conciergerie. Cela permet de mettre à profit les notions vues en école de métier dans un contexte professionnel, tout en confrontant les apprenties aux aléas liés aux usagers. La collaboration avec le restaurant s'installe parallèlement au développement du nombre de manifestations assurées.

La collaboration instaurée depuis plusieurs années a été reconduite du côté du CEJEF, dans le cadre de la formation ASA de première année.

L'école des métiers de l'intendance maintien des liens étroits avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec l'OrTra intendance. La FRI est représentée au sein du comité de l'OrTra intendance interjurassienne et s'occupe des finances de l'association.



Courtemelon, diplômés 2024.

2.10 Commission de la formation professionnelle

La commission interjurassienne de la formation professionnelle agricole en intendance assume la reconnaissance et la surveillance des places d'apprentissage, la validation et le suivi des contrats d'apprentissage pour les professions de l'agriculture, de l'hôtellerie-intendance et du cheval dans le Jura et le Jura bernois. Elle organise également les procédures de qualification pour les filières CFC et AFP de l'intendance et l'agriculture et valide les résultats.

En 2024, la commission a siégé à quatre reprises : le 23 janvier, le 25 mars, le 24 juin et le 28 août.

Durant cette année, la commission s'est impliquée dans la mise en œuvre des nouvelles ordonnances de formation de Gestionnaire (CFC) et d'Employé-e (AFP) en hôtellerie-intendance, en collaboration avec l'Ecole des métiers de l'intendance et l'OrTra Intendance interjurassienne. Une séance de présentation des nouveaux textes et documents de mise en œuvre aux entreprises formatrices a notamment été organisée le 4 mars 2024. Les supports de cours, le dossier de formation, ainsi que tous les documents de mise en œuvre pour les trois lieux de formation (entreprises formatrices, école, cours interentreprises) sont disponibles en ligne sur la plateforme WIGL. La prise en mains de cette plateforme par les différents partenaires nécessite un travail d'information et de formation important, mené essentiellement par l'EMI, avec le soutien de la commission. La commission a également lancé le renouvellement des reconnaissances des entreprises formatrices en regard des exigences des nouvelles ordonnances de formation. Il s'agit en particulier de définir dans quel(s) domaine(s) spécifique(s), « Intendance » et/ou « Hôtellerie » les entreprises formatrices peuvent former. Enfin, un travail de communication et de démarchage auprès des futures apprenti-e-s et des nouvelles entreprises formatrices est en cours et doit se poursuivre pour profiter des perspectives offertes par ces nouvelles professions sur le marché du travail, notamment dans le secteur hôtelier.

La commission a également suivi l'évolution de la révision de la formation professionnelle initiale agricole, qui porte sur un modèle de formation en trois ans, avec orientations en 3^e année et possibilité de suivre une deuxième orientation sur une année de formation supplémentaire. Elle a suivi les travaux d'élaboration des documents de mise en œuvre par l'Ortra AgriAliForm. Ces documents seront disponibles dès début 2025 et permettront ainsi de préparer la mise en place de la nouvelle formation pour la rentrée 2026. Le choix des orientations proposées dans le Jura et le Jura bernois et la reconnaissance des exploitations d'apprentissage aptes à former dans ces orientations constituera un premier point essentiel. Les orientations Grandes cultures, Production végétale biologique et Production bovine semblent d'emblée assez évidentes. La question se pose pour l'orientation Economie alpestre et agriculture de montagne. Le deuxième point important consistera à définir le modèle de formation pour la répartition sur l'année des 500 périodes de cours professionnels. Enfin, une attention particulière devra être portée sur l'attractivité de l'année de formation supplémentaire et la fréquentation par les apprentis d'une deuxième orientation. Ce dernier point constitue un élément essentiel pour le succès de la révision dans l'Arc jurassien, car de nombreuses exploitations comptent plusieurs branches de production. La fréquentation de deux orientations permettra aux futurs agriculteurs de disposer de toutes les compétences requises pour conduire leurs exploitations et maîtriser les diverses branches de production présentes.

Les traditionnelles séances annuelles des maîtres d'apprentissage se sont déroulées le 11 septembre 2024 pour l'intendance et le 24 septembre 2024 pour l'agriculture. Ces séances permettent d'assurer le lien et une bonne collaboration entre la commission, les maîtres d'apprentissage et l'école professionnelle. Elles sont aussi l'occasion d'échanger et de diffuser diverses informations entre les partenaires à la formation professionnelle agricole et en intendance.

De fin octobre à début janvier, tou-te-s les apprenti-e-s de 1^{ère} et 2^e année en formation agricole, ainsi que les apprenti-e-s de 1^{ère} année et les stagiaires de 3^e année en intendance ont été visité-e-s sur leurs places d'apprentissage. Les apprenti-e-s professionnel-le-s du cheval de 1^{ère} année ont également été visités. 94 visites ont ainsi été réalisées par les membres de la commission (71 agriculture, 18 intendance, 5 professionnel du cheval). Ces visites sont appréciées par les apprenti-e-s et les maîtres d'apprentissage. Elles permettent d'avoir un contact avec la commission et un regard sur le déroulement des apprentissages. Dans la grande majorité des cas, aucun problème majeur n'est signalé. Lorsque des éléments doivent être améliorés, les mesures adéquates sont prises.

Les procédures de qualification 2024 ont pu se dérouler conformément aux ordonnances de formation et aux directives y relatives. Outre l'organisation des examens, la commission s'est rendue sur les lieux d'examens et pu constater la qualité du travail et le professionnalisme des expert-e-s.

Enfin, la commission a procédé en 2024 aux visites de reconnaissance et accordé le droit de former à 15 entreprises formatrices :

- 11 exploitations agricoles, dont 1 pour le préapprentissage ;
- 1 exploitation maraîchère ;
- 1 institution en hôtellerie-intendance ;
- 2 centres équestres.

3. Conseils, expertises et développement

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

« Des compétences diverses au service de toutes les agricultures »

Le département Conseils, expertises & développement de la FRI a pour mission d'apporter des appuis, fournir des informations, mettre en place des projets et délivrer des expertises à l'agriculture de la région. En 2024, en gestion d'entreprise, en production animale et végétale, 916 nouveaux mandats ont été enregistrés. La FRI est également active sur de nombreux projets collectifs dans le but de permettre à l'agriculture de la région de s'adapter à l'évolution des attentes de la société.

LES FAITS MARQUANTS

En 2024, les conseillers de la FRI ont ouvert 916 nouveaux mandats différents (Figure 1), un niveau un peu plus élevé que la moyenne des années 2021-2023 qui se situait à 885. Le nombre élevé de mandats en production végétale (PVE) s'explique par les nombreuses sollicitations en lien avec les recensements et les dossiers PER.



Figure 6 : Evolution du nombre de mandats rentrés par domaine d'activité.

256 bénéficiaires de prestations ont complété le formulaire d'enquête envoyé avec la facture. Avec une satisfaction générale de 3.83/4, notre clientèle affiche un très haut niveau de satisfaction.

Dans un contexte général « lourd » (météorologique, langue bleue, perte de trésorerie), les actions du Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI visent l'atteinte des objectifs suivants pour l'agriculture de notre région :

- + d'efficacité technique
- de charge mentale liée à l'évolution du cadre légal
- + de durabilité des pratiques
- + de rémunération du travail
- + de qualité de vie

LES DEFIS

Si le niveau de satisfaction de la clientèle du Dpt Conseils est généralement élevé, des attentes en termes de développement / renforcement de certaines thématiques, ont été mises en évidence dans le cadre des réflexions stratégiques liées au 20^e anniversaire de la FRI. Il s'agira d'y consacrer une attention particulière dans les prochains mois :

- Développer les prestations de conseil en nutrition animale bovine ;
- Répondre aux attentes de tous les types d'agriculture ;
- Renforcer la compréhension et la valorisation des données comptables par les exploitants eux-mêmes ;
- Adresser des contenus de vulgarisation pertinents et ciblé aux exploitants de la région.



Les prestations de conseils accompagnent les agriculteurs.

Une institution reconnue pour la qualité des prestations délivrées

La FRI effectue systématiquement une enquête de satisfaction auprès de ses clients dont le montant de la facture adressée dépasse Fr. 100.-. Les clients peuvent ainsi se positionner par rapport à 9 affirmations en indiquant : « Tout à fait d'accord » = 4, « Plutôt d'accord » = 3, « Plutôt pas d'accord » = 2 et « Pas d'accord » = 1 ». En 2024, 256 clients ont pris la peine de retourner à la FRI un formulaire complété. Avec une note moyenne de 3.83 pour les formulaires rentrés, la satisfaction des clients du département Conseils, expertises & développement de la FRI peut être considérée comme très bonne (Figure 4).

Critère	Appréciation
1 A répondu au besoin	3.90
2 Tiré un profit perceptible	3.75
3 Rapport qualité/prix	3.45
4 Compétence du collaborateur	3.96
5 Respect des délais	3.91
6 Disponibilité	3.92
7 Communication	3.93
8 Validité du document dans le temps	3.61
9 Satisfaction générale	3.83

Figure 4 : Mise en valeur des 256 formulaires de satisfaction retournés en 2024.

Une activité soutenue, sans cesse renouvelée

Le Dpt Conseils de la FRI a enregistré 916 nouveaux mandats en 2024 couvrant les thématiques de la production animale, végétale et la gestion d'entreprise. Ce volume est un peu supérieur à la moyenne 2021-2023 qui s'établissait à 885 mandats. A côté des mandats individuels directement délivrés aux agriculteurs, la FRI conduit différents projets en partenariat avec d'autres acteurs et délivre diverses prestations à des collectivités. Cette année a été marquée par la fin de la phase de mise en œuvre du projet **Terres Vivantes** et la finalisation du projet **Agriculture et Pollinisateurs**. De nouvelles activités ont également émergé en 2024. La FRI a débuté ses activités pour déployer le projet **AgroImpact** dans la région, en particulier pour l'établissement des diagnostics et des plans de mesures. Engagé dans un consortium avec deux autres partenaires, la FRI a saisi l'opportunité de valoriser les compétences disponibles à l'interne pour obtenir un important **mandat de cartographie des sols** dans le cadre du remaniement parcellaire de Haute-Ajoie.

FRI'VULG

Des publications pour répondre aux questions des exploitant-e-s concernant les productions animales, végétales et la gestion de l'entreprise

Tout voir

Mise à disposition de l'agriculture de la région des contenus d'aide à la décision actuels et pertinents

A l'occasion des 20 ans de la FRI, un nouveau site internet (www.frij.ch) a été développé et mis en ligne. La rubrique FRI'Vulg a pour ambition de fournir des éléments de réponse pertinents aux préoccupations actuelles des exploitants concernant les productions animales, végétales et la gestion de l'entreprise. L'accès aux informations recherchées est facilité par l'utilisation de filtres thématiques.

En complément, les articles produits ou relayés par les conseillers de la FRI peuvent être poussés dans des lettres d'informations thématiques spécifiques (production végétale, production animale, gestion d'entreprise) qui sont envoyées au maximum une fois par semaine. Les inscriptions et désinscriptions peuvent être réalisées de manière autonome par les exploitants qui peuvent choisir ou non de recevoir ces informations.

Les défis de l'agriculture de la région à l'horizon 2030 – la perception des conseillers & les attentes de la profession

Dans le cadre des 20 ans de la FRI, en amont de l'audit externe confiée à la HAFL et des réflexions stratégiques entre le Conseil de Fondation et la direction, les conseillers de la FRI ont réfléchi aux défis de l'agriculture de la région à l'horizon 2030 (Figure 5). Les principaux points identifiés sont les suivants :

- Maintenir le potentiel de production de denrées alimentaires dans un contexte climatique en évolution ;
- Rémunérer correctement le travail de toutes les personnes actives sur les fermes ;
- Augmenter la qualité de vie sur les fermes et la reconnaissance du métier ;
- Favoriser la collaboration et l'émulation au sein de la profession ;
- Répondre aux attentes sociétales en termes de durabilité ;
- Accompagner l'ouverture au changement en se focalisant sur les finalités plutôt que sur les moyens.

Figure 5 : Les principaux défis de l'agriculteurs du Jura et du Jura bernois à l'horizon 2025 formulés par les conseillers de la FRI lors d'une séance le 26 janvier 2024.

Maintenir le potentiel de production des terres cultivables | Assurer la rentabilité des entreprises | Mettre sur le marché des biens demandés à un prix rémunérateur | Maintenir une production agricole durable dans un contexte en évolution (eau, ravageurs, maladies) | Maintenir l'identification de la population à son agriculture | Maintenir une production agricole rentable rémunérant le travail de toutes les personnes actives sur l'exploitation | Maintenir le taux d'auto-provisionnement de la population | Valoriser le travail des conjointes sur l'exploitation | Trouver un équilibre entre production et écologie | Maintenir la motivation pour la profession au sein de la branche | Lutter contre l'isolement | Faire face à la boulimie de réglementation | Maintenir une charge de travail acceptable | Faire cohabiter différentes utilisations du territoire (écologie, production) | Permettre à l'agriculture de trouver/garder sa place dans la société | Utiliser le progrès à bon escient | Identifier les solutions et partager les connaissances et expériences au sein de la profession | Maintenir l'attractivité de l'agriculture régionale | Faire face aux variations climatiques d'une année à l'autre (gel, pluviométrie) | Préparer à l'ouverture au changement et aider à se focaliser sur les finalités plutôt que sur les moyens | Maintenir le métier attractif | Ramener la charge administrative générale à un niveau "supportable"

Accompagner l'agriculture de la région à surmonter les défis susmentionnés est également un défi pour les conseillers de la FRI. Il s'agira notamment de :

- Identifier les tendances à venir, se tenir informé des nouvelles connaissances et pratiques et accompagner le changement sur les fermes ;
- Développer des projets répondants aux attentes mutuelles de la profession et de la société ;
- Offrir une alternative neutre au conseil des firmes commerciales ;
- Favoriser les approches interdisciplinaires ;
- Aider les agriculteurs à prendre du recul, en particulier à différencier les finalités des moyens à mettre en œuvre ;
- Renforcer l'autonomie des exploitants.

Lors de la journée stratégique du 10 avril 2024 réunissant le Conseil de Fondation et l'équipe de direction de la FRI, les participants ont pu prendre connaissance des résultats de l'audit de la HAFL et réfléchir aux suites à donner. Si, dans les activités du conseil, le niveau de satisfaction est généralement élevé, il n'en demeure pas moins qu'il y a des attentes claires d'un développement/renforcement de certaines thématiques, à savoir :

- Développer les prestations de conseil en nutrition animale bovine ;
- Répondre aux attentes de tous les types d'agriculture ;
- Renforcer la compréhension et la valorisation des données comptables par les exploitants,
- Adresser des contenus de vulgarisation pertinents et ciblés aux exploitants de la région.

3.2 Production végétale & environnement (PVE)

« Production végétale et environnement sur l'arc jurassien : innover pour demain, cultiver durablement aujourd'hui »

Le **Domaine Production végétale et environnement (PVE)** est responsable de la gestion et de l'animation de toutes les problématiques liées aux grandes cultures, aux cultures spécifiques, à la gestion des sols, aux herbages et à la promotion de la biodiversité. Quatorze collègues y participent activement, abordant ces thèmes selon les besoins des clients, à travers des conseils individuels ou collectifs, la gestion de projets et des formations, tant de base que continues. Les missions du domaine sont variées et incluent la gestion de projets, le conseil, les expertises et la formation (de base, supérieure et continue), dont voici les faits marquants et les défis.

Les tâches du domaine sont multiples, notamment dans la gestion de projets, le conseil, les expertises, la formation (de base, supérieure et continue) et se déploient dans les thématiques suivantes :

- Grandes cultures conventionnelles et biologiques ;
- Cultures herbagères et gestion de pâturages ;
- Cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères ;
- Réseaux écologiques, projets paysagers et autres projets en lien avec la promotion de la biodiversité ;
- Gestion des sols, la protection des plantes et la fumure.

Pour favoriser la collaboration et l'échange d'idées, une rencontre mensuelle, baptisée «café végétal», réunit les collaborateurs du domaine pour discuter des affaires courantes, réguler les activités et identifier des synergies entre les projets en cours. Par ailleurs, une autre rencontre technique, « les échanges culturels », permet aux membres de l'équipe d'échanger sur les observations de terrain, de les relier aux actualités et de définir un conseil et une communication coordonnés entre les conseillers et les agriculteurs.

LES FAITS MARQUANTS

Remaniement parcellaire en Haute-Ajoie sur une surface de 2'300 ha, 140 fosses et 9'200 sondages. Conduite du projet à l'interne et collaboration avec d'autres bureaux.

Le **projet Micro-hyménoptères** dans le colza est au terme de sa deuxième année. L'identification des espèces d'auxiliaires capturées se poursuit en collaboration avec l'université de Neuchâtel. Des études de terrain ont été mises en place afin de recueillir les premières informations sur les moyens de luttés intégrées et biologiques contre les principaux ravageurs du colza.

Dans le cadre du **projet Terres vivantes**, une journée terrain a été organisée le 10 septembre à Loveresse avec une participation de 400 personnes dont une centaine d'apprentis.

La sixième année du projet Terres vivantes correspond à la dernière année de mise en œuvre des mesures agricoles du projet. Il restera deux ans pour poursuivre la vulgarisation et la communication, et pour finaliser le monitoring scientifique.

Le **projet Agriculture & pollinisateurs** est arrivé à son terme et le rapport final sera remis aux financeurs à l'automne 2025. Les mesures agroécologiques mises en œuvre dans les prairies temporaires ont démontré des effets positifs et significatifs sur le développement des colonies d'abeilles domestiques. Les compétences acquises et appliquées sur le terrain pourraient ouvrir la voie à un nouveau projet, axé sur une gestion territoriale des ressources florales et de la pollinisation.

Les **activités des « Jardin de Courtemelon »** sont intégrées dans celles du domaine PVE et la participation aux séances permettent une excellente collaboration et une émulation autour des produits maraîchers. Un projet de lutte contre les maladies fongiques en culture

maraîchère et soutenu par le Fonds National Suisse pour la Recherche devrait voir le jour.

Le projet romand d'**Agroforesterie** est dans sa dernière année avec la mise en place d'une vingtaine de projets.

Intégration du centre d'excellence et de compétence dans le développement durable (CEDD) dans les activités du domaine PVE. Le montage conjoint d'un projet ressources sur les impacts des modifications climatiques a été approuvé par les instances.

LES DEFIS

Conduite et réalisation du remaniement parcellaire en Haute-Ajoie et lancement d'un autre remaniement ajoutot dans la Baroche qui devrait démarrer en 2025.



Le projet Terres vivantes arrive à la fin des observations de terrain. Les résultats continuent d'être transférés auprès des agriculteurs afin d'encourager les bonnes pratiques liées à la gestion du sol et donc une agriculture adaptée au site.

Le projet Agriculture et pollinisateurs entrera dans sa 8^e année et touchera à sa fin l'année prochaine. Le défi est de capitaliser sur ces expériences pour mettre en place une suite à ce projet dans ce champ d'activité.

Préparer les dispositions sur les menaces de l'arrivée prochaine du scarabée japonais avec les instances jurassiennes et à l'interne avec les collaborateurs FRI.

Conduite d'un projet conjoint, CEDD-FRI ressources, déposé à l'OFAG et qui a pour intitulé : Repenser les pratiques agricoles dans le contexte de la vulnérabilité climatique des exploitations du Jura et du Jura bernois.

Journée de terrain du projet Terres vivantes du 10 septembre 2024.

3.2.1 Données météorologiques

Les données récoltées par la station de Courtemelon, faisant partie du réseau Agrométéo, sont présentées dans les graphiques et tableau figurant ci-dessous.

La température moyenne de 2024 est 1.4°C plus élevée que la moyenne des températures mesurées à Delémont entre 1991 et 2020 (référence). Du côté de la pluviométrie, on constate que le cumul de 2024 à Courtemelon est supérieur de 195 l/m² par rapport à la référence. Il y a également 29 jours de pluie en plus par rapport à la période de référence. Les précipitations ont été assez bien réparties sur toute l'année 2024 ; les cultures n'ont souffert du sec à aucun moment, en revanche, l'excès d'eau a parfois pu poser des problèmes d'érosion des sols ou d'anoxie pour les plantes.

L'hiver 2023/24 a été le plus doux depuis le début des mesures, avec seulement 16 jours où la température moyenne est passée en dessous de 0°C à Courtemelon. A partir du 22 janvier la température moyenne n'est plus passée sous la barre du 0°C. Il n'y a donc eu aucun souci d'hivernage. Les mois de janvier (+1.1°C), février (+5.1°C) et mars (+1.6°C) ont montré des températures moyennes nettement supérieures à celles de la référence. Malgré le faible ensoleillement, inférieur à celui des 5 années précédentes, les températures douces ont provoqué un avancement des stades de développement pour les cultures d'automne.

Comme la fin d'hiver et le début du printemps étaient régulièrement arrosés, il n'a pas été facile de trouver des fenêtres météo pour apporter les engrais de ferme dans de bonnes conditions sur prairies et sur céréales bio. Le désherbage mécanique a également été largement péjoré par ces conditions. Les semis de printemps ont également été rendus compliqués par cette situation météo, mais les travaux se sont quand-même faits plus facilement qu'en 2023.

Quelques épisodes orageux violents ont eu lieu en mars et en avril, provoquant de gros phénomènes d'érosion.

Jusqu'en novembre, malgré les précipitations fréquentes, les températures moyennes mensuelles ont également été supérieures à la référence.

Les travaux de récolte ont été péjorés par les précipitations durant toute l'année. Cependant, les apports de fumure effectués durant l'été ont profité de cette situation et ont pu être bien valorisés.

Les gros coups de vent du mois d'octobre ont provoqué de la verse, parfois très importante, dans plusieurs champs de maïs.

En automne, les semis ont à nouveau été gênés par les précipitations trop fréquentes ; il a fallu attendre fin octobre ou début novembre pour avoir une météo moins humide et des sols relativement ressuyés. Les parcelles situées à l'envers ou en bordure de forêt n'ont pas atteint les bonnes conditions avant que la pluie ne recommence vers le 20 novembre. Certains travaux de semis ont été réalisés dans des conditions à la limite.

Figure 6

Diagrammes des précipitations (colonnes) et des températures (lignes brisées) à Courtemelon en 2024.

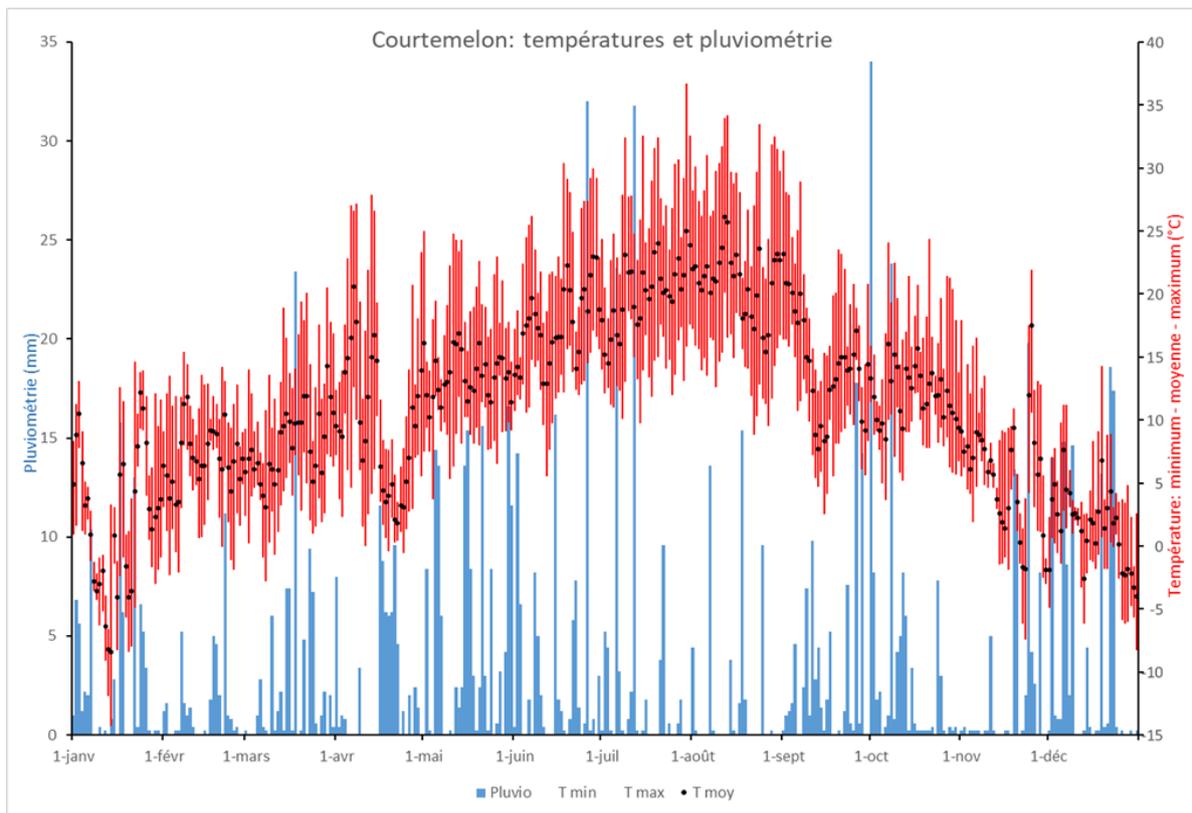


Tableau 25

Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2024 avec les valeurs moyennes des périodes 1981-2010 et 1991-2020 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.

Mois	Somme précipitations Moyenne 1981-2010 [mm] à Delémont	Somme précipitations Moyenne 1991-2020 [mm] à Delémont	Somme précipitations Année 2024 [mm] à Courtemelon	Température de l'air Moyenne 1981-2010 [°C] à Delémont	Température de l'air Moyenne 1991-2020 [°C] à Delémont	Température de l'air Année 2024 [°C] à Courtemelon
Janvier	56	53	85	0.4	0.9	2.0
Février	55	50	40	1.6	1.9	7.0
Mars	66	52	81	5.3	5.4	8.0
Avril	70	65	74	8.8	9.1	9.5
Mai	105	93	155	13.2	13.2	13.5
Juin	96	91	110	16.5	16.9	17.6
Juillet	98	94	90	18.8	18.7	20.0
Août	99	96	51	18.2	18.2	21.0
Septembre	84	72	87	14.3	14.1	14.5
Octobre	77	73	113	10.2	10.0	12.1
Novembre	70	69	71	4.5	4.8	5.6
Décembre	73	68	113	1.5	1.7	1.4
Somme	947	876	1071	9.4	9.6	11.0

Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Moyenne 1981-2010 à Delémont	Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Moyenne 1991-2020 à Delémont	Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Année 2024 à Courtemelon
130.5	123.4	152

3.2.2 Essais cultureux

Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de références correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en grandes cultures en place, avec la collaboration des Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum, FiBL et des partenaires régionaux et ceci pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Colza d'automne conduit en mode PER et biologique ;
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso) et biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

- Etudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien ;
- Identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région ;
- Comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique ;
- Acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils ;
- Partager ces informations avec les acteurs de la filière.

Pour cette année, les essais susmentionnés ont été complétés avec des essais de lin de printemps et de cultures associées avec légumineuses à graines conduits en mode biologique, avec la collaboration de FiBL et Agroscope.

Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ils sont conduits permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par près de 350 heures de travaux réalisées au sein du domaine.

Une année caractérisée pour les céréales par de faibles rendements et poids à l'hectolitre et de surcroît, des lots déclassés à cause de hautes teneurs en mycotoxines.

Ces résultats ont été présentés lors d'une séance de formation continue le 30 août en présence de différents partenaires de la filière et les collaborateurs de la FRI.

Les différents rapports de ces essais sont disponibles sur notre site Internet www.frij.ch.

3.2.3 Dossier PER, plans de fumure, recensement

En 2024, les conseillers actifs dans ce domaine ont effectué 340 dossiers PER. Ces documents sont calculés à l'aide du programme Agropius.

Les recensements géoréférencés (sur le territoire jurassien), ainsi que le questionnement autour des 3.5% de SPB sur terres assolées (finalement abandonné) et les différents saisies à réaliser pour les mesures de Couverture Appropriée du Sol (CAS) et Techniques Culturelles Préservant le Sol (CTPS) ont à nouveau engendré un volume important de travail au printemps 2024.

3.2.4 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivis de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse, sur mandat du Service de l'infrastructure (SIN) pour le tracé situé au Jura et de l'Office des Ponts et Chaussées (OPC) pour le tracé situé sur le Jura bernois.

A ce jour, toutes les emprises temporaires liées au chantier A16 ont été restituées à l'agriculture. Quelques interventions sporadiques de la FRI ont été réalisées en 2024 sur les parcelles encore en observation durant la période de convalescence. Nos activités ont principalement porté sur le conseil aux agriculteurs/au maître d'ouvrage et le suivi pédologique des travaux correctifs réalisés sur certaines parcelles (drainages, décompactages, ...).

Quelques expertises de pertes de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindoz ont également été réalisées par les conseillers de la FRI sur les dernières emprises en observation.

Le volume de travail sur ce mandat diminue chaque année.

3.2.5 Divers mandats d'expertises

Expertises pertes de récoltes

En 2024, la FRI a réalisé de nombreux mandats d'expertises de pertes de récoltes pour diverses institutions et clients privés, dans les domaines suivants :

- Viabilisations et constructions privées et publiques ;
- Pose de conduites et de chambres ;
- Remodelage de terrains agricoles ;
- Mesures de compensation de surfaces d'assolement ;
- Réaménagements de berges dans le cadre de projets de lutte contre les crues ;
- Cas d'assurances et litiges.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions nos bureaux partenaires pour la confiance accordée.

Concepts de protection des sols

Quelques concepts de protection des sols ont été réalisés, principalement en lien avec des chantiers linéaires (conduites d'eau potable, eaux usées, électricité) et de revitalisation de cours d'eau.

Remaniements parcellaires

La FRI est mandaté en partenariat avec 2 bureaux de la région par le Syndicat d'amélioration foncière de Haute-Ajoie pour réaliser la carte pédologique du remaniement parcellaire. Débuté en avril 2024, ce projet devrait se terminer à la fin de l'année 2025. La nouveauté de ce mandat est d'une part la collaboration avec le Centre de compétence Sol à Zollikofen et d'autre part la demande de décrire des sondages qui sont compatibles avec la future révision des surfaces d'assolement (SDA).

3.2.6 Protection des ressources naturelles

Lutte contre l'érosion des sols agricoles

La gestion de l'érosion d'origine agricole est depuis le 1^{er} janvier 2017 régie par l'Ordonnance sur les paiements directs.

La FRI peut être mandatée par des agriculteurs pour l'élaboration de plan de lutte contre l'érosion. Des conseils ont été ponctuellement donnés auprès de divers exploitants agricoles.

Terres Vivantes

Ce projet est un programme de protection des ressources (LAgr Art 77 a & b).

Terres Vivantes ambitionnait de limiter la vulnérabilité de la structure des sols en s'appuyant sur des observations de sols, la mise en œuvre de bonnes pratiques adaptées aux situations et le dialogue entre les différents partenaires, à savoir les agriculteurs, les scientifiques et les conseillers agricoles.

Le contrat a été signé entre l'OFAG, le canton du Jura, le canton de Berne et la FRI au début de l'année 2019. La durée est de 6 ans pour les mesures agricoles, suivies de 2 années supplémentaires pour le suivi scientifique assuré par Hepia, Agroscope, UniNE et HAFL.

Terres Vivantes étant limité à 3'000 ha de terres assolées, ce sont finalement 85 agriculteurs du Jura et du Jura bernois qui participent pour 6 années de mesures agricoles (2019-2024).

L'année 2024 était la dernière pour la mise en œuvre agricole du programme. A cette occasion, une journée de terrain, organisée en collaboration avec la CAJB et SwissNoTill, a permis d'accueillir 400 visiteurs à Loveresse, le 10 septembre 2024. Cette journée a été l'occasion de vulgariser les principaux apprentissages agricoles de Terres Vivantes.

Agriculture et pollinisateurs

Ce projet, aussi un programme de protection des ressources comme Terres Vivantes, a terminé la mise en place de mesures dans le terrain. L'année 2024 a été consacrée à des travaux de suivi scientifique et à la rédaction d'un rapport conséquent.

Les récoltes de miel 2024 ont été médiocres presque partout. De nombreux apiculteurs et apicultrices rapportent des observations de fortes infestations de varroa dans leurs colonies à l'automne 2024. De plus, l'année est marquée par une très forte augmentation de la densité de frelons asiatiques sur tout le territoire et la Suisse romande en général. Il y aura de meilleures années à l'avenir !

La convention liant la fédération jurassienne d'apiculture et la FRI est encore en discussion.

Micro-hyménoptères parasitoïdes liés au colza

En décembre 2022, un contrat d'aide financière a été signé avec l'OFAG pour la mise en place du projet cité en titre. D'autres organismes financeurs ont aussi donné leur soutien dans le courant de l'année : Fondation Sur La Croix, Loterie Romande et Fédération Suisse des Producteurs de Céréales.

Le but du projet est de savoir si des micro-hyménoptères parasitoïdes des ravageurs du colza sont présents dans notre région, et si oui, trouver des manières simples de la favoriser. Il s'agit aussi de tester quelques mesures pour favoriser ces espèces, sur la base de ce qui est connu dans la littérature.

L'année 2024 a été la première année de récolte des essais. Une interprétation des résultats est en cours. En parallèle, des semis de colza ont eu lieu en août 2024 avec le même protocole, chez deux des exploitants parmi les trois ayant participé en 2023-24. Les résultats seront connus au printemps 2025 lors de l'émergence des parasitoïdes, la patience est de mise comme l'année passée.

3.2.7 Station phytosanitaire cantonale

Le rapport complet des activités de la Station phytosanitaire du canton du Jura peut être obtenu auprès du responsable ou téléchargé sur le [site de la FRI](#). Nous relevons ci-dessous les activités principales sous forme de liste :

- Présentation des nouveautés phytosanitaires : réglementation, produits et techniques ;
- Rédaction du bulletin phytosanitaire, toutes les deux semaines ;
- Réseau d'observation du colza, des céréales et de la betterave, en collaboration avec les services phytosanitaires romands ;
- Observation des cultures, stades de développement, mauvaises herbes, maladies et ravageurs ;
- Participations à la rédaction du conseil de saison dans l'Agri ;
- Surveillance des organismes de quarantaine dans le canton du Jura en collaboration avec le service phytosanitaire de la confédération et le service phytosanitaire d'Agroscope. Parmi les onze organismes que nous avons surveillés, la chrysomèle des racines du maïs et le feu bactérien sont les exemples les plus connus. Le scarabée japonais va certainement devenir un problème prochainement car il s'installe gentiment dans le pays ;
- Elaboration des directives pour l'éradication de la chrysomèle des racines du maïs ;
- Traitement des demandes d'autorisations de traitement en PER, en SAU et en estivage ;
- Application du plan d'action phytosanitaire ;
- Prises de position sur les modifications de bases légales concernant les aspects phytosanitaires, au niveau cantonal et fédéral ;
- Participation à différents projets en collaboration avec les services cantonaux ;
- Expertise dans le domaine phytosanitaire ;
- Conseil individuel.

3.2.8 Suivi des populations de campagnol

Depuis 1993, des transects d'observation des indices de surface laissés par les campagnols sont observés dans le cadre de la station phytosanitaire. Cette activité est poursuivie. Les densités de population ont bondi, et passent très rapidement du creux de la vague (observé en 2023) au pic de pullulation observé cet automne.

Pour mémoire, la page dédiée aux campagnols sur le site de la FRI se trouve ici : [\(Conseil > Productions végétales et environnement > Herbages et Pâturages > Lutte Campagnols\)](#).

3.2.9 Développement arboricole

Maladies et ravageurs des vergers

Le rapport phytosanitaire de la Station d'arboriculture est intégré dans celui de la Station phytosanitaire du canton du Jura.

VERGERS+

L'année 2023 a été consacrée à la poursuite du projet VERGERS+ et au dépôt d'une nouvelle demande de soutien. Le FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE a renouvelé sa confiance au projet et soutien la plantation de 2000 arbres pour la période 2023 à 2026.

Les plantations prévues par le projet ont débuté à l'automne 2024. Il y a eu 24 bénéficières pour un total de 282 arbres plantés.

Nous avons néanmoins pu bénéficier d'un soutien particulier pour les plantations d'arbres de la part de l'association Chevêche Ajoie. Grâce à leur soutien, nous avons pu planter 291 arbres supplémentaires chez 38 bénéficiaires en 2024.

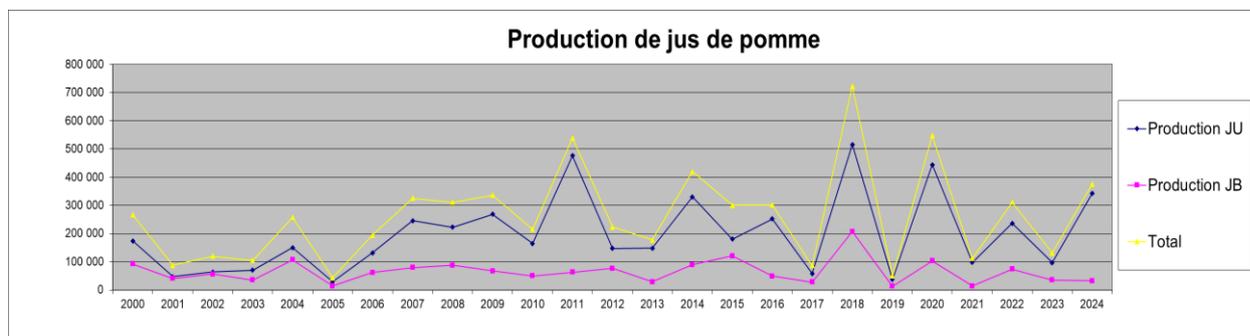
AOP Damassine

Pourtant encourageante, la production de damassons rouges a été moyenne en 2024. Plus de 54 tonnes de fruits ont été annoncées à l'interprofession.

La station participe activement au comité de l'interprofession. En 2024, Nous avons réalisé la dégustation certificative de 39 échantillons du millésime 2023, pour un total de 976.04 litres à 100%vol, soit plus de 19'500 kg de fruits valorisés. 2 échantillons ont échoué à la dégustation certificative.

Jus de pomme

Dans le Jura, la saison de jus a été bonne avec plus de 340'000 litres produits, cela représente environ 526 tonnes de pommes valorisées. Dans le Jura bernois ce sont un peu plus de 50 tonnes de fruits qui ont été pressés pour une production d'un peu moins de 33'000 litres de jus.



Projet 77a Agroforesterie

Le projet 77a Agro4esterie s'adresse aux agriculteur-trice-s des cantons de Genève, Jura, Jura bernois, Neuchâtel et Vaud, PER ou bio. En tout 120 exploitations sont recherchées dont 20 pour le territoire d'activité de la FRI.

L'agroforesterie moderne est un système de production durable, adapté à la mécanisation, qui intègre des éléments ligneux pluriannuels cultivés dans la SAU ou dans la région d'estivage. Elle permet de concilier la production agricole et la protection des ressources naturelles tout en réduisant l'impact environnemental de l'agriculture et en contribuant à l'atténuation des effets du changement climatique.

Ce projet se déroulera sur une période totale de 8 ans, de 2020 à 2027. Il vise à :

- Promouvoir la pratique de l'agroforesterie moderne et accompagner son adoption par une démarche participative ;
- Protéger les ressources naturelles et promouvoir la biodiversité ;
- Mettre en place pour chaque domaine participant un système de production géospécifique et durable sur la parcelle, résilient et économiquement intéressant pour le domaine, qui répond à des enjeux environnementaux spécifiques détectés sur la parcelle ;
- Augmenter les connaissances en agroforesterie dans le contexte suisse.

24 audits initiaux ont été menés dont 22 dans le Jura et 2 dans le Jura bernois. Aussi, 19 projets ont été réalisés fin 2023 dont 2 dans le Jura bernois et 17 dans le Jura.

3.2.10 Réseaux écologiques

Année de transition au niveau des réseaux écologiques mis en œuvre par la Fondation Rurale Interjurassienne. La fusion entre les projets Qualité du paysage et Réseaux écologiques aura lieu en 2027. D'ici-là les réseaux écologiques sont prolongés.

La FRI et le Collectif Chevêche Ajoie poursuivent leur collaboration autour de ce petit volatile emblématique des vergers.

Tableau 26

Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2024

Légende : 921 : arbre fruitier haute-tige ; 922 : Noyer ; 923 Châtaignier ; 924 : arbre isolé ; 16 : diverses variantes selon réseau ; 555 : bande culturale extensive ; 556 : jachère florale ; 557 : jachère tournante ; 559 : ourlet ; 611 : prairie extensive ; 612 : prairie peu intensive ; 617 : pâturage extensif ; 618 : pâturage boisé ; 634 : prairie riveraine de cours d'eau ; 717 : Surface viticole avec biodiversité ; 851 : pré à litière ; 852 : haie, bosquet champêtre et berge boisée ; 858 : haie, bande herbeuse en pâturage extensif.

	Exploitations	921	924	922	923	717	16
Réseau Ajoie+	119	6'563	220	331	0	669	938
Réseau Baroque+	86	13'659	449	459	4	0	651
Réseau Haute-Ajoie	60	2'304	231	100	0	0	2'502
Réseau Vallée de la Sorne	77	2'687	425	65	0	100	123
Réseau F.-Montagnes	207	1'106	139	5	0	0	0
Réseau Haute-Plateau	65	3'251	820	52	0	0	320
Réseau Vendline-Coeuvatte	75	3'928	374	258	0	0	1'304
Total	689	33'498	2'658	1'270	4	769	5'838

	555	556	557	559	572	611	612
Réseau Ajoie+	1'501	2'810	237	95	0	56'154	4'220
Réseau Baroque+	1'204	1'318	196	22	0	29'117	1'820
Réseau Haute-Ajoie	447	2'578	70	86	0	21'915	2'653
Réseau Vallée de la Sorne	901	653	151	125	0	17'690	3'420
Réseau F.-Montagnes	191	0	0	0	0	20'234	22'695
Réseau Haut Plateau	0	0	0	10	0	10'312	2'249
Réseau Vendline-Coeuvatte	1'958	1'099	435	372	0	22'163	1'532
Total	6'202	8'448	1'089	710	0	177'585	38'589

	617	618	634	851	852
Réseau Ajoie+	13'708	57	260	87	4'457
Réseau Baroche+	28'261	0	44	292	2'352
Réseau Haute-Ajoie	9'623	264	0	0	2'736
Réseau Vallée de la Sorne	10'486	1'048	77	199	3'212
Réseau F.-Montagnes	15'250	36'401	0	1'419	4'063
Réseau Haute-Plateau	26'298	1'415	23	73	1'966
Réseau Vendline-Coeuvatte	6'014	52	39	483	2'060
Total	109'640	39'237	443	2'553	20'846

	858	Total
Réseau Ajoie+	67	92'374
Réseau Baroche+	0	79'848
Réseau Haute-Ajoie	26	45'535
Réseau Vallée de la Sorne	25	41'377
Réseau F.-Montagnes	0	101'503
Réseau Haute-Plateau	0	46'789
Réseau Vendline-Coeuvatte	0	42'071
Total	118	449'379

643.2.11 Projets liés à la qualité du paysage

Les projets liés à la qualité du paysage encadrés par la FRI sont bien établis dans nos campagnes. La demande en conseil pour 2024 fut nulle, preuve que les agriculteurs souhaitant participer au programme sont déjà inscrits de longue date.

3.2.12 Etudes d'impact

Toujours à disposition pour établir des rapports d'enquête préliminaire et des rapports d'impact sur l'environnement pour des projets agricoles, la FRI n'a toutefois traité aucun dossier autour de cette thématique en 2024. Cette activité est toujours fortement corrélée au nombre de gros projets de construction en production porcine ou avicole.

Notre région possède effectivement un bon potentiel de développement au niveau de l'aviculture. Actuellement, certaines entreprises cherchent activement de nouveaux producteurs qui engendrera potentiellement l'établissement de rapports et d'études d'impact sur l'environnement dans les années à venir.

3.3 Production animale (PAN)

« Un appel au dialogue est à considérer dans toute la chaîne alimentaire, de la production à la consommation ».

Le domaine Production animale (PAN) s'engage à accompagner les élevages dans les adaptations et les changements qu'ils doivent opérer pour rester viables et vivables. La production animale et l'élevage bovin sont sans arrêt remis en question, même si la branche ne manque pas d'arguments en faveur d'une production écologique et durable. Mais de nos jours, il ne suffit plus d'argumenter. Il y a un besoin urgent de renouer le dialogue entre des milieux qui n'ont cessé de s'éloigner !

LES FAITS MARQUANTS

AgroImpact : En rejoignant l'association AgroImpact, la FRI veut apporter un soutien approprié à l'agriculture du Jura et du Jura bernois pour la réalisation de bilans carbone et la mise en œuvre des pistes d'atténuation. L'objectif est d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre et ensuite de rechercher des pistes d'actions permettant de les réduire. Par exemple des pistes sont recherchées au niveau du troupeau de bovins et des engrais de ferme. A la fin 2024, les premières primes ont pu être versées dans le cadre de ce programme.

Projet One Health : Une des deux pistes prévues dans le cadre du projet a pu être affinée en 2024 : un thème de Master proposé aux étudiant-e-s de diverses Hautes écoles. Le travail s'appuie sur des interviews afin d'évaluer le bien-être et la santé des éleveuses et éleveurs, en lien avec la santé des animaux qu'ils

détiennent. Cette étude s'inscrit dans un contexte de pression socio-économique et climatique sur l'élevage bovin.

Renforcer le conseil en PA : Les analyses et enquêtes menées par la FRI dans le cadre de son 20e anniversaire ont identifié le besoin de renforcer le domaine production animale, notamment pour l'appui aux élevages bovins en matière de suivi de troupeau et d'alimentation.

Publications : L'ouverture du nouveau site internet de la FRI en juin 2024 a été l'occasion d'intensifier le travail de diffusion d'informations élaborées dans le cadre des projets du domaine, ainsi que d'autres thématiques d'actualité. Une lettre d'information spécifique à la production animale a aussi commencé à être diffusée en parallèle à celles des autres domaines de la FRI. La gestion durable du parasitisme chez les bovins était un sujet avec des informations sur la nouvelle prestation proposée en matière d'analyses parasitologiques et de conseils, ainsi que d'autres actualités en matière de santé animale et de protection des troupeaux.

LES DEFIS

Accompagner la transition du système agricole en veillant à tenir compte des besoins. Soigner le dialogue et les relations avec le reste de la société pour trouver sa place dans un contexte où l'avenir est incertain.



De gros défis pour les productions bovine et ovine !

3.3.1 Prestations en production animale

Suivis de troupeaux vaches laitières et qualité des fourrages

Le domaine a effectué une quinzaine de suivis de troupeau en 2024. Une mise en valeur graphique est élaborée sur la base des données du contrôle laitier qui a lieu 11 fois par an. Cette forme visuelle permet de repérer aisément les points de vigilance en matière d'alimentation et de santé du troupeau laitier et d'apporter les modifications ou les soins adéquats.

Avec un printemps et un début d'été très pluvieux, la 1^{ère} coupe a été de moindre qualité. Les récoltes n'ont pu avoir lieu parfois qu'à la mi-juillet en altitude. Même les fourrages de 1^{ère} coupe réalisée à un stade optimal et dans de bonnes conditions ont une valeur inférieure aux attentes à cause de la météo très pluvieuse durant la pousse. Les campagnols ont profité de cette première coupe tardive pour se multiplier dans les herbages avec de grands dégâts attendus au printemps 2025. Comme on s'y attendait, la production laitière a chuté à la mise en crèche de manière plus prononcée qu'habituellement. Il a fallu trouver des solutions pour gérer au mieux les fourrages à disposition et divers compléments achetés afin d'assurer un minimum de production et aussi éviter l'augmentation des maladies métaboliques comme l'acétonémie.

Dans le cadre du 20^e anniversaire, la FRI a réalisé des enquêtes auprès de sa clientèle. Pour le domaine production animale, il y a la volonté de renforcer et adapter les activités de conseil liées aux suivis de troupeaux, en particulier en matière d'alimentation des bovins. Cela rejoint les réflexions menées au sein du domaine production animale, ainsi que celles menées au niveau du département conseils & expertises de la FRI.

Expertises et prestations diverses

Quelques expertises ont été réalisées. Elles concernaient l'estimation de la valeur d'animaux périssables et de l'ensilage d'herbe en balles rondes avec de très grandes quantités de moisissures.

Les autres demandes qui nous parviennent régulièrement tout au long de l'année ont concerné des domaines très divers : la sécurité d'installations agricoles ; la détention des animaux et les dimensions de stabulations pour bovins ; le changement d'orientation de vaches allaitantes en production laitière ; l'élevage des chèvres ; les prix de pension ou d'estivage ; des analyses coproscopiques avec du conseil en matière de gestion du parasitisme chez les bovins.

Un conseiller du domaine réalise des croquis de construction ou de transformation de bâtiments et calculs du plan des volumes. Cela représente une part importante de son travail, ainsi que pour le domaine avec 21 demandes en 2024.

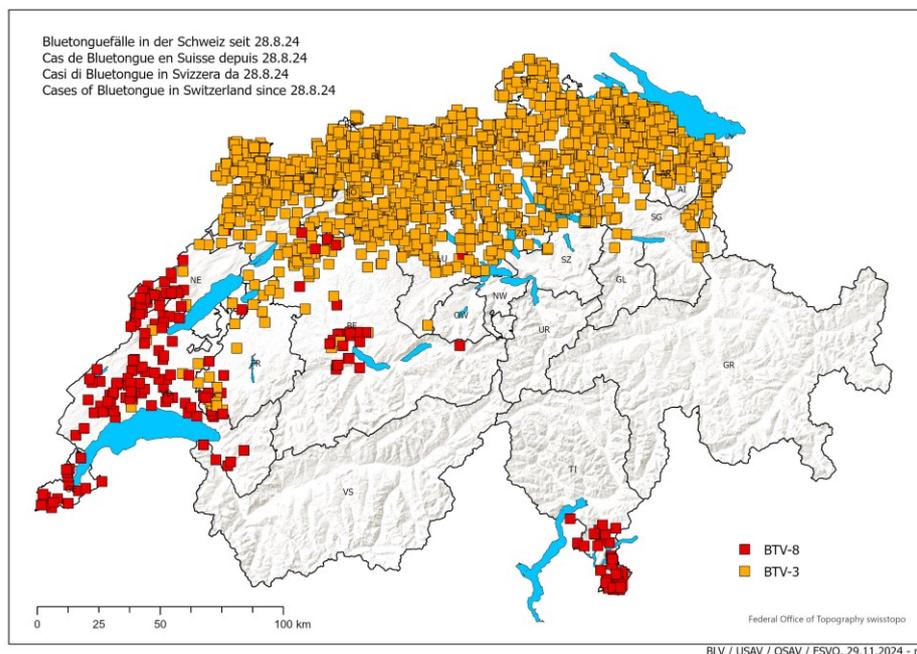


*Visite et formation continue :
Bâtiment transformé pour des
ovins dans les Vosges (F) ;*

Publication d'articles sur le nouveau site internet et lettre d'information

L'ouverture du nouveau site internet de la FRI en juin 2024 a été l'occasion d'intensifier le travail de diffusion d'informations élaborées dans le cadre des projets du domaine ainsi que d'autres thématiques d'actualité en production animale. Une lettre d'information spécifique à la production animale a aussi commencé à être diffusée en parallèle à celles des autres domaines de la FRI.

Une série d'articles ont été publiés sur la gestion durable du parasitisme chez les bovins pour informer sur la nouvelle prestation proposée en matière d'analyses parasitologiques et de conseils. Des actualités comme la protection des troupeaux contre les grands prédateurs ou l'épizootie de langue bleue ont aussi été diffusées de cette manière.



Maladie de la Langue bleue, situation en Suisse concernant les sérotypes 3 et 8 du virus

3.3.2 Projets particuliers en production animale

Association AgrolImpact : décarboner les productions agricoles

L'association AgrolImpact a vu le jour en janvier 2024 sous l'impulsion des chambres d'agriculture de Romandie. AgrolImpact se consacre à valoriser et mettre en œuvre la décarbonation des productions agricoles. La FRI soutient les exploitations du Jura et du Jura bernois pour mettre en œuvre la réalisation de bilans carbone dans le cadre des actions proposées par l'association AgrolImpact. Trois personnes ont été formées pour réaliser des diagnostics permettant de calculer les émissions de gaz à effet de serre et pour proposer des plans d'actions dans le but de diminuer son bilan carbone. Neuf personnes ont été formées pour effectuer des prélèvements de sol afin de déterminer la capacité de stockage du carbone dans les sols. À fin 2024, 9 exploitations du Jura et du Jura bernois ont touché les premières primes.

Le domaine bénéficie de l'expérience acquise dans le cadre du projet Interreg SPAD (Systèmes de production agricole durables) en matière d'atténuation des gaz à effet de serre et d'optimisation des ressources dans les élevages bovins. Ces thématiques continuent d'être travaillées dans le cadre d'autres projets transfrontaliers. Un certain nombre d'outils ont été développés et sont encore réalisés



actuellement. Ils représentent des aides précieuses dans la recherche de pistes d'optimisation. La coordination au niveau romand est aussi très importante et une plate-forme de conseillères et conseillers a été constituée à cet effet.

Mandat de protection des troupeaux contre les grands prédateurs

Dans le canton du Jura, 16 conseils ont été délivrés en matière de protection des troupeaux pour le canton du Jura et 10 demandes pour le Jura bernois. Dans ce cadre, les formulaires de demandes pour l'obtention d'aides financières de la part de la Confédération (OFEV) sont complétés.

De plus, trois concepts de protection des troupeaux en zone d'estivage, assortis de demandes de contributions d'estivage supplémentaires ont été réalisés dans le Jura Bernois.

Projet vulgarisation : amélioration de la santé de la mamelle dans une approche « Une seule santé - One Health »

La poursuite de ce projet a dû être mise en attente, principalement pour deux raisons. D'une part, le financement n'a pas pu être complété, et d'autre part le canton de Berne a démarré un projet similaire traitant des zoonoses. Cela a eu pour conséquence que notre principal partenaire, INFORAMA, s'est partiellement retiré du projet.

Une seule des deux pistes qui devait être affinées en 2024 a été poursuivie : le thème de Master proposé conjointement à l'Institut Vetsuisse et santé publique de l'Université de Berne et à l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Neuchâtel. Nous avons encore élargi la proposition à la HAFL (Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires) à Zollikofen. Le travail s'appuie sur des interviews afin d'évaluer le bien-être et la santé des éleveuses et éleveurs, en lien avec la santé des animaux qu'ils détiennent. Cette étude s'inscrit dans un contexte de pression socio-économique et climatique sur l'élevage bovin.

3.3.3 Relation externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

Un conseiller du domaine assure la gérance de la manifestation Arc Jurassien Expo (AJE). En 2024, pour sa 25^{ème} édition, elle s'est déroulée sur deux jours, les 16 et 17 mars.

Un appui pour les inscriptions a aussi été apporté aux manifestations suivantes avec une collaboration à la conception du catalogue :

- Le Marché-Concours bovin des Franches-Montagnes qui a eu lieu le 24 août :
- Le Marché-Concours bovin à Delémont du 7 septembre a dû être annulé à cause de la maladie de la Langue bleue ;
- Le Marché-Concours bovin du Jura bernois qui a eu lieu le 11 octobre.



AJE, championne suprême race laitière : BROOKLIN ; source : Arc Jurassien Expo



AJE, championne suprême race mixte : TAMIANA ; source : Arc Jurassien Expo

Participation aux plateformes romandes coordonnées par Agridea

- **Groupe inter cantonal production animale - Romandie et Tessin**
Deux rencontres de la plateforme ont eu lieu en 2024 à Grangeneuve et à Lausanne. Les échanges entre conseillères et conseillers sont toujours très utiles au sujet des formations dispensées dans les différents cantons et des projets spécifiques conduits. La plateforme permet une bonne coordination des activités et favorise les synergies, l'apprentissage mutuel et peut constituer un facteur de motivation des intervenant-e-s. Les échanges dans le domaine du conseil en matière de changement climatique ont par exemple débouché sur la mise en place d'une plateforme spécifique AgrolImpact.
- **Groupe intercantonal Construction**
Une rencontre d'échange d'expérience a eu lieu au niveau romand. Elle portait sur les démarches administratives et la modification légale concernant les projets de construction.
- **Plateforme productions ovines et caprines suisses avec Agridea et le SSPR à Niederhönz**
Une rencontre de cette plateforme nationale a eu lieu. C'était l'occasion d'apporter des informations de première main sur l'épizootie de langue bleue.

3.4 Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)

« Davantage de communication en lien avec les thèmes de gestion : tel est le principal enseignement pour notre domaine du sondage effectué dans le cadre du 20^e de la FRI »

Dans le cadre du 20^e anniversaire de la FRI, un sondage a été mené par la HAFL auprès du monde agricole de la région. Pour le domaine Gestion, il ressort d'une part que les prestations délivrées donnent grandement satisfaction et que les compétences des collaborateurs sont reconnues, mais d'autre part que des informations et des approfondissements sur des thèmes d'actualité ou des sujets importants devraient être plus régulièrement communiqués. Ce retour précieux a permis une prise de conscience et la mise en place de mesures pour concrétiser cette attente.

LES FAITS MARQUANTS

Bien que la gestion soit probablement l'activité agricole le moins en lien avec les conditions météorologiques, les collègues ont tout de même perçu une année 2024 particulièrement compliquée et stressante pour le monde agricole. L'absence de printemps, la brièveté de l'été et un automne particulièrement humide ont été à l'origine de rendements catastrophiques, laissant présager des résultats financiers très mitigés. La propagation de la maladie de langue bleue n'arrangeant évidemment rien au tableau... Malgré cela, les projets de construction se sont tout de même poursuivis, mais le nombre de demandes, en forte croissance entre 2022 et 2023, est redescendu à un niveau stable, à peine inférieur à 2023. De manière générale, les résultats des projections financières mettent en lumière la difficulté à réaliser un investissement rentable et finançable sur une exploitation agricole. Les coûts de constructions s'affichent à un niveau particulièrement élevé alors que les prévisions de revenus stagnent. En ce sens, l'augmentation des forfaits des améliorations structurelles, à partir de 2025, sera particulièrement bienvenue.

Pour les autres prestations, 2024 s'est inscrit dans la tendance des années précédentes. Une description plus étoffée est présentée dans le rapport détaillé.

LES DEFIS

En parallèle au maintien de la qualité de nos prestations délivrées et du taux élevé de satisfaction de nos client-e-s, deux défis particuliers sont à relever : le premier, consistant à améliorer notre communication, a été mentionné dans l'en-tête. Le second consiste à mettre à disposition des agriculteurs un outil d'aide à la décision. Outre une meilleure compréhension des données comptables et la possibilité de se comparer à ses pairs en temps réel, un tel outil devrait également permettre à tout un chacun de valider la cohérence de sa stratégie avec les résultats obtenus. Des efforts seront consentis pour concrétiser un tel outil et l'offrir dès que possible aux personnes intéressées. Cela rentre à notre sens pleinement dans le rôle du domaine Gestion, qui est d'accompagner les agriculteurs dans leurs réflexions afin qu'ils aient la meilleure compréhension possible de leur domaine, du contexte qui les entoure et qu'ils puissent ainsi – en toute connaissance de cause – prendre des décisions qui soient en adéquation avec leurs valeurs et leur permettent de s'épanouir pleinement dans leurs activités.



Avoir un bon diagnostic de la situation..

3.4.1 Les prestations du domaine Gestion en 2024...

Le domaine d'activité Gestion d'entreprise et économie rurale est actif dans les départements formation, conseil et fiduciaire. Les aspects liés à la formation et à la fiduciaire sont abordés dans les chapitres dédiés de ce rapport d'activité. Il nous semble toutefois opportun de mettre l'accent ici sur la poursuite et le bilan du projet « Carte blanche » durant l'année 2024. Ce projet, soutenu par Movetia, a permis de mettre en place un réseau de formation à l'entrepreneuriat agricole Suisse-Afrique. Durant le printemps 2024, le module d'initiation à l'entrepreneuriat agricole a une nouvelle fois été dispensé, une session ayant eu lieu au Cameroun. Elle a réuni des élèves et des enseignants du Cameroun, de Côte d'Ivoire et de Suisse (JU, JB, VD et VS). Deux élèves de notre région ont eu la chance d'en bénéficier. Au mois de novembre, un bilan de cette expérience a été dressé, en collaboration avec la HAFL. Parmi les points à retenir, il est important de rappeler que même dans des contextes complètement différents, la démarche d'entrepreneur reste un aspect essentiel que tout-e chef-fe d'entreprise se doit de mener et de maîtriser. Il s'agit d'une clef déterminante pour le succès futur de son entreprise ! Le contexte suisse, avec des transferts d'entreprise qui s'opèrent majoritairement dans le cadre familial et dans la continuité de ce qui a été fait, ne favorise pas toujours cette démarche. Il s'agit à notre sens d'un élément à garder à l'esprit pour accompagner au mieux nos client-e-s. Cela met par ailleurs en lumière la chance de pouvoir concilier les tâches de formation, de conseil et de fiduciaire et d'en tirer des synergies. Il s'agit de toute évidence d'un point fort que la FRI se doit de valoriser.

Au niveau des prestations de conseil, le nombre d'heures de prestations délivrées s'inscrit dans la moyenne des 5 dernières années. Après une diminution drastique en 2022, les activités retrouvent une certaine stabilité avec environ 5'150 h de conseil dispensés (moyenne 2019 – 2024 : 5'265 h).

Environ 10% de ces heures correspondent à des renseignements d'ordre général donnés par téléphone ou par courriel. Cette part relativement élevée met en évidence le rôle important de service public joué par les collaborateurs du domaine Gestion. Bien qu'il s'agisse majoritairement d'informations générales destinées aux agriculteurs, ces renseignements généraux contribuent également à créer des liens et à faire connaître les spécificités du monde agricole à des collectivités publiques, à des propriétaires fonciers ou encore à des acteurs non-agriculteurs.

Parmi les autres activités, la majorité des heures fournies en 2024 ont concerné des prestations d'accompagnement d'agriculteurs/-trices en lien avec le financement. Comme les années précédentes, cela représente environ un tiers du total des heures de travail facturées. Concrètement, il s'agit principalement de planifications techniques, économiques et financières concernant des demandes de soutiens de la part de partenaires financiers ou de rapports en lien avec des recherches de financement. A ce sujet, il faut relever que des contacts ont été renforcés avec le comité du parrainage Coop. Ce dernier a tenu une séance sur le site de Courtemelon durant l'été. Les relations nouées à cette occasion facilitent grandement la prise de contact pour l'élaboration de dossiers de demandes de soutien.

Une part presque tout autant importante des prestations délivrées en 2024 (environ un tiers également) concerne le domaine juridique : estimations de valeurs de rendement agricoles, de fermages licites, de prix licites, accompagnements dans l'établissement de baux à ferme ou de droits de superficie, estimation des parts dans le cadre de liquidations de régimes matrimoniaux ou encore diverses expertises relatives à la loi sur le droit foncier rural et la loi sur le bail à ferme agricole.

Comme les années précédentes, l'accompagnement dans les transferts de patrimoine représente la troisième activité en termes d'heures de prestations délivrées (environ 20%). Après une augmentation en 2023, le nombre d'heures consacrées à cette activité a retrouvé en 2024 le niveau des années précédentes. Mentionnons à cet égard la participation d'un collaborateur du domaine à une groupe de travail romand traitant de la création de personnes morales (SA ou Sàrl). Ce modèle, très peu répandu dans le monde agricole, suscite passablement de curiosité. Afin de répondre au mieux aux nombreuses interrogations qui se posent, une collaboration entre Agridea et les cantons romands a vu le jour. La mise en commun de nos compétences a permis de créer un document de référence dans ce domaine.

Mises à part les activités principales évoquées ci-dessous, différentes autres prestations ont également été délivrées. Parmi elles, relevons l'accompagnement dans la création de collaborations inter- ou intra-entreprises, l'élaboration d'esquisses ou de plans de bâtiments, l'accomplissement d'expertises afin de déterminer la valeur de parcs machines ou diverses autres tâches spécifiques.

En outre, à l'instar des années précédentes, il convient de mentionner la prestation d'orientation stratégique. Rarement, voire jamais sollicitée en tant que telle, cette activité est capitale et touche à pratiquement tous les domaines. Elle est donc dispensée en trame de fonds dans bon nombres de conseils.

Les défis à venir

Comme mentionné dans le rapport synthétique, un sondage a été mené dans le cadre du 20ème anniversaire de la FRI auprès de l'ensemble du monde agricole de la région, ceci en collaboration avec la HAFL. Parmi les éléments à relever pour le domaine gestion, nous avons le plaisir de constater une haute satisfaction des prestations délivrées et une bonne reconnaissance des compétences de la FRI dans le domaine Gestion, mais également quelques pistes d'amélioration. La principale piste qui ressort de cette analyse consiste à améliorer notre visibilité en dehors des prestations de conseil individuel. Concrètement, un effort doit être fait pour transmettre des informations d'actualité au plus grand nombre. L'ouverture du nouveau site Internet de la FRI et publication d'info-lettres hebdomadaires nous offre un moyen technique idéal pour relever ce défi. En plus des actualités, notre rôle consistera à communiquer de manière concise et claire les aspects principaux devant être pris en compte pour améliorer le quotidien des agriculteurs de nos régions.

3.5 Agriculture biologique

« L'offensive grandes cultures bio fait face à la complexité Du cahier des charges ».

L'année 2024 aura été riche d'évènements, offrant de nouvelles perspectives, mais également des défis pour nos producteurs bio. De façon générale, le développement de l'agriculture biologique se poursuit en Suisse et dans la région. Bio Suisse recherche toujours plus de surfaces cultivées, particulièrement des légumineuses.

LES FAITS MARQUANTS

La FRI, en plus de son propre restaurant, poursuit la gestion des restaurants collectifs de la DIVART, DIVCOM et du collège de Delémont, avec pour objectif à moyen terme de proposer 50 % de produits régionaux et 25 % de produits bio dans les assiettes de ces restaurants. Les producteurs bio jurassiens intéressés par le concept, livrent leurs produits en direct via des groupes d'approvisionnement. C'est le cas pour les légumes, la viande, les œufs et certaines légumineuses.

La FRI poursuit ses activités de formation continue, que ce soit en direct ou au travers de partenaires tels que le FiBL, Bio Jura ou encore le groupe Pro Bio maraîchage JU, soutenu par Bio Suisse. Les cours de base obligatoires pour la reconversion à Bio Suisse se sont déroulés les 16 et 23 janvier 2024. Il y avait au total 15 inscrits, dont 11 participants jurassiens.

Côté formation de base, la FRI a accueilli une classe de 30 élèves pour les cours de spécialisation bio en CFC (regroupant les apprenants de Courtemelon et ceux des autres écoles romandes). C'est dans ce cadre que l'Agrocentre de Courtételle s'est une nouvelle fois rendu disponible, afin de présenter le trieur optique, outil indispensable au triage des cultures spéciales bio.

Pour plus d'attractivité, les enseignants se montrent créatifs : un Escape-Game BIO s'est déroulé à la ferme de Sur-Chaux, clôturant ainsi la semaine de spécialisation bio avec une activité ludique, tout en mobilisant et en consolidant les connaissances du groupe classe.

Le conseil individuel est régulièrement dispensé, notamment par rapport à des reconversions ou des changements et / ou optimisations d'ateliers de production.

Une journée herbages bio a également été organisée le 16 octobre 2024. Différents thèmes y ont été abordés, tels que les nouvelles techniques de désherbage, les adventices des prairies et pâturages, les résistances aux vermifuges chez les bovins et petits ruminants ou encore la lutte biologique à l'aide d'auxiliaires.

La traditionnelle journée annuelle d'actualisation « Grandes cultures bio » organisée avec différents partenaires de l'agriculture bio a eu lieu le 28 février 2024. Les 25 participants ont pu s'informer sur l'état actuel de la recherche (FiBL et Agroscope), de la situation du marché (Biosuisse et Biofarm) ainsi que de divers projets en cours. L'échange direct avec les partenaires est également très apprécié.

Sur le terrain, la conduite d'essais variétaux de blé et de colza bio en collaboration avec le FiBL se poursuit.

Comme chaque année, les essais blé bio et colza bio 2024 ont été mis en place, en collaboration avec le FiBL et Agroscope. Tous les rapports d'essais sont disponibles sur le site internet de la FRI.

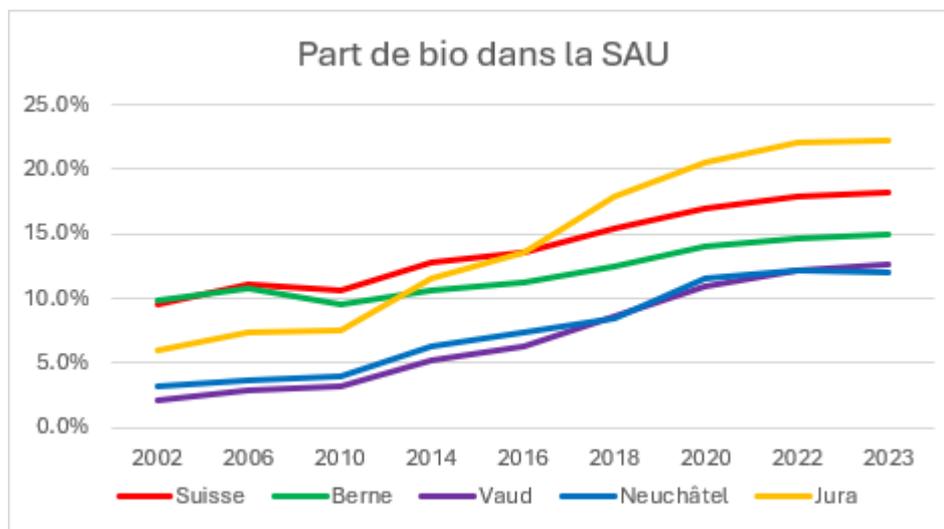


Culture de lin bio, le 13 juin 2024 sur une parcelle exploitée par Bertrand Wüthrich à Courtételle.

LES DEFIS

En 2024, le nombre d'exploitations conseillées pour une reconversion est resté très faible, bien que Bio Suisse ait lancé son offensive « Grandes cultures bio » l'année passée. La complexité du cahier des charges et les difficultés d'adaptation

pour certaines exploitations sont certainement la cause principale de cette perte d'intérêt. De plus, le marché semble saturé pour toutes les cultures, à l'exception du soja fourrager et du blé planifiable. Ces perspectives contradictoires désécurisent nombre d'exploitants intéressés à une reconversion.



Les essais

Essai blé bio : En raison des conditions climatiques compliquées, les résultats de l'année sont mauvais, avec une moyenne d'essai de 34.7 dt, avec un PHL de 75.6 et de 14.7% de protéine. Les nouvelles variétés testées Cian, Caminada et Piznair ont présenté les meilleurs rendements.

Essai colza bio : Contrairement aux deux années précédentes, où la grêle a décimé notre essai, la plateforme a pu être récoltée en 2024. La moyenne d'essai, représente 18.2 dt/ha. Parmi les variétés testées, 2 hybrides (Picasso et DK ExLibris) et une lignée (Collector) présentent des rendements supérieurs à 25 dt/ha

En raison de la problématique de l'infériorité des performances des variétés lignées par rapport aux variétés hybrides, une prise de position a été déposée à la Commission de labélisation et d'accréditation de Biosuisse pour que l'utilisation de hybrides en culture biologique soit autorisée pour les variétés de colza classiques.

Par suite d'une collaboration particulière avec Agroscope et Biofarm, deux essais ont été mis en place.

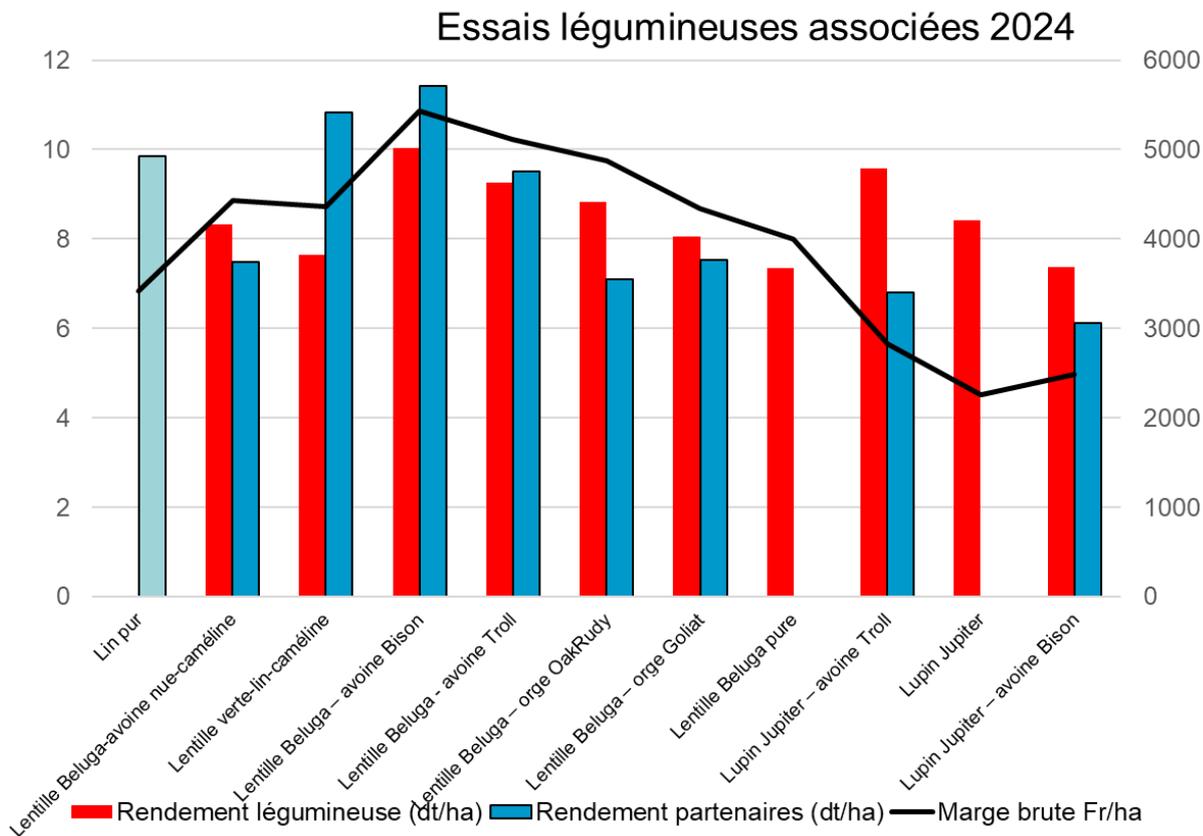
Essai lin oléagineux : Cet essai en bandes a permis de comparer entre elles 4 variétés de lin oléagineux de printemps. La moyenne de rendement de l'essai représente 14.2 dt/ha et une marge brute de Fr. 4'794.-/ha. Seule la variété Justess a atteint des performances supérieures à la moyenne.

Essai CropDiva : Cet essai avait pour objectif de comparer entre elles différentes associations de légumineuses alimentaires, notamment des lentilles et du lupin, ainsi que deux variantes d'exploitation, soit lin-lentille verte-caméline et lentille beluga-avoine nue-caméline.

Les meilleurs rendements ont été atteints par l'association lentille Beluga-avoine et lin-lentille-caméline. Financièrement, les associations comprenant une légumineuse alimentaire et une plante fourragère obtiennent les meilleures performances, avec Fr. 5'275.-/ha en moyenne. Les frais de triage importants, de l'ordre de Fr. 2'000.-/ha pour les associations avec plusieurs plantes alimentaires grèvent leurs performances financières.

Tableau 27

Le tableau ci-dessous résume les principaux résultats.



Culture de lin bio, le 13 juin 2024 sur une parcelle exploitée par Bertrand Wüthrich à Courtételle, lors de la visite de culture du 13 juin 2024, organisée dans le cadre du projet CropDiva.

Deux visites de cultures spéciales ont été réalisées en collaboration avec BioJura. Une première visite a permis de s'intéresser aux cultures maraichères de pleins champs, la seconde s'est focalisée sur les cultures associées et le lin et a bénéficié de la participation et de l'expertise de Biofarm, du FiBL et d'Agroscope. Ces visites ouvrent de nouvelles perspectives à haute valeur ajoutée aux agriculteurs bio jurassiens.

La culture de betterave s'est développée dans notre région, grâce à la demande importante du marché. Dans le cadre du projet OQuaDu « sucre bio » réalisé en collaboration avec Bio Suisse, le FiBL, Sucre Suisse et Coop, la FRI expérimente la plantation de betteraves sucrières pour la troisième année.

Afin de favoriser l'échange entre producteurs et recherche, une visite de culture a été réalisée en collaboration avec BioJura le 12 septembre 2024. Les participants ont pu visiter des cultures plantées et semées. Une démonstration d'une machine d'arrachage de mauvaises herbes (machine TigAir) a été réalisée lors de cette même visite.



Le Tig'Air facilite l'arrachage des chénopodes dans les betteraves.

En date du 6 décembre 2024, une journée des producteurs a permis de collecter et de faire le bilan des différentes expériences réalisées durant cette année très compliquée.

Parmi les activités du domaine production animale, deux éléments peuvent être mis en avant pour l'année 2024, en tant qu'actions pour soutenir les avancées vers un élevage plus durable.

L'association AgrolImpact pour décarboner les productions agricoles :

La FRI soutient les exploitations du Jura et du Jura bernois pour mettre en œuvre la réalisation de bilans carbone dans le cadre des actions proposées par l'association AgrolImpact. Au travers de bilans carbone, l'objectif est d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre. Ensuite, des pistes d'action sont recherchées pour arriver à les réduire, par exemple au niveau du troupeau de bovins et des engrais de ferme, et ainsi améliorer le bilan carbone. À fin 2024, 9 exploitations du Jura et du Jura bernois ont touché les premières primes dans le cadre de ce programme.

Le domaine bénéficie de l'expérience acquise dans le cadre du projet Interreg SPAD (Systèmes de production agricole durables) en matière d'atténuation des gaz à effet de serre et d'optimisation des ressources dans les élevages bovins. Un certain nombre d'outils ont été développés et continuent à être réalisés. Ils représentent des aides précieuses dans la recherche de pistes d'optimisation.

Augmenter la longévité des vaches contribue à une plus grande durabilité des élevages bovins :

Un vaste projet conduit par le FiBL, avec de nombreux partenaires, a rassemblé un grand nombre de données et d'observations sur les facteurs d'influence de la durée d'utilisation des vaches laitières. Premièrement, il faut souligner qu'un allongement de la durée d'utilisation des vaches permet de meilleurs résultats économiques. Le potentiel de production des races laitières utilisées en Suisse n'est atteint qu'autour de 4 à 5 lactations et il vaut donc la peine d'augmenter la durée d'utilisation du troupeau située en moyenne suisse autour de 3,5 lactations.

Augmenter la durée d'utilisation des vaches diminue l'emprunte carbone de l'élevage parce que la part des animaux productifs augmente par rapport aux animaux improductifs (ex. la remonte).

Le confort des vaches ressort nettement comme un facteur déterminant pour une longue durée d'utilisation des vaches : confort au couchage, minimiser les risques de blessures ou de pressions, ainsi qu'un environnement qui limite le stress et favorise la tranquillité des animaux.

Les trois premières causes de réforme des vaches laitières en Suisse sont la fertilité, la santé de la mamelle et les problèmes de membres ou d'onglons. Les principaux facteurs d'influence de la fertilité sont le bilan énergétique, la génétique, l'observation. Au niveau de la santé du pis, les principaux facteurs sont la prévention, la technique de traite, la litière et l'environnement, les soins, l'alimentation et la gestion autour du vêlage.

Une partie des raisons de réforme précoce des vaches est due à des choix de sélection. Si on élève beaucoup de génisses et que le taux de remonte est important, il y a un effet sur les vaches plus âgées qui sont poussées vers la réforme à cause des génisses qui arrivent en nombre.

3.6 Filière alimentaire et espace rural (FAER)

« Le prix Innovation décerné à trois gagnants est un nouveau Concours qui s'inspire du Concours suisse des produits du terroir »

Les 863 produits régionaux marqués réalisés par 200 artisans et agriculteurs du Jura et du Jura bernois constituent un vivier exceptionnel d'innovations. Ce savoir-faire régional et cette passion a ainsi été mis en lumière par le premier Prix innovation Terroir Juraregion. En parallèle, le domaine a également mis en lumière les produits de l'arc alpin. Cette fois-ci, il s'agissait d'accompagner la Fondation Culinarium Alpinum dans l'organisation du 1er Concours Alp'24 (International Alpine Food Contest & Market).

LES FAITS MARQUANTS

« Jura l'original - regio•garantie » et « Grand Chasseral - regio•garantie » ont continué d'attirer de nouveaux producteurs affirmant ainsi leur ancrage local.

Ces marques régionales s'inscrivent dans une ligne graphique commune « Terroir Juraregion » : Elle permet de lier les différents projets au sein d'un univers cohérent. Flexible et moderne, elle a permis également la mise en place d'une campagne d'envergure sur le mois d'octobre, nommé « Achetez local c'est vital », en lien avec le Canton du Jura et l'APPR.

Les préparatifs en vue du 11^e Concours Suisse des produits du terroir ont débuté. L'année 2024 a également connu son concours, avec un

accompagnement d'Alp'24. 337 produits étaient en concours provenant de 7 pays de l'arc alpin.

En parallèle à ces activités, de nombreux projets permettent le développement territorial du Jura et du Jura bernois. Citons pour 2024 :

PDR Marguerite : terminé au 31 décembre 2023, l'année 2024 a permis d'établir les différents bilans. Réalisation, collaboration et financement ; le projet s'est clôturé avec succès.

PDR Créalait : l'offre promotionnelle et coordonnée au sein de différents points de vente a continué avec succès. Une réallocation des ressources au sein du projet a également permis de soutenir un nouveau projet d'envergure.

PDR Produire et Manger local : les derniers compléments et ajustements ont été remis aux financeurs. La signature de la convention, en date du 26 décembre 2024, constitue un vrai cadeau de Noël pour la région du Grand Chasseral.

LES DEFIS

Organiser la 11^e édition du Concours Suisse des produits du terroir et débiter avec succès l'accompagnement de l'association « Produire et Manger local » dans la réalisation de son PDR.



Les trois produits lauréats du premier Prix innovation Terroir Juraregion.

3.6.1 Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois

3.6.1.1 Séances CIGM (commission interjurassienne pour la gestion des marques)

La Commission interjurassienne pour la gestion des marques (CIGM) est composée de 16 membres représentant les interprofessions de la Tête de Moine, de la Saucisse d'Ajoie IGP et de la Damassine AOP, ainsi que des Paysannes du Jura et du Jura bernois, de la Fédération romande des consommateurs, des Chambres du Jura et du Jura bernois, des Producteurs du Jura et du Jura bernois, de l'Office de l'agriculture et de la nature, du Service de l'économie rural et des Parcs Chasseral et du Doubs.

La Commission s'est réunie à 4 reprises en présentiel, en alternance entre Courtemelon et Loveresse. Parfois la Commission se retrouve auprès des producteurs de la région pour faire sa séance et profite de visiter les lieux pour découvrir le producteur, sa passion pour ses produits, mais aussi les difficultés qu'il peut rencontrer.

La Commission a pris la décision d'élargir la zone de labellisation avec l'intégration des communes de Evillard-Marcolin, Twann-Tüscherz et Ligerz-Gleresse pour le territoire de la marque Grand Chasseral. Ces 3 communes faisant déjà parties de la zone du Parc Chasseral.

Lors de chaque séance, elle prend connaissance de l'évolution des différents projets en lien avec les producteurs et les produits régionaux (PDR Jura bernois, PDR Créalait, PDR Marguerite, PDR Cheval, Gaspillage alimentaire, Concours suisse des produits du terroir ou Concours Alpin ainsi que tout ce qui est lié à régio garantie Romandie)

3.6.1.2 Certification

Chaque producteur ou artisan de nos 2 régions « Jura bernois » et « Jura » ont la possibilité de faire labelliser leurs produits, qu'ils soient transformés ou non. Certaines conditions sont imposées, selon des directives bien spécifiques. La condition principale pour un produit non transformé (ex : viande fraîche, œufs etc...) que celui-ci doit provenir à 100% de la région et pour un produit transformé (ex : saucisse, pain, fromage etc...) celui-ci être composé de minimum 80% de matière première de la région.

La FRI gère le secrétariat de ces deux marques. Elle a également mandat de gérer la certification auprès du Parc naturel Régional Chasseral ainsi que du Parc régional naturel du Doubs, des deux interprofessions Damassine AOP et Saucisse d'Ajoie IGP, ainsi que de différentes filières. Un Organisme Intercantonal de Certification (OIC) est mandaté, qui a pour tâche de vérifier et de contrôler la provenance, ainsi que la qualité des matières premières pour les produits proposés par les différents artisans et agriculteurs, de la région, souhaitant une labellisation.

Si aucune non-conformité n'est constatée, un certificat est délivré par l'OIC, attestant que les exigences fixées ont été respectées pour une durée de 2 ans pour le label Parc et 2 ans ou 4 ans pour la marque Jura l'original ou Grand Chasseral.

Logo des 2 marques régionales



Tableau 28*Etat de certification au 31.12. 2024.*

Producteurs	Nombre Agriculteurs	Nombre Artisans	Total
Grand Chasseral	15	31	46
Jura l'original	38	116	154
Total général	53	147	200

Marque / produits	Produits Agriculteurs	Produits Artisans	Total
Grand Chasseral	154	226	380
Jura l'original	212	271	483
Total général	366	497	863

3.6.2 Les projets

3.6.2.1 E-commerce

Le projet NPR, basé sur la plateforme E-direkt, visait à développer la vente en ligne des produits régionaux à destination des ménages, en s'appuyant sur le développement au niveau romand. Ce développement aurait dû se passer en plusieurs étapes, de la labellisation à la vente des produits. Après des débuts compliqués, la certification est maintenant fonctionnelle, mais le projet manque de dynamique et de coordination régionale. Le déploiement du projet NPR E-commerce, tel que proposé initialement, n'est plus pertinent dans le contexte actuel. La FRI propose de réorienter le projet pour mieux répondre aux défis actuels, en mettant l'accent sur la digitalisation pour le développement des produits régionaux.

L'ECR et le SEE s'accordent sur la démarche et la réorientation du projet. La convention peut se modifier et peut se réaliser jusqu'à fin 2027.

Le projet NPR, axé sur la digitalisation, vise à développer une solution commune plutôt que de multiples sites internet.

Le domaine FAER identifie la restauration collective comme un défi et une opportunité de marché. Pour avancer sur ce projet dans cette optique, il est important de réussir à définir clairement les besoins des cuisiniers et d'impliquer l'APPR dans les discussions futures.

Un groupe de travail prépare une réponse à la motion Monin, avec une mise en application via le plan climat, en collaboration avec la Fondation O2 ou la FRI.

Les décisions à ce jour sur ce projet sont les suivantes :

- Mettre en pause le projet tel que conventionné en février 2023 ;
- Préparer une nouvelle demande NPR pour adapter le projet ;
- S'appuyer sur la conférence « groupe innovation » de Swiss Food Research (10.12.2024) ;
- Maintenir les axes de mise en place d'un outil et de communication ;
- Proposer un ajustement répondant aux besoins et identifier clairement les utilisateurs.

3.6.2.2 PDR Jura bernois : « Produire & Manger local »

En date du 7 mars 2024, le Grand conseil bernois a validé le crédit cadre présenté dans le rapport de phase de documentation en lien avec le projet de développement régional (PDR) « Produire et Manger local ». Il valide un crédit cadre de subventions de CHF 6'297'521.- pour un total de coûts imputables de CHF 10'316'351.-.

En parallèle, chaque dossier de mesures collectives et projets partiels doivent être complétés afin de répondre aux exigences des financeurs en vue de signer la convention. Cette étape durera durant toute l'année 2024.

En juillet, une rencontre avec l'OAN et l'OFAG a été organisée afin de planifier la suite des actions à mener pour découler sur la signature de la convention prévue initialement dans le courant de l'été.

En termes de projets partiels, le PDR a permis l'ajout de trois nouveaux projets partiels :

- Boucherie Carnata à Tavannes : agrandissement du magasin (suite à un incendie qui a détruit les locaux de l'entreprise en juillet 2024) ;
- Cabanon prototype à Loveresse : implémentation d'un point de vente direct sur le site de l'école d'agriculture à Loveresse ;
- Fromagerie fermière au Fuet : rénovation d'une fromagerie fermière dans le cadre de travaux de construction pour améliorer les infrastructures de l'exploitation agricole.

Au contraire, trois porteurs privés ont décidé de se retirer du projet :

- Pressoir de Courtelary ; le comité de l'association du pressoir n'a pas souhaité porter le projet de rénovation, des charges financières trop importantes et une implication sur le long terme (durée du PDR) était une contrainte pour les membres actuels ;
- Ferme le Sergent au Mont-Crosin, raisons personnelles ;
- Pierre Ferrus à Corcelles, raisons personnelles.

S'en sont suivies plusieurs semaines d'étude et de vérifications entre l'OFAG et l'OAN. Une première ébauche de la convention émise par l'OFAG a été distribuée aux porteurs lors de la séance du 19 novembre 2024. Quelques compléments demandés par l'OAN et l'OFAG ont permis de finaliser la convention relative au projet en décembre 2024, cette dernière a été signée par voie interne le 26 décembre 2024. La signature de cette convention déclenche le démarrage des 15 mesures référencées (4 mesures communes portées par l'association du PDR et 11 mesures individuelles portées par des privés) réparties sur les six prochaines années (2025-2030). Montant total des coûts imputables à la signature CHF 9'187'720.- pour CHF 5 064 328.- de subventions.

Pour rappel, les buts principaux validés par cette convention sont les suivants :

- Création de la valeur ajoutée dans l'agriculture ;
- Renforcement de la collaboration entre l'agriculture et les secteurs proches de l'agriculture ;
- Réalisation de préoccupations d'intérêt public avec des aspects écologiques, sociaux ou culturels ;

D'un point de vue financier, la convention représente également un enjeu important pour la suite du projet puisqu'elle assure le financement des mesures collectives telles que :

- **La coordination générale du projet** : coordination des mesures collectives, organisations des séances de travail, réalisation des rapports, monitoring et suivis financiers ;
- **Le concept promotionnel** : fédération des acteurs autour de la marque territoriale « Grand Chasseral », promotion des produits régionaux et harmonisation des visuels de promotion pour augmenter la vente de produits locaux par les habitants de la région ;
- **La Couronne à Sonceboz** : création d'une vitrine promotionnelle des produits emblématiques du Grand Chasseral à la Couronne à Sonceboz ;
- **La phase 1-2 du projet de cabanons** : création d'un mobilier de vente de produits « made in » Jura bernois en bois de la région et installation d'un cabanon test à Loveresse.

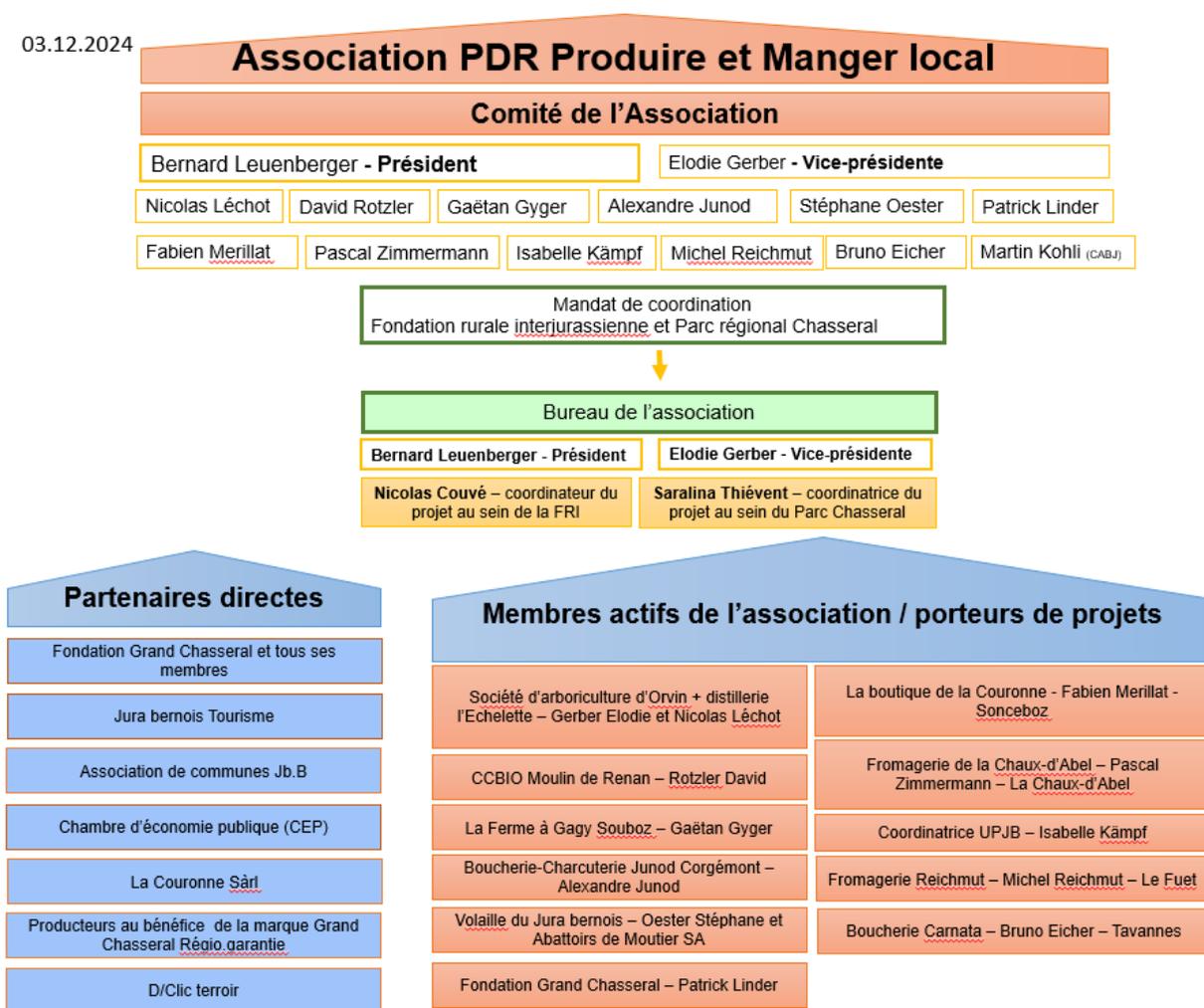
La part de la Confédération selon les projets se situe entre 29 % et 37 %, le canton participe à hauteur de 80% à 100% du montant de subventions octroyé par l'OFAG ce qui représente entre 33 % et 37 % du montant total de chaque projet.

Pour la suite du projet, début 2025, l'OFAN et l'OFAG vont prendre contact avec chaque porteur de projet privé pour communiquer les montants exacts des subventions qui seront versées. Le Parc naturel régional Chasseral et la Fondation Rurale Interjurassienne vont eux se charger de mettre en œuvre les mesures collectives notamment la coordination générale du projet et les mesures relatives au concept promotionnel.

Il est important de souligner que l'Office fédéral de culture n'a pas encore pu évaluer définitivement le sous-projet « Ferme à Gagy » du point de vue de la protection des inventaires fédéraux de sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS). Le projet est tout de même intégré dans la convention signée, une analyse définitive sera menée en début d'année 2025.

Le mesure de solution logistique qui prévoyait initialement la construction d'un centre logistique a été abandonnée pour la signature de la convention actuelle et fera l'objet d'un avenant en 2025-2026. L'imbrication des diverses mesures du PDR PML à la suite de la phase de documentation et aux compléments demandés par l'OFAG et l'OFAN est présentée sur le schéma ci-dessous :

03.12.2024



Le PDR PML démarre officiellement sa phase de mise en œuvre au 1er janvier 2025.

3.6.2.3 Les JuBénales, saveurs et savoir-faire du Jura bernois

Les JuBénales sont un événement ambassadeur du terroir. Vécue pour la première fois en 2022 après plusieurs reports dus à la COVID, sa troisième édition s'est déroulée le samedi 15 juin 2024. À cette occasion, tous les amoureux du terroir et les gourmands du Grand Chasseral et des cantons limitrophes ont pu à nouveau venir découvrir la région de manière inédite.

Dans un monde sur-connecté, la réappropriation de son terroir devient un besoin essentiel. Un événement de type « ambassadeur » constitue un excellent moyen de dynamiser le Jura bernois en braquant les projecteurs sur ses particularités territoriales et culinaires, mais surtout en proposant une démarche collective contribuant à présenter un visage unifié du territoire.

C'est ainsi tout naturellement que les JuBénales ont posé, pour la 3ème édition, leurs valises à La Couronne à Sonceboz, emblème fédérateur du Grand Chasseral. L'ouverture de La Couronne en décembre 2023 était une aubaine pour Les JuBénales qui ont pu profiter de ce haut lieu historique pour faire, une nouvelle fois, rayonner la région et ses spécialités. Fortes de deux premières éditions au format différent et compte tenu des enseignements tirés, nous avons revu les objectifs de la manifestation pour qu'elle ne soit pas "l'une de plus" dans l'agenda régional, mais qu'elle apporte du sens aux habitants de la région.



Les changements majeurs

Les questionnaires de satisfaction envoyés aux producteurs investis dans les deux premières éditions ont montré que ce type de manifestation entraînait invariablement une hausse de la charge de travail, malgré de nombreux efforts de la part des organisateurs pour faciliter au maximum l'organisation en amont. Les JuBénales demandent un important investissement en temps et du personnel supplémentaire. Par conséquent, malgré la rentabilité de certaines activités, le bilan financier reste souvent en deçà des attentes. À la vue de cette tendance, le comité d'organisation a décidé que la **manifestation** n'aurait plus lieu sur un week-end, mais **uniquement le samedi**. Ceci comprend de nombreux avantages :

- Les horaires d'ouverture de la manifestation coïncident avec ceux des magasins des différents producteurs sur le Parcours gourmand ;
- La boutique-vitrine de La Couronne est également ouverte, n'engendrant aucuns frais de personnel supplémentaire ;
- Les visiteurs sont concentrés sur une journée et l'impression de convivialité et de festival à succès est renforcée ;
- La participation des producteurs est ainsi encouragée, car nombreux sont ceux qui ne peuvent pas consacrer tout un week-end à une manifestation ;
- L'impact médiatique est accru. Une manifestation forte sur une journée a plus d'impact médiatique qu'une manifestation mitigée sur un week-end ;

Le **deuxième changement** majeur de cette 3ème édition a été de mettre à l'honneur le Vallon de St-Imier et ainsi de créer un itinéraire-navette entre 2 points névralgiques : La Couronne à Sonceboz et La Fromagerie de Sonvilier. Les visiteurs ont ainsi pu se rendre en bus chez les producteurs de produits régionaux identifiés sur le parcours, permettant ainsi aux visiteurs de constituer leur propre programme au sein du programme plus large de la manifestation.

En outre, l'organisation des festivités sur le site de La Couronne a également permis la mise sur pied d'un marché des producteurs, aspect manquant des précédentes éditions. Comme les producteurs du Vallon de St-Imier étaient à l'honneur sur le Parcours gourmand, les producteurs labellisés des autres régions du Grand Chasseral ont été invités à participer au marché, qui s'est déroulé devant La Couronne. Ainsi, toutes les régions du Grand Chasseral ont pu s'associer à l'événement, venant compléter joliment l'assortiment déjà bien garni des produits présentés dans la boutique de La Couronne.

Dernier changement essentiel pour cette édition a été la mise sur pied d'un véritable espace pour les familles : château gonflable, grimage, espace de jeux, etc., les familles ont pu trouver un espace qui leur était consacré avec du personnel d'animations et ont pu ainsi passer un moment convivial.



Dès 2025, Les JuBénales s'intégreront dans un programme événementiel plus large afin de faire rayonner le Grand Chasseral. La manifestation a également permis aux différentes organisations à travailler ensemble, favoriser la collaboration, ce qui est aussi de bon augure pour la réalisation du projet de développement régional qui se déploiera dans la région, nommé Produire et Manger local.

3.6.2.4 Regio.garantie Romandie (RGR)

Lors de l'assemblée des délégués de 2023, Pays romand – Pays Gourmand a changé d'appellation pour devenir Regio.garantie Romandie (RGR). Le projet est lui-même est un projet pérenne co-financé par l'Office fédéral de l'agriculture et mené à bien en collaboration avec les 5 autres marques régionales romandes des cantons de Neuchâtel, Valais, Vaud, Fribourg et Genève. Les activités reposent sur des actions de communication communes, des manifestations et tout autre outil permettant un soutien des producteurs locaux dans leurs activités quotidiennes.

En changeant de nom, RGR affirme son appartenance au label national Regio.garantie. Facilement compris dans toutes les langues, ce terme mis à disposition par l'Office fédéral de l'agriculture, permet aux citoyens suisses d'identifier rapidement un produit régional labellisé. Chaque région conserve son règlement et son indépendance, en s'appuyant sur le socle des lignes directrices nationales.

Au niveau régional, pour organiser la communication des marques cantonales « Jura l'original » et « Grand Chasseral », nous utilisons l'univers de communication « Terroir Juraregion ». Il ne s'agit pas d'une marque supplémentaire, mais un environnement, un esprit partagé entre le Jura et le Jura bernois pour illustrer les points forts de la région, dont les produits régionaux et les activités agritouristiques. La marque régionale continue son rôle de certification et de garantie d'une provenance régionale forte et vient amener ainsi du crédit à Terroir Juraregion qui fédère les deux marques du Jura et du Jura bernois. Cette stratégie est suivie depuis 2020.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs actions, listées ci-dessous, ont été mise en œuvre.

3.6.2.5 Association des Producteurs de Produits Régionaux (APPR)

L'« Association des producteurs de produits régionaux labellisés » APPR compte actuellement 70 membres (72 en 2023, 70 en 2022, 65 en 2021, 62 en 2020, 53 en 2019). Elle a pour but de réunir les acteurs impliqués dans la production de produits labellisés, disposer d'une plateforme d'échanges, promouvoir et défendre les intérêts des producteurs, représenter les producteurs au niveau économique et politique, proposer des prix préférentiels lors de manifestations, encourager les échanges entre producteurs du Jura et Jura bernois, promouvoir les produits régionaux et mettre en place des publicités collectives.

En parallèle au développement du Club Terroir Juraregion, l'APPR a mené une action auprès des communes du Jura et du Jura bernois. Par un courrier, elle a invité les exécutifs communaux de se saisir de la thématique du commerce local. L'APPR, par son Président et son réseau, avec l'appui de la FRI, s'est ainsi mis à disposition pour « booster », aider à une reprise ou proposer une étude faisabilité pour développer la commercialisation des produits régionaux.

En parallèle à des courriers accusant réception ou relevant positivement la démarche, les communes de Mervelier, Develier, Lajoux, St-Brais et Courtedoux ont ainsi obtenu un appui dans ce sens. Un nouveau magasin devrait ainsi ouvrir à Lajoux dans le courant du mois de février 2025.

En lien avec Crealait et la FRI, l'APPR a été moteur dans la mise en place un système de codes EAN qui fonctionne très bien. À ce jour, 423 codes EAN ont été attribués sur un total de 577 disponibles, et 13 producteurs en ont fait la demande. Les commerçants encouragent vivement les producteurs à utiliser ce code.

L'APPR continue de soutenir différentes actions durant l'année qui servent à la promotion de ses membres. En 2024, un soutien a été apporté à la 2ème édition de la Maison du Père Noël, à la campagne promotionnelle du mois d'octobre "Achetez Local c'est Vital", ainsi qu'une participation aux frais d'inscription à la fête de la Tête de Moine et au Marché de Noël de Delémont.

Les membres du comité APPR 2024 sont :

- **Romain Bürki, Delémont, président ;**
- **Philippe Domon, Alle ;**
- **Daniela Sauser, Le Noirmont ;**
- **Agnès Spielhofer, St-Imier ;**
- **Nicolas Lovy, Courtételle ;**
- **Ignace Berret, Courtételle ;**
- **Hélène Ruch, Moutier, vice-présidente ;**
- **Marie Jolissaint (secrétaire et caissière, voix consultative, FRI).**

A souligner qu'en 2024, l'APPR a soutenu le projet de la restauration collective en soumettant, en collaboration avec Bio Jura, une demande de subvention auprès de l'OFAG. Par ailleurs, l'APPR a participé à la journée organisée le 10 décembre dernier par Swiss Food Research, au cours de laquelle le Président Romain Bürki a donné une conférence sur les opportunités et les défis que la restauration collective offre aux produits laitiers et boulangers. Elle a également tenu son assemblée générale dans l'esprit de Terroir Juraregion, le 18 mars, le même jour que d'autres associations agritouristiques.

3.6.2.7 Soutien aux filières

La filière brassicole n'a pas connu de 4e édition du Jurassic Pack – calendrier de l'Avent des bières régionales, comme laissait sous-entendre le bilan de l'année 2023, en raison de problèmes de qualité persistants.

Organisé par la Fondation Rurale Interjurassienne, le Prix Innovation Terroir Juraregion a accueilli 12 produits provenant de 10 productrices et producteurs. Si quelques produits ont été présentés au stade d'idée, seuls les produits qui pouvaient être dégustés ont été évalués. Ce sont ainsi 12 produits « Grand Chasseral – regio•garantie » ou « Jura l'original – regio•garantie » qui sont passés sous l'œil expert des jurés. Les 12 produits étaient très hétérogènes mais représentatifs de la production régionale et reflétaient parfaitement la richesse et le savoir-faire régional, ce qui n'a pas simplifié la tâche des jurés.

Chaque produit en lice devait convaincre le jury sur ses attributs organoleptiques ainsi que ses qualités en matière d'originalité, de durabilité et de physiologie de la nutrition. La méthode de sélection du Concours Suisse des produits du terroir a été suivie. Le Jury était composé de représentants des marques territoriales et d'une alimentation durable, sous la présidence de Madame Anaëlle Roze, de la Maison Wenger.

Après délibérations, voici les résultats des lauréats qui ont été communiqués le lundi 21 octobre 2024, à l'Espace agricole de la Foire du Jura à Delémont. Ce sont trois gagnants qui se partagent le Prix Innovation Terroir Juraregion 2024 :

- **Effiloché de truite (Pisciculture Choulat SA, Courtemâche) : dotation CHF 3'000.00 ;**
- **Bouillon de légumes (Léno Diffusion Sàrl, Tavannes) : dotation CHF 2'000.00 ;**
- **Graines de chia (Société coopérative agricole de Courtételle et environs) : dotation CHF 1'000.00.**



3.6.2.8 Soutien aux points de vente

Durant les mois d'avril à juillet et de septembre à décembre se sont tenues, 2 samedis par mois, des dégustations dans 4 points de vente de la région dans le but de promouvoir le produit du mois. Afin d'accentuer cette mesure mise en place via l'association Créalait, des flyers ont été distribués spécifiquement dans toutes les boîtes aux lettres des villages voisins de Mervelier et Develier, encourageant la population à se rendre dans leur commerce local.

Un soutien particulier a également été fait au Marché des paysannes à Saignelégier, en faisant l'acquisition de nouveaux frigidaires ainsi qu'en finançant des travaux électriques.

C'est durant le mois d'octobre que s'est tenue l'action majeure en soutien aux points de vente régionaux. La campagne ACHETEZ LOCAL C'EST VITAL a été faite en partenariat avec le Service de la communication et de l'information du canton du Jura (SIC), l'Association des producteurs du produits régionaux (APPR), l'Association des commerçants jurassiens (ACJU), Fourchette verte et la Fondation O2.

Au-delà de la Tête de Moine AOP, de la Damassine AOP ou de la Saucisse d'Ajoie IGP, c'est toute une panoplie de produits régionaux qui s'offre à vous : lentilles, farines, viande hachée et fruits ainsi que légumes de saison. Ces produits mis en lumière pour cette campagne sont au cœur de notre engagement pour une alimentation saine, responsable et locale.

Les producteurs travaillent directement avec les magasins de proximité pour offrir le meilleur de leur production, en circuits-courts. Ainsi, « achetez local », c'est bien plus qu'un simple geste de consommation, c'est un acte responsable et engagé.

En étroite collaboration avec le restaurant de Courtemelon et Fourchette verte, 3 recettes exclusives ont été développées à l'interne et ont alimentées la communication.

Les actions de communications déployées pour cette campagne sont les suivantes :

- Distribution de **1000 sachets de lentilles** (60g) répartie dans 13 points de vente suivants partenaires ;
- **Média sociaux Terroir Juraregion** (site web, Facebook et Instagram) ;

- Collaboration avec **Livesystems** avec communication dans : transports publics (MobiJu), stations essences et bureaux de poste ;
- Patinoire **HC Ajoie** : 5 dates durant lesquelles les visuels animés de la campagne ont été diffusés sur l'horloge centrale, un bandeau LED et sur les différents écrans TV dans la patinoire et dans le nouveau bâtiment
- **RFJ**, splashscreen : site web, site web version mobile et l'application mobile
- **LQJ** : 4 « Une »
- **Stickers** : 1'000 exemplaires réalisés et distribués dans les différents points de vente partenaire ainsi qu'à la Foire du Jura.



Nous avons continué la collaboration avec RM Consult, par M. René Métrailler, pour le suivi de différents points de vente. C'est notamment grâce aux collaborations fructueuses avec René Métrailler, que de nouveaux commerces se sont affiliés à la Bonne Adresse Terroir Juraregion, dont certaines boutiques d'artisans affiliés aux marques régionales.



3.6.2.9 Restauration

Pour la période sous-revue, différentes actions ont été menées afin de promouvoir les produits régionaux dans la restauration. Sous l'impulsion du Parc Chasseral, les « bonnes adresses » situées sur le territoire de Grand Chasseral ont été visitées et un bilan effectué. Cette démarche fait également suite à la cessation de l'Assiette Chasseral, concept réunissant des produits régionaux et labellisés Parc Chasseral.

Du côté de la restauration collective, la FRI est active à deux niveaux. Au niveau romand, elle suit les démarches entreprises par les différents cantons sous l'appellation « Cuisinons notre région ». Cette démarche, en mains cantonales, devrait se concrétiser pour la région en 2025. Au niveau régional, avec l'exploitation du Restaurant de Courtemelon ainsi que de la DIVCOM et DIVART (appel d'offre du CEJEF), des essais d'approvisionnement sont en cours de réalisation, notamment pour le maraîchage, la viande (bœuf et porc) et les œufs.

3.6.2.10 Manifestation

Deux manifestations auxquelles nous avons pris part ont eu lieu dans le Jura bernois :

La 7^e édition de la Fête de la Tête de Moine a permis aux plus de 10'000 visiteurs de participer au marché des fromages et des produits régionaux organisé par la Fondation Rurale Interjurassienne les 4 et 5 mai 2024.

La FRI a également organisé une dégustation de fromages où le public a eu l'opportunité de juger les Tête de Moine AOP des différentes fromageries régionales. Les trois gagnants ont reçu une girolle d'Or. La remise des prix a eu lieu dans une ambiance festive le samedi soir lors de la soirée « Fondue géante » dans un chapiteau complet avec plus de 400 personnes.

C'était également l'occasion, pour la FRI, d'être présent en mettant en avant les festivités liées aux 20 ans de sa création. Un stand était tenu pour l'occasion et proposait un concours.

La 27^e édition du **Marché paysan de Loveresse** s'est tenue le samedi 19 octobre 2024.

Près de 1'450 personnes se sont rendues sur le site de la FRI à Loveresse pour profiter du marché des producteurs-trices et des nombreuses activités organisées pour l'occasion. 14 exposants occupaient l'espace du marché. L'UPJB et Freddo Nuggets proposaient de la restauration chaude et l'École de Schwyzoise de Reconvilier animait musicalement cette journée. Les exposants se disent très satisfaits

Programme d'animations :



Photo : Marché des fromages et des produits régionaux / Les lauréats de la Girolle d'Or : Fromagerie de la Suze (TdM AOP Classique), Fromagerie de Villeret (TdM AOP Réserve), Fromages Spielhofer (TdM AOP Bio)

- Atelier fromagerie – Ferme la Combe d'Humbert ;
- Atelier boulangerie – Boulangerie Hofmann ;
- Ferme pédagogique et balade à poneys – Ferme des Clos ;
- Démonstration du métier de maréchal – Loïc Schär ;
- Exposition 20 ans FRI.

D'autres manifestations ont permis de faire la promotion des produits du Jura et du Jura bernois, c'est notamment le cas des événements suivants.

Le **119^e Marché-Concours de Saignelégier** s'est déroulé le 9-10-11 août 2024. Cette année encore, la tenue du stand s'est faite en collaboration entre la FRI, Jura tourisme et le Parc régional du Doubs. Le stand intégrait un point de vente de produits du terroir. Pour cette édition, il était géré par Michel Daetwyler et son équipe. Leur bonne humeur et leur professionnalisme a été souligné. Malgré une large gamme de produits proposée, les ventes ont été faibles, notamment en raison d'une baisse de fréquentation par rapport à l'année dernière et à cause des fortes températures enregistrée durant le week-end. Celles-ci causent des difficultés à maintenir la qualité de conservation des produits. Une réorientation du concept promotionnel du stand est en cours. L'éventualité de supprimer l'espace vente

pour axer la promotion par le contact direct avec le public se questionne. Cela permettrait de réduire les coûts du stand et d'être plus proche du public afin de promouvoir l'agritourisme et les produits régionaux.

L'Interprofession de la Damassine AOP a occupé un petit espace sur le stand pour promouvoir la 2^e Fête de la Damassine AOP.



La Fête de la Damassine AOP a connu sa deuxième

édition les 28 et 29 septembre 2024. Le marché des productrices-teurs qui s'est tenu sur 2 jours sur le site d'ÔVA comptait 16 exposants et a réuni 3'000 visiteurs. En ouverture, la conférence de presse a notamment permis de dévoiler la « Républicaine » - une gamme d'eau de vie de Damassine AOP de haute qualité. 16 classes ont décorés d'arbres colorés le site de la manifestation par le biais du Concours des écoles.



Près de 200 repas ont été servis lors Soirée de Gala à Alle. Avec un spectacle de Philippe Roche et animée par Annick et Yannick Woungly, cette soirée était également l'occasion de récompenser les meilleurs produits inscrits au concours de la Damassine AOP et des produits à base de damassons rouges. 49 produits inscrits par 21 productrices-teurs. Les Prix d'Excellence sont revenus respectivement à Girardin Frère, Oli's Food et Aux Gourmandises à la Ferme.

L'Interprofession de la Damassine AOP a concrétisé son projet ; développer une gamme d'eau-de-vie de haute de qualité : "La Républicaine". Réservée aux meilleures Damassines AOP médaillées, celle-ci a été dévoilée lors de la 2e édition de la Fête de la Damassine AOP.

Lors de la Foire du Jura 2024, sous la tente d'AgriJura, la FRI a tenu un stand de vente de produits du terroir. La boucherie Schnegg proposait des menus terroirs dans la pinte attenante au magasin.

Un espace « animations » était également à disposition des producteurs au bénéfice des deux marques régionales pour une démonstration et/ou dégustation de leur production. Cet espace a été utilisé de manière active durant la semaine ; par les producteurs et prestataires suivants :

- MD Confiseur ;
- Brasserie Blanche Pierre ;
- Formation continue FRI ;
- Mini-Marché Delémont + Tchaa Kombucha ;
- Remise du Prix Innovation Terroir Juraregion.



La seconde édition de la Maison du Père Noël, portée par BEJU Tourisme Rural avec le soutien de Jura Tourisme et de la FRI, a reçu environ 10'000 personnes entre le 1er et le 28 décembre, contre 8'000 en 2023. Les visiteurs ont à nouveau été charmés par la beauté des lieux, ils ont eu plaisir à rencontrer le Père Noël mais également la Mère Noël, nouveauté de cette année. Les enfants ont aussi été ravis par le choix des activités gratuites proposées : atelier Grittibänz, grimages, contes, jeux, balades en char attelé et tours à poney. Le but de cette manifestation étant de mettre en valeur les prestataires agritouristiques de la région et d'offrir une animation pour les familles tout au long du mois de décembre avec une exposition permanente et des événements ponctuels.



En ce qui concerne les manifestations à l'extérieur du territoire :

L'école d'agriculture du Valais, à Châteauneuf, a invité le Canton du Jura afin d'être hôte d'honneur de la première édition de la manifestation Terroirs2024. L'idée était de continuer le renforcement des liens noués en 2023 à l'occasion du Marché-Concours national des chevaux de Saignelégier. En acceptant l'invitation, le Canton du Jura a également confié le mandat d'organisation à la Fondation Rurale Interjurassienne. Il était attendu une présence jurassienne à la Tavolata du vendredi soir et une représentation de 4 stands lors du marché du samedi avec une participation aux animations. Ces stands ont permis la mise en valeur des produits « Jura l'original – regio•garantie » et des AOP – IGP du canton. Les stands étaient tenus par les personnes suivantes :

- Interprofession Saucisse d'Ajoie IGP – Stéphane Chappuis, Boucherie Chappuis ;
- Interprofession Damassine AOP – Sabine Ennesser, Daniel Pape ;
- Interprofession Tête de Moine AOP – Cédric Nydegger ;
- Brasserie et Malterie Blanche Pierre – Théo Burri.



Interprofession Damassine AOP : S.Ennesser et D.Pape,- Interprofession Tête de Moine AOP : C.Nydegger - Brasserie et Malterie Blanche Pierre :T. Burri - Interprofession Saucisse d'Ajoie IGP : S.Chappuis ©Terroirs2024

Le **24^e Salon suisse des Goûts & Terroirs** à Bulle s'est tenu du 29 octobre au 2 novembre 2024, avec les labels régionaux « Jura l'original » et « Grand Chasseral » représentés sous l'appellation Terroir Juraregion. Les producteurs suivants étaient de la partie :

- La Famille Nagel ;
- Le Clos des Cantons ;
- Ciprès Sàrl ;
- O'Lait ;
- La Boucherie Chappuis (qui a malheureusement dû se désengager en dernière minute).



3.6.2.11 Saucisse d'Ajoie IGP

La semaine de la Saucisse d'Ajoie IGP a connu sa deuxième édition. Elle est née de l'évolution des cinq journées annuelles de la Saucisse d'Ajoie IGP qui ne permettait pas suffisamment à capitaliser sur les efforts de communication réalisés par le comité de l'interprofession. Du 20 au 25 mai 2024, les 7 boucheries de l'interprofession ont ainsi été mises en avant. Une action était proposée, une paire de saucisses d'Ajoie offert à partir de CHF 30.-d'achat. Les bouchers ont également pu bénéficier de panneau en bois avec un passe-tête qui illustre les trois petits cochons. Les panneaux ont été posés devant les boucheries durant toute la semaine. Avec l'appui du domaine, les boucheries Domon à Alle et Vallat à Bure ont invité les classes d'école à une visite de leur laboratoire de production. Cette action a rencontré un vif succès auprès du public visé ainsi qu'une couverture médiatique au-delà des attentes. D'autres actions de promotion sont poursuivies.



3.6.2.12 La Minute des terroirs

Cette émission radiophonique de 1min 30 est diffusée 3 fois par semaine, durant toute l'année, sur les radios RFJ et RJB. L'accent a été donné à la promotion des produits labélisés et aux agriculteurs actifs dans ce domaine. Ce sont une vingtaine de producteurs qui ont été interviewés et diffusés sur les ondes régionales.



3.6.2.13 Da Beste der Rgion (DBR)

La communication, en allemand, au sujet des produits labélisés est réalisée via „Das Beste der Region“. Les marques régionales du Jura et du Jura bernois ont historiquement fait partie de la démarche DBR et de la démarche romande, Regio.garantie. Le financeur principal de ces associations suprarégionales, l'Office fédéral de l'agriculture, a depuis quelques temps changé les règles de financement et demande dorénavant l'annonce des chiffres d'affaires réalisés par les marques régionales. Ceux gérés par la FRI étaient ainsi annoncés au sein de deux associations. Pour régler la situation, la marque « Jura l'original – regio•garantie » a totalement quitté DBR. Celle de « Grand Chasseral – regio•garantie » reste membre (par rapport aux liens avec les autres régions du Canton de Berne), sans prévaloir de contreparties.

**DAS BESTE
DER REGION**
regio•garantie

3.6.2.14 Ecole à la ferme

L'Ecole à la ferme est destinée aux élèves scolarisés du cycle 1,2 et 3. Les ateliers dispensés par les agriculteurs sont directement en lien avec le plan d'étude romand. L'élève acquiert ainsi des compétences et de connaissances enrichissantes au cours d'une journée ou d'une demi-journée dans une ferme. La ferme est un lieu d'enseignement durable pas comme les autres et permet aux élèves de vivre un enseignement riche en émotions qui met tous leurs sens en éveil.

Prestataires

En 2024, L'école à la ferme compte 15 prestataires, 8 sur le territoire jurassien et 7 dans le Jura bernois. 12 d'entre eux ont accueilli une classe en 2024.

2024 en quelques chiffres (chiffres provisoires 2024)

Année record :

- 85 activités à la ferme ;
- 12 prestataires actifs ;
- 1372 élèves ;
- 15 prestataires au total.

L'année 2024 a été rythmée par les évènements suivants :

- 19 avril et 31 mai 2024 - Journées HEP ;
- Journée des enseignants francophone à Tramelan, présence d'Andréa Borry – représentante de Agir ;
- 5 octobre – Festival de la pédagogie HEP BEJUNE ;
- 19 octobre – Marché paysan de Loveresse (Atelier fromagerie avec la Rahel Kilschperger) ;
- Concours des décorations dans la Maison du Père Noël, 22 classes participent à ce concours avec la décoration de lanternes ;
- Les participants gagnent des bons chez les prestataires l'Eaf.

Activités de l'association romande EAF

La journée de formation s'est déroulée le 29 octobre à Cernier avec introduction & ateliers sur le thème du littering : idées axées sur la pratique pour aborder la problématique des déchets sauvages avec les enfants.

Offre "Un jour à la ferme » avec le Parc Chasseral

Comme l'année précédente, l'offre un jour à la ferme en collaboration avec le Parc Chasseral a rencontré un succès mitigé. Une seule classe a participé à cette offre. De plus, celle-ci a été faite dans le cadre du passeport vacances et n'est donc pas financée par l'Eaf.

Objectif 2024 : aide au transport pour les classes jusqu'aux fermes éloignées

Ce concept ne sera pas réitéré, car aucune demande n'a été faite en 2024.

3.6.2.14 Marguerite

Le projet de développement régional Marguerite (PDR 2016-2021) a été prolongé jusqu'en 2023. Il est ainsi terminé. L'année 2024 a permis d'effectuer le bilan financier (sans encombre) et le bilan de la collaboration des différentes institutions impliqués. Le travail de la FRI a été relevé.

3.6.2.15 PDR Créalait

Le projet de développement régional (PDR) « Créalait » a vécu sa 4ème année de la phase de réalisation sur les 6 que le programme permet. Dans sa totalité, le projet verra la réalisation de 16 mesures individuelles (nouvelle Fromagerie de Develier / Logistique Fromajoie / Construction de 3 fromageries fermières / Investissements chez 10 producteurs de lait) et de 5 mesures collectives (Identité visuelle & communication produits / Offres touristiques sur sites / Coordination PDR & vie de l'association Créalait / Magasins de producteurs / Commercial multicartes).

Mesures individuelles réalisées en 2024 :**IND A : Fromagerie de Develier, Gruyère AOP**

Les investissements ont été réalisés et les nouvelles installations sont en fonction depuis le mois de novembre. Un grand week-end festif, sous forme de portes-ouvertes, aura lieu le 5 et 6 avril 2024.

Cette modernisation des installations, passant par construction d'un nouveau bâtiment derrière l'ancienne fromagerie, chauffés par un système ingénieux utilisant des pellets régionaux, va permettre de maintenir la production de Gruyère AOP. L'exploitation de la Fromagerie est dorénavant effectuée par MIBA.

IND B : Locaux logistique Fromajoie SA, IND C : Fromageries Fermières, IND D : Conversion de fermes laitières en lait de fromagerie

En plus de l'activité courante relative à ces différentes entités, nous pouvons relever que des démarches ont été effectuées afin d'élargir les critères d'éligibilité pour financer des séchoirs en grange afin d'utiliser les moyens mis à disposition dans le cadre du projet PDR.

Mesures collectives réalisées en 2024 :

COL 1 : Identité visuelle – Communication – Promotion (produits)

Offres commerciales coordonnées : le concept de l'offre commerciale coordonnée dans les points de vente partenaires (La Bonne Adresse Terroir Juraregion) a été adapté au cours de l'année 2024. Dans les 4 magasins principaux (ÔVA, Mini-marché Delémont, Le P'tit Mag Mervelier et Kilomètre zéro), 2 matinées de dégustation étaient organisées chaque mois. Des bons d'une valeur de CHF 2.- à faire valoir à l'achat d'un produit du mois étaient distribués par les jeunes dégustateurs. Les offres du mois étaient les suivantes, soit en lien avec les manifestations, des produits médaillés ou des membres :

- **La Pavé de Moines** – Boucherie Vuitel ;
- Saucisse d'Ajoie IGP – Boucherie Chappuis ;
- Sirop de fleurs de sureaux – Association Broquet-Leuenberger ;
- Lai Trotteloise, bière noire – Brasserie et Malterie Blanche Pierre ;
- **Le damasson et ses produits dérivés** ;
- **Campagne « Achetez local c'est vital »** ;
- **Le totché** ;
- **Effiloché de truite** – Pisciculture Choulat.

Les affiches ci-dessous étaient mises en avant dans les magasins et sur les réseaux sociaux des magasins participants.



- **Annonces radiophoniques** : un partenariat a été noué avec les radios locales afin d'avoir un message commun à proposer aux producteurs afin qu'ils bénéficient de tarifs avantageux et d'un cofinancement. Huit points de vente ont souscrit à cette offre permettant ainsi de bénéficier d'une audience régionale.
- **Stratégie codes QR – GS1** : à ce jour, 423 produits labélisés sont identifiés grâce à un code EAN. 13 productrices-teurs ont fait la demande pour obtenir ces codes.
- Le déploiement de Terroir Juraregion sur les emballages a continué son cours. Le tout prend forme et à démontrer sa flexibilité, sa polyvalence et l'intérêt de la démarche.



D'autres actions de communication ont été menées, notamment en lien avec l'inauguration du Petit Marché de Develier, la campagne de financement participatif de l'Agro-Centre à Courtételle ou encore une importante visibilité lors du Marché de Noël de Delémont.

COL2 : Offres touristiques sur sites (services)

Afin de tenir compte des différentes dynamiques au sein du projet et de la région, une nouvelle stratégie s'est mise en place autour de 4 axes :

- Sacs fondus avec Jura Découverte Nature

Pour 2024, un partenariat a été noué avec ce prestataire qui propose des services originaux, met en valeur les produits laitiers des membres et collabore avec l'ensemble des membres de l'association. Un effort particulier a été effectué au niveau de la communication, via Loisirs.ch, les médias régionaux ainsi que les réseaux sociaux.

- Pôles agritouristiques



Les deux principaux pôles agritouristiques ont été approchés afin de renforcer les collaborations et optimiser leur visibilité. Il s'agit de la Fromagerie des Franches-Montagnes au Noirmont et d'Ô Vergers d'Ajoie à Porrentruy.

Si la première n'a pas souhaité participer aux activités en raison d'une nouvelle organisation interne, la deuxième a profité d'un panel d'activité. Celle qui a connu le plus de succès est incontestablement le Village des Sorcières qui a fait déplacer les familles, en nombre, sur le site de Porrentruy et créer ainsi un trafic important dans le magasin.



- St-Ursanne

Sous l'impulsion du comité de l'association, la FRI est entré en contact avec les différents partenaires actifs sur la ville de St-Ursanne. Une collaboration a ainsi été nouée avec Talentislab qui menait le projet « St-Ursanne en lumières ».



Ces illuminations nocturnes ont drainé une nouvelle foule dans les rues de St-Ursanne. 3 prestataires (Laiterie, le point de vente Au péché-mignon, la Brasserie Tonnebière) ont été soutenu afin d'amener une touche Terroir Juraregion à l'évènement.



L'idée principale est que de créer son propre évènement est gourmand en ressource, que cela soit en temps et en argent. Il est ainsi plus efficient de se greffer sur des évènements existants et de tenter de nouer des collaborations régionales afin d'augmenter l'impact des actions en cours.

- Autres mesures

La même philosophie est poursuivie ici, c'est notamment le cas par un soutien à la Maison du Père Noël organisé par BeJu Tourisme rural.

COL 3 : Coordination PDR

- Comité : 3 assemblées en 2024 ;
- Bureau : 8 réunions en 2024 ;
- FRI : 1'960 h de travail en 2024

Le travail a été plus conséquent en 2024 : en effet, la FRI a accompagné le comité dans sa volonté de réallouer les montants entre les mesures prévues. Si la COL5 ne se réalisera pas comme imaginé, le solde des subventions sera principalement réalloué au nouveau projet d'agrandissement et de rénovation de l'Agro Centre à Courtételle.

COL 4 : Magasin de producteurs

Au Petit Marché Develier : une Sàrl, composée de producteurs (Dominique Scheurer, aviculteur, Nicolas Kottelat, boucher et la Société coopérative de la Fromagerie de Develier) et de Romain Bürki, a repris le point de vente et propose des produits régionaux. Un investissement en armoires réfrigérés a été financé avec l'aide du PDR Créalait. Les installations donnent entière satisfaction et permettent un chiffre d'affaires important vers les producteurs intéressés à livrer.

Magasin Kilomètre zéro, Agro Centre à Courtételle : Le projet a été ficelé. Soutenu par le PDR Crealait, 1,3 millions de CHF vont être investis afin de revoir l'enveloppe énergétique du bâtiment existant et, surtout, de doubler la surface commerciale. Une importante campagne de financement participatif a également eu lieu et permis de boucler le financement. Ce dernier est composé de subventions, de crédits d'investissement, de prêts bancaires, d'une augmentation des parts sociales et ainsi de dons. Les travaux vont débuter en janvier et l'inauguration devrait déjà avoir lieu après l'été 2025.

COL 5 : Commercial multicartes

Lors de la réallocation des fonds, différentes mesures ont été proposées afin de répondre aux besoins des membres de l'association. La seule mesure retenue a été l'officialisation du mandat convenu avec RM Consult, par René Métrailler. Si la collaboration avait déjà débuté, c'est qu'elle répond à une réelle demande et permet un soutien très apprécié aux commerçants. Par des mesures simples et efficaces, les ventes sont ainsi soutenues.

3.6.3 Les projets en discussions

3.6.3.1 Gaspillage alimentaire

Les démarches en vue d'avoir un réel projet afin de lutter contre ce phénomène sont toujours en cours. Si le dossier dans sa globalité n'a pas été débloqué, un mandat a été confié à la Fondation O2 avec qui nous collaborons. Il s'agit d'organiser la coordination pour une reprise ciblée des invendus. Ces démarches sont appelées à être reprises dans le cadre du plan climat.

Cet axe est également appelé à se développer dans le cadre de la restauration collective. Si les restaurants prennent déjà en charge les surplus ou les invendus des maraîchers, il est possible d'imaginer d'autres collaborations de ce type.

3.6.3.2 Etude préliminaire Cheval FM

L'étude préliminaire, réalisée en lien avec le projet de développement régional (PDR), anciennement PDR Cheval FM et ayant évolué en : Chevaux et Bovins : emblèmes de la nature jurassienne, arrive à son terme. En effet, après la décision de l'OFAG de financer l'esquisse de projet (juin 2023), des échanges ont eu lieu au sein de groupe de travail « cheval », intégrant Agrijura, la FJEC, des éleveurs, l'ECR et la FRI, ainsi qu'avec différents partenaires tels que l'office de tourisme et le Parc naturel du

Doubs. Dans un esprit de développement régional, le projet s'est élargi à l'ensemble des animaux de rente du Canton du Jura. Un axe fort comprenant la production de denrées alimentaires est ainsi intégré. AgriJura est évidemment autour de la table des discussions afin de relayer les besoins des agriculteurs et de les intégrer plus largement. Des nouvelles mesures sont ainsi poursuivies.

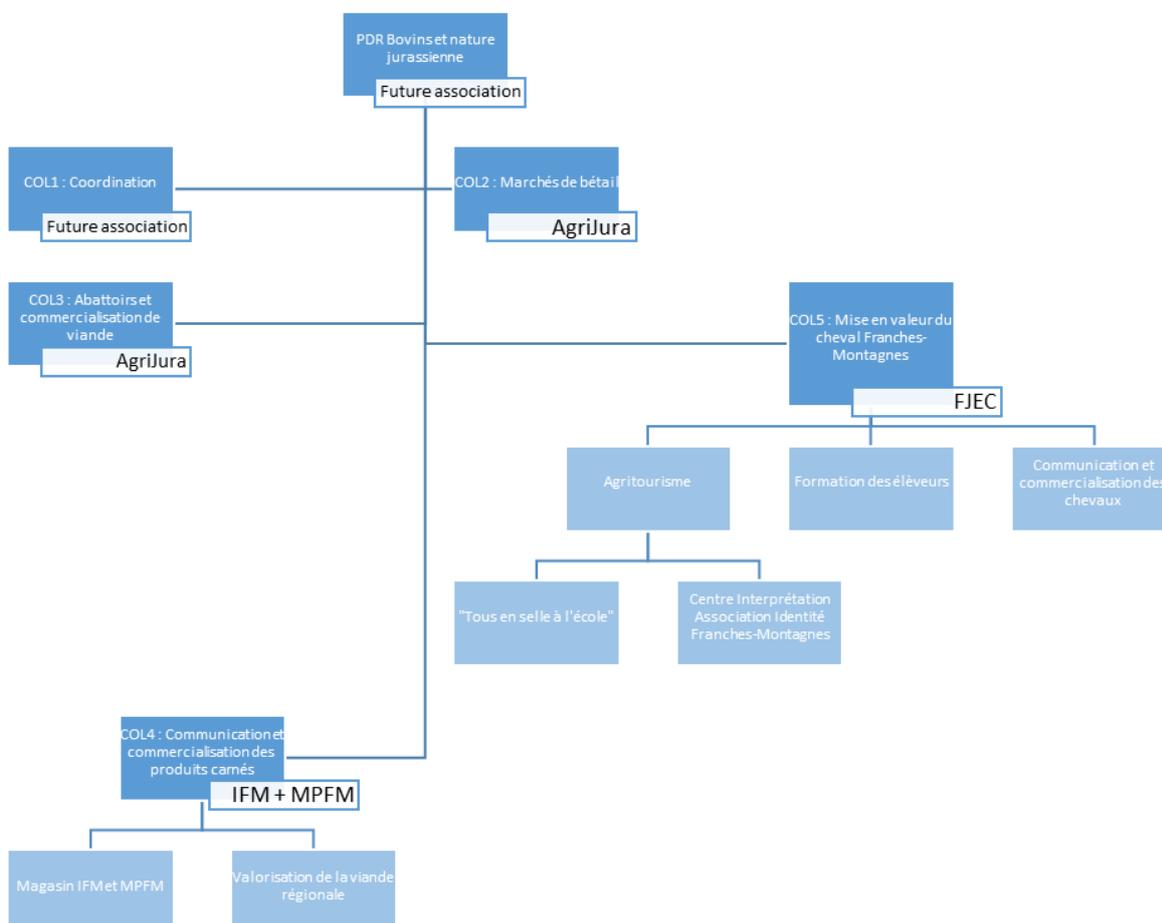
Ainsi, aux idées initiales (« Tous en selle à l'école », formation des éleveurs, digitalisation des réseaux équestres, centre d'interprétation Association Identité Franches-Montagnes) sont venues s'ajouter d'autres propositions de mesures :

- Abattoir et commercialisation de viande : sauvegarder les abattoirs locaux et régionaux et fédérer le monde de la viande à l'échelon cantonal ;
- Marchés de bétail : créer des synergies et développer les emplacements actuels de marché de bétail ;
- Communication et commercialisation des produits carnés : promouvoir et commercialiser les produits régionaux jurassiens et commercialiser la viande régionale par la communication et des événements ciblés ;
- Communication et commercialisation des chevaux : développer la commercialisation de chevaux sur le territoire suisse et à l'international.

La plupart de ces idées ont été étudiées et affinées afin de connaître leur plus-value pour les intégrer dans le potentiel futur PDR : visite des marchés de bétail, travail d'étude entre une doctorante et les bouchers régionaux, etc.

Certaines mesures comme l'acquisition de matériel didactique pour les visiteurs de notre région a finalement été retirée du projet, la faute à un coût de mise en place trop élevé.

Ci-dessous le schéma représentant les mesures retenues :



Sur la base des réflexions et des diverses prises d'information, le rapport d'étude préliminaire destiné à l'OFAG et l'ECR a pu être finalisé en décembre 2024. Ce document sera validé par voie interne auprès d'AgriJura et la FJEC dans le courant du mois de janvier 2025 puis soumis à la Confédération et au canton du Jura avant le délai fixé au 31 janvier 2025.

3.6.4 Concours Suisse des produits du terroir

Les préparatifs pour la 11e édition du Concours Suisse des produits du terroir vont bon train. Les objectifs de participations, soit environ 1'000 produits de 26 cantons au Concours, environ 15'000 visiteurs durant les deux jours de marché qui réunissent 120 exposants sont maintenus. L'idée est également d'en faire un évènement autofinancé. Au-delà de ces chiffres, c'est surtout un week-end festif autour des terroirs suisse et une vitrine importante du savoir-faire de nos producteurs.

Cette 11^e édition aura lieu les 26-27-28 septembre 2025. L'Hôte d'honneur sera le Canton de Vaud. Un nouveau partenariat de communication a été noué avec l'agence Stractis à Tavannes. Une nouvelle identité visuelle devrait faire son apparition afin de mieux communiquer sur les différents sous-événements : dégustation, conférence, remise des prix, soirée de gala et marché.

3.6.4.1 Réseau des concours nationaux

La FRI continue son partenariat avec l'**ONUDI** pour la mise en place de concours nationaux de produits du terroir à l'international. Le Concours est considéré comme un outil clé de soutien à la production agricole indigène. Quelques rencontres, essentiellement en ligne, ont ainsi eu lieu afin de se tenir informé mutuellement des différentes actualités nationales.

ALP'24

Sur la base des contacts noués en 2023, la FRI a accompagné la fondation KEDA dans l'organisation du 1er concours international alpin. Quelques chiffres :

- 337 produits inscrits via E-CMT, 95 médailles ;
- Une centaine de jurés pour les 5 catégories sur 2 jours de dégustation à Courtemelon ;
- 4 pays sur les 7 pays alpins ;
- 47 stands de marché dans et autour du monastère de Stans ;
- 2'500 personnes ;
- 106 personnes au forum et Remise du Prix Cercle régional ;
- Soirée de remise des médailles à l'église du monastère, 300 personnes ;
- Emission Les Dicodeurs à Stans.



Si le mandat confié à la FRI a été conséquent pour l'exercice 2024 (environ 1'200 h effectuées sur un devis d'env. 1'400h), le partenariat a également des effets sur l'année 2025, année du Concours Suisse et 2026 pour la prochaine édition. Si les discussions sont encore en



cours, les synergies sont évidentes et permettent de développer encore l'outil Concours et son réseau.

La prochaine édition Alp 26 aura lieu en novembre 2026 à Stans.



4. Fiduciaire FRI

« **Exercice 2024 : un retour à la normalité** ».

L'exercice 2024 fut un peu plus calme que les précédents. Bien que les contraintes liées aux respects des délais fiscaux restent un défi important pour les collègues de la fiduciaire, la stabilisation au niveau des mouvements de personnel a permis un retour à une forme de normalité. Encore une fois, toute l'équipe s'est investie au maximum pour respecter les délais et répondre aux attentes de notre clientèle. La motivation intacte de l'équipe est un réel atout pour répondre aux défis du métier

LES FAITS MARQUANTS

Traiter les dossiers dans le respect des délais, notamment fiscaux, reste le grand défi du département fiduciaire. Le challenge a été relevé avec succès grâce à l'investissement, la solidarité, et l'état d'esprit positif de tous les collègues du département.

La stabilité au niveau du personnel a rendu l'exercice 2024 plus calme et plus serein dans son déroulement. Seul un assistant comptable en formation HEG a quitté l'entreprise fin 2023 après l'obtention de son diplôme de fin d'études. Dès février 2024, il a été remplacé par une assistante comptable en formation HEG également. La formation d'étudiants HEG en cours d'emploi est un point de satisfaction pour le département.

Nous pouvons également relever l'accroissement du nombre de mandats (+4.55%). La demande de nouveaux clients augmente et nous tentons d'y répondre au mieux en fonction des ressources disponibles.

Cela requiert un développement de l'efficacité au travail et de l'efficience. Cela confirme également la bonne satisfaction générale des clients constatée dans les enquêtes de satisfaction (moyenne de 3.84 sur 4 points).

Dans le cadre de son 20e anniversaire, la FRI a organisé une journée de réflexion stratégique ainsi que des enquêtes annexes menées auprès des différents partenaires et clients. Cela a permis de confirmer un besoin en outil de pilotage financier pour les exploitants. La fiduciaire est ainsi confortée dans sa stratégie initiale qui vise à développer un outil répondant à ce besoin.

LES DEFIS

Comme évoqué ci-dessus, le principal challenge à venir est de planifier le développement d'un outil de pilotage, basé sur les données comptables, pour obtenir des indicateurs financiers permettant d'interpréter facilement la situation économique de l'entreprise et d'aider le chef d'exploitation à la prise de décision, notamment dans les orientations stratégiques.

La condition pour développer un tel outil est d'avoir la possibilité de travailler avec une base de données qui regroupe les informations comptables issues des logiciels utilisés comme WinBizAgro ou ATwin.Cash 2.0.

Là aussi, une stratégie est à définir en lien avec l'utilisation future des logiciels comptables qui se développent sans cesse pour répondre aux exigences techniques et numériques. Des réflexions sont en cours pour évaluer les meilleures options. Ce thème est donc un défi capital pour l'avenir du département fiduciaire.



La comptabilité analytique permet de comparer ses marges brutes avec des exploitations de même type et de zone identique.

4.1 Mission

La Fiduciaire FRI réalise en toute indépendance et confidentialité des boucllements comptables et toutes prestations de fiduciaire. Elle bénéficie du statut de département et d'un statut particulier en étant imposée fiscalement et assujettie à la TVA. Elle ne bénéficie d'aucune subvention et doit donc s'autofinancer, notamment afin de respecter les contraintes du marché dans lequel elle est active.

Bien entendu, des synergies sont maintenues avec le domaine d'activité « Gestion d'entreprise et économie rurale » et les liens sont étroitement développés afin de proposer les meilleurs conseils possible et de fournir des solutions adaptées à chaque client.



Orienté vers la gestion d'entreprise, le département « Fiduciaire FRI » facilite la lecture des résultats comptables par des mises en valeur tenant compte des références d'exploitations du même type. Ces éléments permettent une meilleure compréhension de la situation financière et ils aident l'entrepreneur dans ses prises de décisions. Les outils et informations mis à disposition doivent améliorer la confiance des exploitants dans le pilotage de leur entreprise.

La pérennité des entreprises est au centre des attentions et l'optimisation de la situation monétaire, de même que l'optimisation de la charge fiscale, est réalisée en tenant compte des besoins financiers des exploitations pendant toute la durée d'activité et même au-delà, avec la remise d'exploitation. Les aspects liés à la prévoyance sont donc également traités.

La Fiduciaire FRI recherche également à faciliter les tâches de ses clients. Elle les conseille afin d'optimiser les tâches administratives et les travaux de comptabilité. Elle propose des logiciels de comptabilité adaptés aux besoins des clients. Elle cherche également à développer des outils de pilotage permettant une bonne interprétation de la situation économique des exploitations et offrant ainsi un outil d'aide à la prise de décision pour le chef d'exploitation.



En résumé, le but de la Fiduciaire FRI est d'être une institution reconnue pour la qualité de ses prestations et de fournir des documents et conseils qui facilitent le pilotage des entreprises de ses clients. Ces derniers peuvent ainsi être sereins dans la gestion de leur exploitation et en assurent la pérennité. Ainsi, leur qualité de vie s'en trouve également améliorée.

4.2 Collaborateurs

L'équipe de la Fiduciaire FRI est constituée de 9 personnes qualifiées et expérimentées représentant 4.8 emplois plein temps (EPT). La bonne qualité du lieu de travail et l'excellente ambiance qui règne au sein du département lui permet de faire face à toutes situations. Cet élément est relevé par les collaborateurs lors des entretiens annuels. L'échange et le partage du savoir entre les collaborateurs sont des éléments importants auxquels la fiduciaire voue une attention particulière afin de permettre aux collaborateurs d'évoluer au mieux dans l'environnement de la comptabilité et de la fiscalité.

La composition de l'équipe au 31.12.2024 est la suivante :

- 4 comptables (3.5 EPT) ;
- 2 ingénieurs agronomes (0.1 EPT) ;
- 2 secrétaires comptables / assistant-e-s (1 EPT) ;
- 1 opératrice de saisie (0.2 EPT).

Les EPT comptables sont stables à 3.5 en 2024. Le total des EPT est passé de 5.1 à 4.8, notamment en raison d'une réorganisation suite au départ d'une collaboratrice secrétaire-comptable à fin 2023. Ce départ (0.8 EPT) a été compensé par le recrutement d'un collaborateur à un taux réduit (0.5 EPT). Durant l'année 2024, il a aussi été fait appel à un travailleur à l'heure, pas compté dans les EPT ci-dessous, pour 300heures afin de compléter les besoins pour la réalisation de tous les travaux.

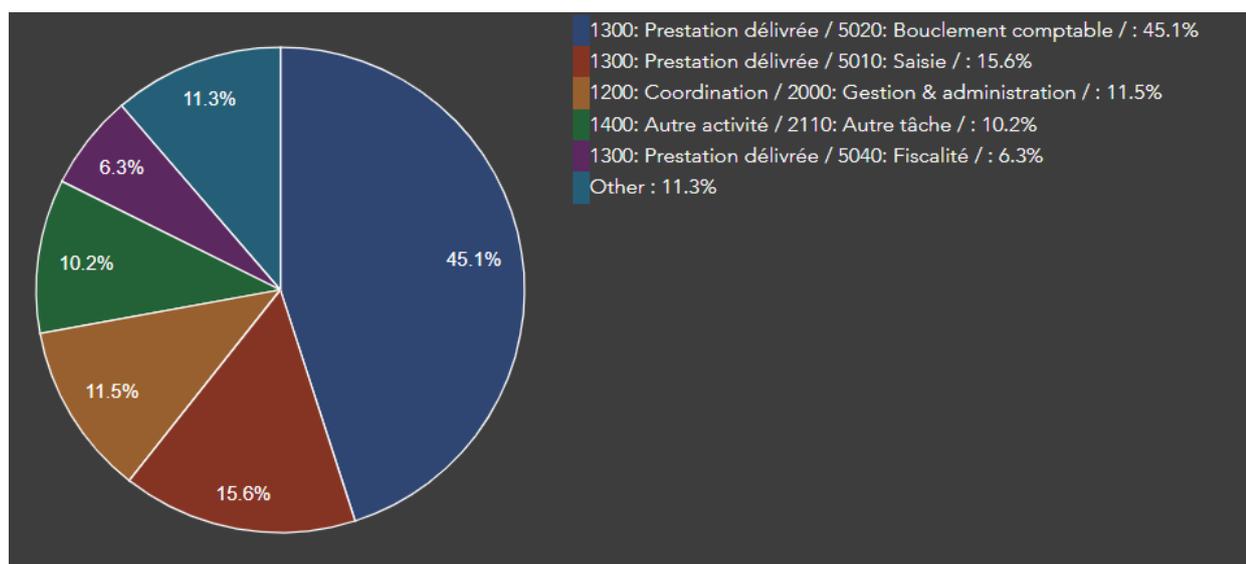
Les travaux effectués par l'ensemble des collaborateurs et imputés au département totalisent 8'228 heures (8'320 en 2023). Ces chiffres relèvent l'implication demandée aux collaborateurs pour faire face aux situations mouvementées et aux périodes de surcharge de travail. Ce qui marque une capacité d'adaptation dans le fonctionnement de l'organisation.

Le 72.60% de l'imputation des heures, soit 5'970 heures, est attribué aux tâches facturables de l'activité fiduciaire. Le solde est imputé à divers éléments (administration et autres tâches) La répartition des heures 2024 au projet 4000 est principalement réalisée comme suit :

Tableau 29

La répartition des heures 2024 du projet 4000 est principalement réalisée comme suit :

5020	Boucllement comptable	3'707 heures / 45.1%
5010	Saisie comptabilité	1'281 heures / 15.6%
2000	Gestion administrative	957 heures / 11.5%
2110	Autres tâches	843 heures / 10.2%
5040	Fiscalité	522 heures / 6.3%
	Reste des heures imputées	918 heures / 11.3%



4.3 Tenue de comptabilités

Comme indiqué dans le chapitre sur la mission de la Fiduciaire FRI, cette dernière est en mesure de réaliser tous types de mandats fiduciaires (comptabilité, fiscalité, conseil, etc.).

Les mandats fiduciaires traités en 2024 sont au nombre de 391 (374 en 2022).

Les mandats 2024 de la Fiduciaire FRI sont répartis comme suit :

	<u>2024</u>
• Mandats pour des exploitations agricoles :	308
• Mandats sans liens avec l'agriculture :	15
• Mandats pour travaux de fiscalité agricole et non agricole :	68
Totaux :	<u>391</u>

Sur l'ensemble des mandats de la fiduciaire. Les comptabilités agricoles représentent le 79% des dossiers, soit 308. Néanmoins, il faut également relever que la majorité des mandats de fiscalité sont liés à l'agriculture.

Selon les statistiques cantonales 2020, le nombre des exploitations agricoles jurassiennes était de 1009. Ainsi, en matière de comptabilités agricoles, la part de marché de la fiduciaire FRI représente environ 30.52%.

Les types de mandats 2024 de la Fiduciaire FRI sont répartis comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
• Comptabilités financières, saisies par le client :	102	88
• Comptabilités financières, saisies par la fiduciaire :	99	102
• Comptabilités analytiques, saisies par le client :	88	89
• Comptabilités analytiques, saisies par la fiduciaire :	29	27
• Aides au bouclage et/ou fiscalité uniquement :	73	68
Totaux :	<u>391</u>	<u>374</u>

A noter une augmentation des clients qui saisissent eux-mêmes les données comptables. Ils représentent le 59.75% des dossiers comptables. Cela fait notamment suite à la stratégie de la fiduciaire qui incite les exploitants à maîtriser leurs données. En proposant également des logiciels comptables adaptés aux nouvelles générations d'exploitants lors des remises d'exploitations, nous favorisons l'accroissement des clients saisissant eux-mêmes les données comptables.

Actuellement, le nombre de comptabilités analytiques reste stable. Cependant, la stratégie de la fiduciaire vise à augmenter le nombre de comptabilités analytiques dans le but de fournir des indications précieuses pour l'interprétation des données comptables. Cet outil de décision permet à l'exploitant de faire des choix stratégiques importants pour son entreprise.

La promotion de l'utilisation des logiciels par les clients est également réalisée. Ceci afin d'optimiser les tâches des entrepreneurs, ainsi que les coûts du bouclage. Au vu des informations ci-dessus, environ 60% des comptabilités sont saisies par le client lui-même.

4.4 Satisfaction clients

Les mises en valeur des documents d'enquête de satisfaction mettent également en évidence que les clients sont très satisfaits des prestations proposées avec une note globale de 3.84 points sur un maximum de 4 points possibles. Nous constatons qu'une attention particulière doit être apportée aux respects des délais de traitements qui représente la note moyenne de 3.6 points sur 4. Les compétences des collaborateurs sont-elles très appréciées et reconnues avec une moyenne de 3.9 points sur 4.

Dans l'ensemble ces résultats donnent du crédit à la stratégie menée par le département fiduciaire et incite notre organisation à poursuivre sur cette voie.

4.5 Outils informatiques

La Fiduciaire FRI étant membre et actionnaire d'Agro-Twin AG, elle utilise la gamme de produits de l'entreprise ainsi que le logiciel Winbiz.Agro pour la réalisation des boucllements comptables.

La Fiduciaire propose à ses clients de travailler avec les outils ATwinCash 2.0. Ces outils sont pratiques et, par leur facilité d'utilisation, sont également adaptés aux personnes qui n'ont que peu de connaissances en comptabilité.

En outre, ATwin.Landi donne la possibilité d'importer et de comptabiliser directement les factures Landi. Par conséquent, cette automatisation facilite grandement le travail de saisie et de ventilation des factures qui peut parfois être fastidieux. Il en ressort un gain de temps et donc un avantage financier pour le client.

ATwinBanking est, lui, un module qui permet de réaliser les paiements par e-banking et de les comptabiliser directement. Ce procédé permet d'optimiser les processus. En effet, par le biais de ce module, le client prépare l'ordre de paiement et la comptabilisation en même temps. Ensuite, il ne reste plus qu'à valider l'ordre de paiement et confirmer la comptabilisation des écritures. De plus, ce module permet également l'importation de fichier bancaire (format Camt) contenant toutes les écritures bancaires à ventiler. Avec la création de modèle de saisie, il est possible de gagner un temps précieux dans la saisie des données.

Ces outils permettent donc d'optimiser les tâches de saisie des données comptables, ce qui représente un gain de temps considérable et donc un avantage financier pour le client.

De plus, dans le but d'apporter les meilleures solutions, notre environnement informatique permet de travailler avec un Terminal Server spécifique nommé « Agro-Cloud ». Cette plateforme nous permet de travailler de manière optimale et confidentielle avec des outils informatiques modernes.

Par ailleurs, tous nos clients qui saisissent leur comptabilité sur un logiciel informatique ont également la possibilité de travailler avec cette plateforme aux avantages multiples :

- Suppression des difficultés liées à l'envoi ou la recharge des données ;
- Stockage sécurisé. Plus de risque de perte de données ;
- Dernière version des logiciels à disposition. Plus besoin de faire de mise à jour ;
- L'accès est disponible en tout temps, 24h/24h et 7/7 jours.

A-TWIN • Cash 2.0



A-TWIN.Cash 2.0

Pour un traitement professionnel de votre comptabilité en collaboration avec la fiduciaire

A-TWIN.Cash 2.0 est basé sur une technologie d'application web d'avant-garde. Vous et votre fiduciaire avez un accès en ligne direct à votre comptabilité en tout temps. L'accès à votre travail est beaucoup plus simple – à toute heure, de n'importe où et depuis votre appareil préféré.

Grâce à sa structure modulaire, vous et votre fiduciaire pouvez rapidement et facilement configurer un logiciel sur mesure, adapté à vos besoins.

A-TWIN.Cash 2.0 est composé de quatre modules :

- **A-TWIN.CashBooking** pour le suivi de vos comptes financiers. Saisissez vos recettes et vos dépenses facilement et efficacement avec l'assistant de comptabilisation dans le journal. Votre fiduciaire s'occupe du bouclage. Vous avez à tout moment un aperçu de l'évolution financière de votre exploitation.
- **A-TWIN.CashBanking** vous évite la double saisie des écritures. Vous économisez un temps précieux, car vous pouvez comptabiliser vos paiements au moment de leur envoi à l'institut financier.
- **A-TWIN.CashFarmdata** vous permet de saisir les quantités et les valeurs de vos stocks, l'inventaire du bétail, vos créances et vos dettes à court terme.
- **A-TWIN.CashLandi** pour l'importation et la comptabilisation automatique de vos factures LANDI. Ce service gratuit vous permet de télécharger les factures simplement depuis le site internet LANDI. Le programme attribue automatiquement les numéros de comptes financiers et les centres analytiques en fonction des codes de groupes d'articles LANDI.



Votre satisfaction est notre référence!

Configuration système requise :

Microsoft Windows 8.1 ou version supérieure

Votre fiduciaire vous donne volontiers plus d'informations sur les tarifs, les conditions et les autres avantages de A-TWIN.Cash 2.0



A-TWIN.Cash 2.0

Caracteristiques générales

- Accès internet nécessaire
- Langues : Allemand et Français
- Variantes d'installation :
 - Locale avec accès aux données par internet
 - Accès via Remote Desktop ou Terminal Serveur
- Stockage des données en ligne avec des droits d'accès définis pour les utilisateurs et les administrateurs
- Protection contre les accès non autorisés
- Aide intégrée

A-TWIN.CashBooking



Plan comotable

- Plan comptable et plan analytique définis par la fiduciaire

Ecritures

- Aide à la saisie par les types d'écritures
- Modèles d'écritures personnalisables
- Fonctions de recherches étendues

TVA

- Saisie de la TVA

Bouclement

- Bouclement comptable via **WinBIZ.Agro**
- Mises en valeur complémentaires via **A-TWIN.Datapool**

A-TWIN.CashBanking



Exigence

- Contrat eBanking valable avec au moins un institut financier

Paiements

- Compatible ISO 20022
- QR-Code ready
- Gestion de plusieurs comptes de débit en CHF
- Saisie facile de virements bancaires et postaux en Suisse et à l'étranger
- Sauvegarde de plusieurs relations bancaires possible par fournisseur, ainsi que plusieurs modèles de comptabilisation
- Transfert automatique des paiements à la plupart des instituts financiers
- Aperçu rapide des paiements ouverts et effectués
- Utilisation d'un lecteur optique pour les numéros de référence
- Paiements en CHF et Euro

Comptabilisation

- Informations de comptabilisation saisies en même temps que le paiement ou ultérieurement
- Plusieurs écritures par paiement
- Reprise du fournisseur dans le libellé
- Comptabilisation automatique dans **A-TWIN.CashBooking**

Documents

- Téléchargement des extraits de comptes
- Journal de transfert des paiements
- Archive des paiements effectués

Equilibrage des comptes

- Comparaison assistée entre l'extrait de compte de la banque/poste et l'extrait de compte correspondant de votre comptabilité. Les écritures manquantes peuvent être immédiatement saisies et comptabilisées

A-TWIN.CashFarmdata



Plan comptable

- Liaison directe avec le plan comptable de **A-TWIN.CashBooking**

Inventaire

- Transfert des inventaires dans **WinBIZ.Agro**
- Reprise automatique de l'inventaire final de la période précédente comme inventaire initial de la période en cours et préparation des positions du nouvel inventaire final. Saisie simple des nouvelles quantités

- Quatre catégories d'inventaires : Créances et dettes à court terme, régularisation, animaux-marchandises et livraisons internes
- Selon le produit sélectionné le programme peut vous proposer plusieurs données dont la désignation, le compte et les centres, ainsi que le prix et l'unité. Ces informations peuvent également être personnalisées
- Importation annuelle des valeurs indicatives publiées par l'association des fiduciaires agricoles suisses Fidagri

Documents

- Impression des listes d'inventaires

A-TWIN.CashLandi



Pré-requis

- Accès au plan comptable de **A-TWIN.CashBooking** pour l'importation des factures LANDI
- Accès au schéma de conversion (lien entre numéros d'articles et comptes comptables)
- Inscription sur le site www.landich.ch > Factures électroniques, téléchargement des factures

Comptabilisation des factures

- Importation des factures LANDI dans **A-TWIN.CashBooking**
- Disponibilité rapide des factures
- Plus de comptabilisation manuelle
- Le schéma de conversion s'adapte à votre plan comptable individuel
- La TVA est prise en compte, si assujettissement

agro-twin@agridea.ch
www.agro-twin.ch

AGRO-TWIN AG • Belpstrasse 26 • CH-3007 Bern
 Tél. +41 (0)52 354 97 00 • info@agro-twin.ch • ww.agro-twin.ch

4.6 Statistiques

Dans l'optique de maintenir un observatoire de la situation financière de l'agriculture régionale, le département « Fiduciaire FRI » participe à la récolte de données statistiques en fournissant des données comptables de manière anonyme.

L'institut LINK est mandaté par Agroscope pour la récolte des données et l'établissement de statistiques. Notre fiduciaire contribue donc à fournir les éléments nécessaires. En 2024, nous avons pu transmettre les données de 21 dossiers.

En outre, la FRI peut également établir des statistiques régionales sur la base des comptabilités établies et livrées au « Datapool » d'Agro-Twin. De plus, ce centre de données permet l'établissement des comptabilités analytiques et fournit des éléments de comparaison entre exploitations, apportant ainsi des informations essentielles aux agriculteurs pour un pilotage optimal de leur entreprise.

5. Secteurs de production et gestion des sites

5.1 Exploitation de formation en cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales a poursuivi ses efforts de développement dans ses différents domaines d'activité : la culture maraîchère, l'arboriculture biologique et la formation.

À l'occasion du marché aux plantons du mois de mai, nous avons proposé une production BIO comprenant des plantes aromatiques, des fleurs sauvages, des plantons de légumes, des petits fruits et certaines vivaces. Pour les plantes ornementales horticoles (non bio), que nous ne produisons plus, nous effectuons désormais uniquement la revente.

Nous avons également organisé un événement sous forme de marché en collaboration avec d'autres producteurs, qui s'est tenu le 11 mai et a rencontré un franc succès.

Le marché de légumes (de fin avril à début décembre) ouvre ses portes chaque jeudi après-midi, au grand plaisir de notre clientèle, qui apprécie particulièrement l'offre BIO, locale et de saison. Nous livrons également nos légumes à plusieurs magasins de la région.

La collaboration avec le restaurant de la FRI s'est encore renforcée en 2024. Malgré une année humide, la production de légumes sur le site de Courtemelon a bien fonctionné. La récolte de fruits a également été satisfaisante. La gestion et le suivi des cultures en BIO sont de mieux en mieux maîtrisés.

Les jardins ont accueilli de nombreuses formations, notamment : les participants au brevet de paysanne, agricoles et de conciergerie, aux cours à option CFC ainsi qu'à des formations continues (patente arboricole, cours de jardinage, etc.).

Julie Voillat et Arthur Bolle, apprentis maraîchers, ont terminé leur formation chez nous et obtenu leur CFC. Par ailleurs, Guillaume Joray a quitté ses fonctions en milieu d'année et Marie Schindelholz a rejoint l'équipe du jardin en tant que maraîchère.

5.2 Secteur hôtelier

5.2.1 Restaurant de Courtemelon

La restauration représente une activité importante au sein de la FRI. Les personnes en formation professionnelle initiale ont la possibilité de bénéficier d'un repas équilibré, de provenance régionale et à un prix accessible. Environ la moitié de la clientèle du restaurant de la FRI est constituée par les personnes en formation et l'autre moitié par le personnel et par des personnes externes à l'institution, notamment des employés de la RCJU.

Le restaurant a pour vocation de promouvoir les produits issus de la production régionale et il s'approvisionne quasi exclusivement en légumes auprès de l'exploitation en cultures spéciales de la FRI.

D'autre part, le secteur hôtelier participe activement à la formation des apprenti-e-s gestionnaires et employés en intendance et en hôtellerie-intendance de l'EMI par l'intermédiaire de mises en situation pratiques en lien avec le restaurant. Cette collaboration s'instaure également par l'intégration d'apprenties dans le cadre de repas ou de manifestations diverses.

L'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes représente un défi au quotidien. Le label « Fourchette verte » permet une visibilité et un appui dans cette démarche.

Le secteur hôtelier participe également à la promotion des produits du terroir, dans le cadre d'apéritifs, pour différents groupes ou à la réception d'hôtes qui séjournent plusieurs jours sur le site pour diverses formations.



Panneau publicitaire « Restaurant de Courtemelon ».

5.2.2 Restaurant DIVCOM et DIVART

Depuis le 1^{er} août 2023, la FRI a reçu le mandat de gestion des restaurants scolaires des divisions commerciales (DIVCOM) et artisanales (DIVART) du CEJEF de la part du Service de la formation postobligatoire (SFP). Ce mandat sera remis en soumission pour une période de cinq ans dès le 1^{er} janvier 2025.

Le restaurant de la DIVCOM prépare et sert les repas pour la divisions santé-social-arts (DIVSSA) et livre les repas pour le Collège de Delémont. Après une période de mise en œuvre, l'année écoulée a permis de consolider les équipes engagées et de cerner les spécificités de l'activité de restauration collective.

L'objectif relatif à la satisfaction des clients semble atteint, selon les retours obtenus par le biais des séance du Groupe de pilotage qui réunit les directeurs des divisions concernées, le représentant du SFP, BIOJURA et les personnes de la FRI impliquées dans ce projet ambitieux.

L'objectif de tendre à assurer un approvisionnement en produits cuisinés de 50% à l'échelon régional et également de 25% issus de l'agriculture BIO régionale n'est à ce stade pas encore atteint. Certains freins sont apparus, plus spécialement en termes de logistique, de la disponibilité régulière et du niveau de prix de certains produits. Les actions mises en œuvre avec les associations de producteurs régionaux sont à poursuivre, afin d'atteindre cet objectif.

Durant l'année écoulée, plus de 43'000 repas ont été servis (Collège de Delémont y compris), dont environ 76% pour les élèves des divisions susmentionnées et soumis à la subvention cantonale.

5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

5.3.1 Courtemelon

La République et Canton du Jura est propriétaire des locaux et met en location 6'339 m2 de locaux à la FRI, surface qui lui est nécessaire pour mener à bien les mandats confiés par les Cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de mise à disposition des locaux.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier des cours organisés par les services de l'Etat jurassien.

La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

Ces locaux sont loués à la FRI et à d'autres utilisateurs (Fiduciaire SEGECA, OrTra santé-social Berne francophone, Oh purée – alimentation à texture adaptée, CAJB, écoles de Loveresse, Valbirse et Reconvilier).

Différents travaux ont été effectués dans le bâtiment principal, mais également sur le site de Beausite, en raison de la future implantation de l'unité de la police mobile du Jura bernois.

5.3.2 Loveresse

Un contrat de gestion est signé avec le canton de Berne pour la gérance des locaux. Ce mandat consiste essentiellement à la promotion, l'administration et à l'entretien des locaux mis à la disposition par l'Office cantonal des immeubles et des constructions (OIC).

5.4 Agriviva

L'Association suisse Agriviva (anciennement Horizon Ferme) dont le siège est à Winterthur, agit depuis bientôt 80 ans dans tous les cantons suisses. Agriviva collabore avec 15 antennes de placement réparties sur l'ensemble de la Suisse. Les antennes de placement sont rattachées aux organisations agricoles ou aux administrations cantonales. Cette organisation décentralisée permet d'être proche des familles paysannes.

L'organisation offre aux jeunes entre 14 et 25 ans la possibilité de découvrir la vie quotidienne à la ferme. Pour cela les familles paysannes Agriviva propose des stages de découvertes entre 2 à 8 semaines dans différents domaines du monde agricole, qui leur est souvent inconnu. Chaque année, près de 1'000 jeunes retroussent leurs manches et mettent la main à la pâte dans une ferme en Suisse, que ce soit dans le ménage, au jardin, à l'étable ou aux champs. Les futurs consommateurs deviennent des acheteurs éclairés qui connaissent le contexte de la production alimentaire. Agriviva favorise ainsi le développement personnel et élargit l'horizon de ces jeunes. Pour les jeunes de plus de 16 ans, un stage est possible dans une région linguistique autre que celle de leur langue maternelle (moyennant des connaissances suffisantes pour un vocabulaire de tous les jours).

Durant l'année 2024, 905 jeunes ont été placés au total dans toute la Suisse. Pour le Jura et Jura bernois, il s'agit de 61 placements.

Agriviva dispose de son propre site internet, www.agriviva.ch par lequel les jeunes stagiaires peuvent s'inscrire dans la famille de leur choix afin d'effectuer un stage de 2 à 8 semaines. Sur ce même site les familles d'accueil peuvent s'inscrire pour offrir un stage à la ferme aux jeunes. Agriviva est toujours à la recherche de nouvelles familles d'accueil et de jeunes stagiaires intéressés. Il existe également un profil Facebook, où il est possible de trouver des informations sur l'organisation et des reportages de stagiaires Agriviva.

Les grands changements qui caractérisent fortement notre espace de vie, la société, le travail et l'économie n'épargnent pas Agriviva. L'association doit elle aussi faire face aux nouveaux besoins des

Participant-e-s ainsi qu'aux conditions techniques et sociales. Dans cette optique, elle est tenue d'élaborer des solutions appropriées. Le comité a intégré ces thèmes dans la nouvelle stratégie 2024–2028 et dans la planification à moyen terme. Entre autres, Agriviva fera avancer la numérisation et remplacera le portail de réservation actuel pour le 1er semestre de l'année 2026. Ce remaniement se traduira par une révision des processus de placement et une réorganisation du travail dans les antennes.



5.5 Médiathèque – Centre de documentation

Mise en réseau RERO (Réseau romand des bibliothèques) en 2010, le Centre de documentation FRI, de Courtemelon, met à disposition des collaborateurs, ainsi que des élèves et des autres bibliothèques faisant parties du même groupe, près de 2'000 ouvrages qui sont régulièrement mis à jour.

6. Finances

Il s'agit d'un extrait des états financiers. Le rapport détaillé est disponible sur demande.

6.1 Etats financiers (en CHF)

Actif (en CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Trésorerie	838'393	790'682
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1'470'017	1'293'589
Autres créances à court terme	166'140	247'016
Stocks et prestations de services non facturées	836'480	507'310
Actifs de régularisation	335'623	381'937
Total de l'actif circulant	3'646'653	3'220'534
Immobilisations financières	30'201	30'202
Immobilisations corporelles	70'574	123'367
Total de l'actif Immobilisé	100'775	153'569
Total ACTIF	3'747'427	3'374'104
Passif (en CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	776'109	296'689
Dettes à court terme portant intérêt	1'244	2'045
Autres dettes à court terme	424'623	328'298
Passif de régularisation	1'348'450	1'507'565
Total des capitaux étrangers à court terme	2'550'427	2'134'597
Total des capitaux étrangers à long terme	0	100'000
Total des capitaux étrangers	2'550'427	2'234'597
Capital de dotation	370'000	370'000
Réserves facultatives issues du bénéfice	769'506	863'538
Résultat de l'exercice	57'494	-94'031
Total capitaux propres	1'197'000	1'139'506
Total du passif	3'747'427	3'374'104

Compte de résultat (en CHF)	2024	2023
Produits nets des prestations de services	4'772'980	4'525'636
Autres produits d'exploitation	7'118'700	6'905'131
Variation des stocks de produits finis et semis finis et variation des prestations de services non facturées	318'256	103'745
Total des produits d'exploitation	12'209'936	11'534'512
Charges de matériel, marchandises et prestations	-1'838'651	-1'626'705
Charges de personnel	-8'138'424	-7'591'867
Autres charges d'exploitation	-2'266'502	-2'238'021
Total des charges d'exploitation	-12'237'577	-11'456'594
Résultat d'exploitation brut (EBITDA)	-27'641	77'919
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	151	-1'243
Amortissements et corrections de valeurs sur actif immobilisé	93'308	-62'834
Total des amortissements et corrections de valeurs	93'459	-64'077
Résultat d'exploitation net (EBIT)	65'819	13'841
Résultat financier	-8'624	-2'265
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	4'240	-100'000
Résultat avant impôts	61'435	-88'424
Impôts directs	-3'941	-5'608
Résultat de l'exercice	57'494	94'031

7. Annexes

Tableau 30

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements, trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1'800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		TJR	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			611		20	631
1010	AQ-Formation			58		8	66
1100	CFC agricole	40		5 411	1 989	824	8 264
1110	CFC Agr spéc agr bio			2	57	22	80
1120	CIE CFC agricole			95	7	11	113
1150	AFP agropraticien			467	114	29	609
1160	CIE AFP agropraticien					2	2
1200	CFC GEF-GEI			6 911	7	564	7 483
1210	CIE CFC GEI			219		4	222
1250	AFP EEI			1 861		35	1 896
1260	CIE AFP EEI			111			111
1300	AFP ASA			148			148
1400	Commission formation professionnelle			327		218	545
1410	Examens CFC agricole			486	66	70	622
1420	Examens AFP agropraticiens			26	7	14	47
1430	Examens CFC GEI			329		43	372
1440	Examens AFP EEI			1		2	3
1500	Brevet et maîtrise agricoles		14	394	612	465	1 484
1510	Commission de maîtrise agricole			191			191
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	36	13	783	60	373	1 265
1560	Commission Formation paysanne			155			155
1600	Brevet fédéral de concierge			6	3	125	133
1700	Formation continue prestée	43	2	1 101	1 039	684	2 869
1701	Visites cultures et herbages				109		109
1703	Diffusion contenu numérique				133		133
1710	Formation continue prestée - formateurs			81		10	90
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP			533			533
1712	Accompagnement stagiaires externes			16			16
1730	Formation continue cheval			8			8
1731	Formation continue prestée - Apiculture				13	8	21
1742	Formation continue prestée AJAM			11			11
1770	Formation continue prestée - Mandat CABI			2			2
1771	Formation continue prestée - Echange IAO			201	15	167	383
1772	GASL 2020				1		1
1950	Exploitation cultures spéciales			1	42	6 007	6 050
2000	Conseil				1 120		1 120
2100	Conseils en production animale				1 498	9	1 507

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS						
		Heures de travail en 2024	TJR	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
2110	Parasites des bovins					8		8
2135	Apiculture					2 179	27	2 206
2136	Frelon asiatique					1 021		1 021
2141	Une Santé VL					79		79
2152	Climate Farm Demo					58		58
2160	Mesure de protection des troupeaux					119		119
2200	Coordination DA PVE				362			362
2205	Conseils en production végétale		29			2 553	7	2 589
2210	Aménagement pâturages					317		317
2220	Essais grandes cultures				6	373		379
2230	Erosion des sols					41		41
2240	Réseaux écologiques JU					452	7	458
2242	Réseaux et qualité du paysage JB					27		27
2251	Terres Vivantes				20	3 226	36	3 281
2252	Agroforesterie					159		159
2280	Protection des sols sur chantier (A16)					49		49
2282	Cartographie des sols					1 119		1 119
2285	Expertises en production végétale				2	280		282
2289	Désherbage avec robotique					198		198
2292	Conseils en environnement					805		805
2294	Bilans carbone					444		444
2300	Conseils, essais et développement arboricoles					677		677
2310	VERGERS +					71		71
2320	Concours interJU des eaux de vie					1		1
2400	Station phytosanitaire				28	1 930	12	1 969
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	5	7	48		8 830	19	8 909
2610	Mise en valeur des données comptable					23		23
2630	Développement régional					47		47
2640	Conseil énergétique					2		2
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique					527	20	547
2900	Coordination CEDD					443	1 478	1 921
2910	Auxiliaires colza					902		902
2920	Climate smart agriculture					12		12
3300	Concours suisse : Concours	126		17			37	179
3310	Concours suisse : Marché					23	9	32
3320	Concours suisse : Communication	84					186	270
3330	Soirée de Gala - Concours						2	2
3410	Certifications	98					279	377
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	597				18	17	631
3441	Saucisse d'Ajoie IGP	73						73
3455	PDR Jura bernois	822				43		865
3456	Les JuBénales	253					11	263
3480	Viande de cheval du Jura	341						341
3481	e-Commerce	16					2	17
3490	Fillière Laitière- CREALAIT	1 674				5	283	1 962

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Heures de travail en 2024	TJR	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin
3525	Communication globale JU	1 184				17	1 201
3530	Foires et manifestations Supra JU	34				32	66
3545	Projets régionaux JU	622				89	710
3610	Coordination et Administration JB	140					140
3620	Communication globale JB	578				19	597
3630	Foires et manifestations Supra JB	209				12	221
3640	Projets régionaux JB	282				1	282
3700	Agritourisme - Tourisme rural	146					146
3710	Ecole à la Ferme	146		1			147
3800	DBR					95	95
3920	Concours Internationaux	21					21
3921	ALP	953		37	19	260	1 269
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion		8 115			113	8 228
6000	Restaurant DivCom		1	26		8 872	8 899
6100	Restaurant DivArt		1	17		5 005	5 023
7000	Gestion administration FRI		2 990	17		6 340	9 347
7020	Formation continue collaborateurs	108	94	185	346	68	801
7021	Formation initiale					3 734	3 734
7050	Agriviva					121	121
7060	Informatique					321	321
7100	Relations publiques - médias - communication	12	5	19	2	564	602
7110	Terrien interjurassien					140	140
7200	Restaurant FRI		35	37		7 076	7 148
8000	Courtemelon: entretien , aménagement, gestion			7		4 292	4 298
8010	Entretien , aménagement, par expl hort				4	1 075	1 078
8100	Loveresse: entretien , aménagement, gestion			2		809	811
8110	Loveresse: Contrat de gérance					1 391	1 391
Total		8'638	11'304	21'372	34'432	52'473	128'219

Tableau 31

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					Total
		TJR	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	
7000	Gestion administration FRI		2 990	17		6 340	9 347
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	5	7	48	8 830	19	8 909
6000	Restaurant DivCom		1	26		8 872	8 899
1100	CFC agricole	40		5 411	1 989	824	8 264
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion		8 115		113		8 228
1200	CFC GEF-GEI			6 911	7	564	7 483
7200	Restaurant FRI		35	37		7 076	7 148
1950	Exploitation cultures spéciales			1	42	6 007	6 050
6100	Restaurant DivArt		1	17		5 005	5 023
8000	Courtemelon: entretien, aménagement, gestion			7		4 292	4 298
7021	Formation initiale					3 734	3 734
2251	Terres Vivantes			20	3 226	36	3 281
1700	Formation continue prestée	43	2	1 101	1 039	684	2 869
2205	Conseils en production végétale		29		2 553	7	2 589
2135	Apiculture				2 179	27	2 206
2400	Station phytosanitaire			28	1 930	12	1 969
3490	Fillière Laitière- CREALAIT	1 674			5	283	1 962
2900	Coordination CEDD				443	1 478	1 921
1250	AFP EEI			1 861		35	1 896
2100	Conseils en production animale				1 498	9	1 507
1500	Brevet et maîtrise agricoles		14	394	612	465	1 484
8110	Loveresse: Contrat de gérance					1 391	1 391
3921	ALP	953		37	19	260	1 269
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	36	13	783	60	373	1 265
3525	Communication globale JU	1 184				17	1 201
2000	Conseil				1 120		1 120
2282	Cartographie des sols				1 119		1 119
8010	Entretien, aménagement, par expl hort				4	1 075	1 078
2136	Frelon asiatique				1 021		1 021
2910	Auxiliaires colza				902		902
3455	PDR Jura bernois	822			43		865
8100	Loveresse: entretien, aménagement, gestion			2		809	811
2292	Conseils en environnement				805		805
7020	Formation continue collaborateurs	108	94	185	346	68	801
3545	Projets régionaux JU	622				89	710
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				677		677
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	597			18	17	631
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			611		20	631
1410	Examens CFC agricole			486	66	70	622

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Heures de travail en 2024	TJR	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin
1150	AFP agropraticien			467	114	29	609
7100	Relations publiques - médias - communication	12	5	19	2	564	602
3620	Communication globale JB	578				19	597
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				527	20	547
1400	Commission formation professionnelle			327		218	545
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP			533			533
2240	Réseaux écologiques JU				452	7	458
2294	Bilans carbone				444		444
1771	Formation continue prestée - Echange IAO			201	15	167	383
2220	Essais grandes cultures			6	373		379
3410	Certifications	98				279	377
1430	Examens CFC GEI			329		43	372
2200	Coordination DA PVE			362			362
3480	Viande de cheval du Jura	341					341
7060	Informatique					321	321
2210	Aménagement pâturages				317		317
3640	Projets régionaux JB	282				1	282
2285	Expertises en production végétale			2	280		282
3320	Concours suisse : Communication	84				186	270
3456	Les JuBénales	253				11	263
1210	CIE CFC GEI			219		4	222
3630	Foires et manifestations Supra JB	209				12	221
2289	Désherbage avec robotique				198		198
1510	Commission de maîtrise agricole			191			191
3300	Concours suisse : Concours	126		17		37	179
2252	Agroforesterie				159		159
1560	Commission Formation paysanne			155			155
1300	AFP ASA			148			148
3710	Ecole à la Ferme	146		1			147
3700	Agritourisme - Tourisme rural	146					146
7110	Terrien interjurassien					140	140
3610	Coordination et Administration JB	140					140
1600	Brevet fédéral de concierge			6	3	125	133
1703	Diffusion contenu numérique				133		133
7050	Agriviva					121	121
2160	Mesure de protection des troupeaux				119		119
1120	CIE CFC agricole			95	7	11	113
1260	CIE AFP EEI			111			111
1701	Visites cultures et herbages				109		109
3800	DBR					95	95
1710	Formation continue prestée - formateurs			81		10	90
1110	CFC Agr spéc agr bio			2	57	22	80

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					Total
		TJR	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	
2141	Une Santé VL				79		79
3441	Saucisse d'Ajoie IGP	73	73				73
2310	VERGERS +				71		71
3530	Foires et manifestations Supra JU	34	34			32	66
1010	AQ-Formation			58		8	66
2152	Climate Farm Demo				58		58
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				49		49
2630	Développement régional				47		47
1420	Examens AFP agropraticiens			26	7	14	47
2230	Erosion des sols				41		41
3310	Concours suisse : Marché				23	9	32
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				27		27
2610	Mise en valeur des données comptable				23		23
1731	Formation continue prestée - Apiculture				13	8	21
3920	Concours Internationaux	21	21				21
3481	e-Commerce	16	16			2	17
1712	Accompagnement stagiaires externes			16			16
2920	Climate smart agriculture				12		12
1742	Formation continue prestée AJAM			11			11
2110	Parasites des bovins				8		8
1730	Formation continue cheval			8			8
1440	Examens AFP EEI			1		2	3
3330	Soirée de Gala - Concours					2	2
2640	Conseil énergétique				2		2
1770	Formation continue prestée - Mandat CABI			2			2
1160	CIE AFP agropraticien					2	2
2320	Concours interJU des eaux de vie				1		1
1772	GASL 2020				1		1
Total		8'638	11'304	21'372	34'432	52'473	128'219

Figure 7

Analyse des activités de la FRI, en 2024, en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail.

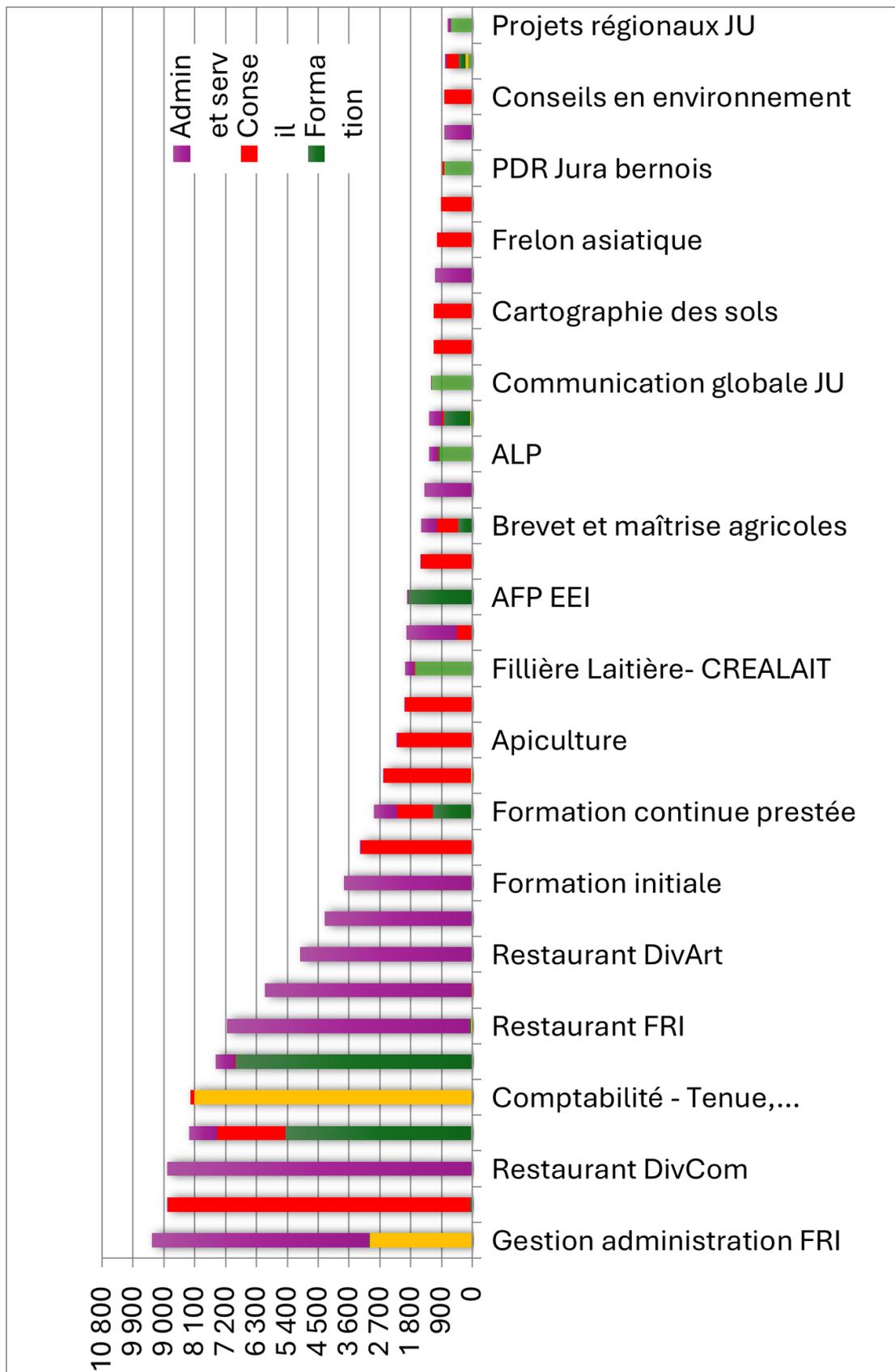


Tableau 32*Conseil de Fondation au 31 décembre 2024.*

Titre	Nom	Prénom	Localité	Fonction	Représentation
Monsieur	Tschanz	Christian	La Cibourg BE	Président	Canton BE
Monsieur	Pape	Nicolas	Pleigne JU	Vice-président	AgriJura - JU profession
Monsieur	Monin	François	Delémont JU		AgriJura - JU profession
Monsieur	Habegger	Walter	Crémigne BE		Canton BE
Monsieur	Schlappach	Michael	Loveresse BE		Canton BE
Monsieur	Geiser	Alexandre	Tavannes BE		CAJB - JB profession
Madame	Gerber-Soguel	Valérie	Vendlincourt JU		Canton JU
Madame	Allemann-Gerber	Daniela	Loveresse	Secr. générale	CAJB
Monsieur	Balmer	Daniel	Nods BE		Canton BE
Monsieur	Erard	Didier	St-Brais JU		Canton JU
Monsieur	Schlüchter	Claude	Delémont JU		Canton JU
Monsieur	Blaser	Thierry	Courtedoux JU		AgriJura– JU profession
Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Courtételle JU		JU Canton (voix consultative)
Monsieur	Michael	Gysi	Berne BE		BE Canton (voix consultative)
Monsieur	Girardin	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	Bourquin	Sylvie	Courtételle JU	Secrétaire	

Tableau 33*Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2024.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Pas de candidat en 2024			

Tableau 34*Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2024.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Anliker	Suzanne	2503 Bienne
Monsieur	Bachain	Karim	2610 St-Imier
Madame	Blanchat	Lorine	2855 Glovelier
Madame	Ciafalo	Athéa	2503 Bienne
Monsieur	Decroux	Anthony	2800 Delémont
Madame	Esposito	Marine	2800 Delémont
Madame	Kamber	Jonas	2533 Evillard
Madame	Lehmann	Léa	2812 Movelier
Monsieur	Miserez	Noa	2610 St-Imier
Madame	Nascimento dos Santos	Kércia	2912 Réclère
Madame	Neubathie	Gian	2852 Courtételle
Madame	Saucy	Manon	2802 Develier
Madame	Schmidlin	Léane	2605 Sonceboz
Madame	Vieira	Tania	2854 Bassecourt

Tableau 35*Lauréats AFP Agropraticien 2024.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Gerber	Roby	2613 Villeret
Monsieur	Hostettler	Sami	2906 Chevenez
Monsieur	Jufer	Dylan	2743 Eschert
Monsieur	Oppliger	Cédric	2124 Les Sagnettes
Monsieur	Voirol	Nathanael	2714 Les Genevez

Tableau 36*Lauréats diplôme de paysanne 2024.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Pas de candidat en 2024			

Tableau 37*Lauréats CFC Agriculteur 2024.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Amstutz	Florian	2717 Rebévelier
Monsieur	Baume	Lucas	2336 Les Bois
Monsieur	Benz	Thomas	2832 Rebeuvelier
Monsieur	Berberat	Michaël	2950 Courgenay
Monsieur	Berthodl	Lorin	2889 Ocourt
Madame	Beuchat	Marie	2364 St-Brais
Monsieur	Beuret	Ludovic	2718 Lajoux
Madame	Bischof	Antonia	2336 Les Bois
Madame	Boillat	Julie	2338 Les Emibois
Madame	Chenal	Cléa	2364 St-Brais
Monsieur	Eicher	Aurélien	2826 Corban
Madame	Eicher	Pauline	2807 Pleigne
Madame	Faivre	Estelle	2923 Courtemaîche
Monsieur	Fardo	Daniel	2800 Delémont
Monsieur	Fleury	Luca	2900 Porrentruy
Monsieur	Froidevaux	Jérémi	2360 Le Bémont
Monsieur	Fuchs	Yannick	2362 Montfaucon
Monsieur	Gigon	Yvann	2900 Porrentruy
Madame	Grossen	Isabelle	2748 Les Ecorcheresses
Madame	Guenat	Martine	2807 Pleigne
Monsieur	Guenot	Guillaume	2338 Les Emibois
Madame	Hanser	Léa	2800 Delémont
Monsieur	Henry	Nolan	2933 Dampfreux
Monsieur	Henzelin	Jacky	2932 Coeuve
Madame	Heusler	Manon	2946 Miécourt
Monsieur	Joliat	Valentin	2853 Courfavière
Monsieur	Lambert	Noa	2824 Vicques
Madame	Linder	Joanna	2812 Movelier
Monsieur	Moreau	Dylan	90100 Suarce (F)
Monsieur	Scheidegger	Joan	2720 Tramelan
Monsieur	Schranz	Noa	2738 Court
Madame	Sommer	Joëlle	2722 Les Reusilles

Titre	Nbre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Sütterlin	Thomas		2813 Ederswiler
Monsieur	Vieux	Christophe		2885 Epauvillers
Monsieur	Wüthrich	Damien		2607 Cortébert

Tableau 38*Lauréat maîtrise fédérale agricole 2024.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Pas de candidat en 2024			

Tableau 39*Lauréats brevet fédéral agricole 2024.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Berberat	Aloïs	2718 Lajoux
Monsieur	Blaser	Loann	2905 Courtedoux
Monsieur	Favre	Lucas	2942 Alle
Monsieur	Fuhrer	Johann	2333 La Ferrière
Monsieur	Geiser	Manuel	2720 La Tanne
Madame	Gigandet	Mégane	2714 Les Genevez
Madame	Girardin	Alicia	2952 Cornol
Monsieur	Girardin	Quentin	2855 Glovelier
Monsieur	Juillard	Xavier	2914 Damvant
Monsieur	Liechti	Antony	2717 Fornet-Dessous
Monsieur	Loosli	Micha	2712 Le Fuet
Madame	Roy	Juliane	2900 Porrentruy
Monsieur	Unternaehrer	Martin	2823 Courcelon

Tableau 40*Lauréats brevet fédéral de paysanne 2024.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Droz	Aline	2518 Nods
Madame	Schori	Caroline	2946 Miécourt

8. Remerciements à nos fidèles partenaires

Classés par ordre alphabétique

AGORA

Agri

AgriAliForm

AgriAliMedia

Agridea

Agrilogie

Agrisano suisse

Agroscope

Aide suisse aux montagnards

Association des fabricants de Tête de Moine AOP

Association Stratégie Qualité Suisse

Association Suisse des AOP-IGP

Avenir formation

BIO Jura

BIO Suisse

Canal Alpha

Canton de Vaud par le SAVI

Car Postal Suisse SA, MOBIJu

Centre de formation professionnelle Berne francophone (CEFF)

Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS)

Chambre d'agriculture d'Alsace

Chambre d'agriculture du Jura bernois

Chambre jurassienne d'agriculture (AgriJura)

Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV)

Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs - Territoire de Belfort

Club Propser Montagné - Académie suisse des gastronomes

Concours romand des apprentis bouchers charcutiers

Conférence de formation des agricultrices

Conférence des Ecoles d'agriculture

Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie romande

Conseil du Jura bernois. Swisslos, Fond de loterie du canton de Berne

Das Beste der Region

Délégation jurassienne à la Loterie Romande

Délégué à la Coopération du Canton du Jura

Ecole d'agriculture de Châteauneuf
Ecole des métiers de la terre et de la nature - Cernier (EMTN)
Electrolux - Liebherr
Fédération jurassienne d'apiculture
FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)
Fondation Binding
Fondation suisse pour une alimentation durable
Fondation Sur La Croix
Fonds suisse pour le paysage
FRC Fédération romande des consommateurs
Gastro Jura
Groupe consultatif romand (intendance)
HAFL (Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires), Zollikofen
Innotour
Institut agricole de l'Etat de Fribourg (IAG)
Institut agricole d'Obala, Cameroun (IAO)
Interreg France-Suisse
IP Suisse
Jura bernois Tourisme
Jura Tourisme
Landi Arc Jura SA
Le Quotidien jurassien
L'Illustré
Marchés Paysans
Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage en Côte d'Ivoire
Mooh: Lait suisse
Neuchâtel Vins & Terroir
Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle, Section francophone (BE)
Office de l'agriculture et la nature (OAN)
Office fédéral de l'agriculture
OIC Organisme intercantonal de certification
ONU, Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel
OrTra Intendance interjurassienne
OrTra Intendance suisse
OrTra Santé-Social Jura
Parc naturel régional Chasseral
Parc naturel régional du Doubs
Patrimoine culinaire suisse
Pays Romand - Pays gourmand

Prométerre - ProConseil

Raiffeisen

Réseau latin des centres de formation professionnelle

RFJ & RJB

Royaume du Maroc, Ministère de l'agriculture

RTS

Schweizer Bauer

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Semaine suisse du goût

Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO, JU)

Service de l'économie et de l'emploi (SEE)

Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR)

Services industriels de Delémont (SID)

Société romande d'apiculture (SAR)

SWICA Organisation de santé

SWIZA, Delémont

Swissbaker.ch Association Suisse des patrons boulangers-pâtisseries

Swissmilk Fédération des producteurs suisses de Lait

Terre & Nature

Tourisme Neuchâtelois

Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USFP)

Ville de Delémont

Ville de Porrentruy



Site de Loveresse

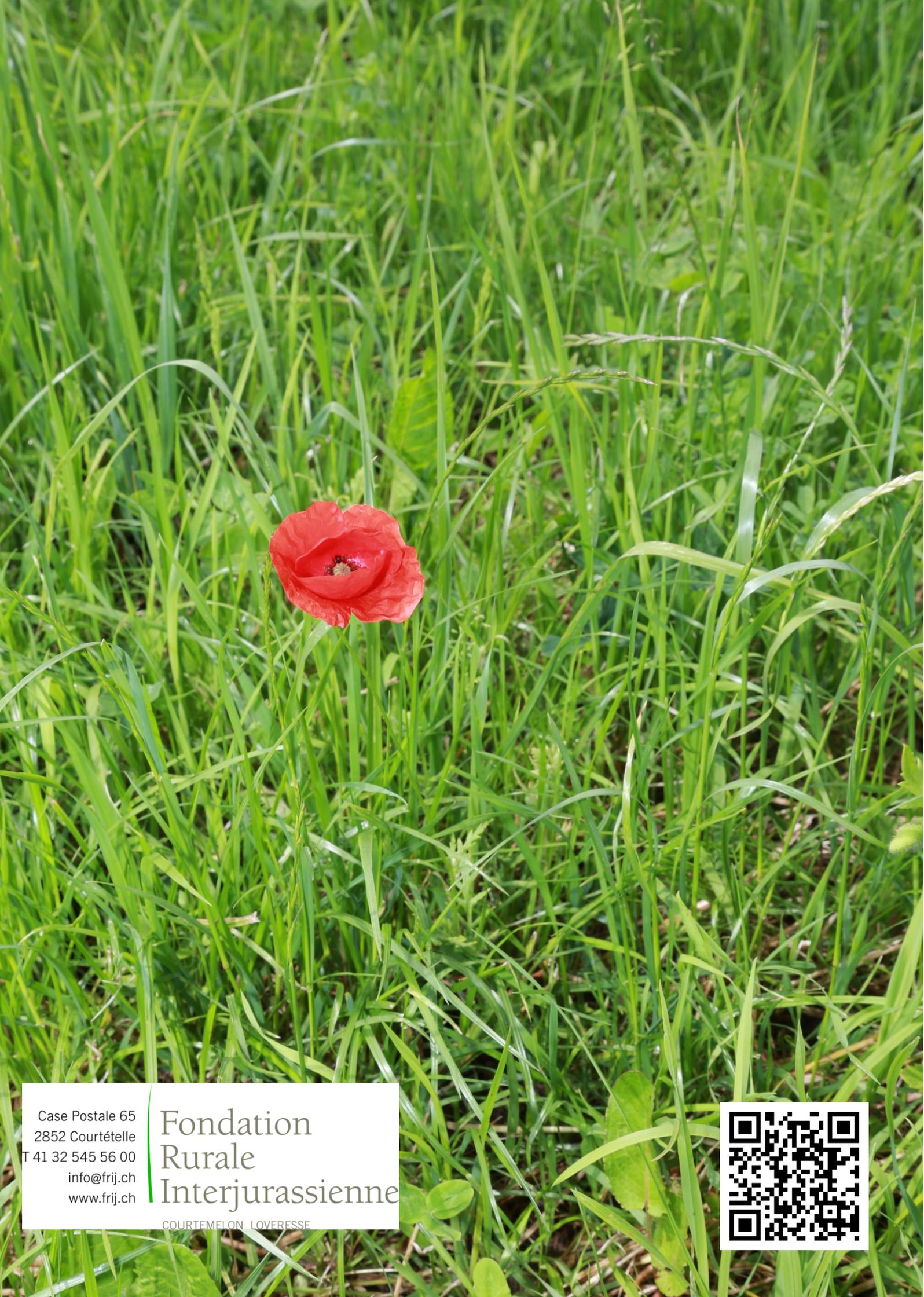


Site de Courtemelon

Impressum :

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon & Loveresse.

Responsables : Olivier Girardin - Directeur, Sylvie Bourquin - Assistante de direction, Olivier Boillat – Communication. Photos de couvertures : FRI, Audrey Villemin et Florent Cossandey



Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

